Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 8170622
Centre d'intérêt: 62

Locas, Claude, 1930-.

Bilan et inventaire critiques des interventions du Ministère de l'éducation dans le domaine des moyens d'enseignement : T.E.V.E.C. et Multi-media / par Claude Locas ; Service du développement de la technologie éducative, Secteur "Etudes et prospective". -- Montréal : Service général des moyens d'enseignement, 1975.
v, 242 f. ; 29 cm.

Titre de la couv.: TEVEC et Multi-media. Code: 54-1145. Notes bibliographiques: p. 234-242.

Cote Dewey: 371.33'58'09714/L811b Cote LC: LB/1044.7

Descripteur(s): *Objectifs d'éducation *Moyen d'enseignement *Education des adultes *Education permanente *Télévision éducative *Technologie éducative *Innovation en éducation *Projet éducatif *Activité éducative *Animation pédagogique *Animation sociale *Utilisation de l'audiovisuel

Identificateur(s) de nom: *TEVEC (Projet) *Télévision éducative du Québec (Projet) *Multi-Média (Projet)

Examen rétrospectif des projets TEVEC (Télévision éducative du Québec), Multi-Media et de la philosophie de l'éducation qui les sous-tend. L'auteur replace ces projets dans le contexte du développement de la notion d'éducation permanente et en dresse le bilan critique. Les sources idéologiques, les objectifs, la pensée pédagogique, la structure et les réalisations de ces deux tentatives sont passés en revue. Chaque projet fait l'objet d'une partie séparée, encore que les liens qui rattachent le second au premier ne soient pas négligés.

La dimension profondément innovatrice de ces deux projets et les réticences qu'ils suscitèrent sont soulignées. L'accent que TEVEC et Multi-Media ont mis sur l'animation sociale et pédagogique à l'aide de la télévision éducative tout comme l'accent mis sur l'aspect épanouissement individuel plutôt que sur l'aspect reproduction sociale ne pouvaient que heurter une certaine conception traditionnelle de l'éducation qui était le fait du système dans son ensemble. Leur rôle séminal dans l'élaboration d'un nouveau projet social en éducation est souligné.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8170622

TYPE DE DOCUMENT

Document de travail

TITRE

Bilan et inventaire critiques des interventions du ministère de l'Education dans le domaine des moyens d'enseignement: TEVEC et MULTI-MEDIA

AUTEUR

Claude Locas

CODE

54-1145

DIFFUSION

IDENTIFICATION INTERNE

TEE-02-0276

Ministère de l'Education
Service général des moyens d'enseignement

ANNÉE Février 1976

formulaire TE-02 1175

Service du développement de la technologie éducative
Secteur "Etudes et prospective"

Bilan et inventaire critiques des interventions du ministère de l'Education dans le domaine des moyens d'enseignement

T.E.V.E.C.

et

MULTI-MEDIA

par

Claude Locas, Ph.D.

Ministère de l'Education du Québec
Service général des moyens d'enseignement
600, rue Fullum
Montréal, Québec,
H2K 4L1

juillet 1975

TABLE DES MATIERES

	Page
Première partie: TEVEC (Télévision éducative du Québec)	1
I. Arrière-plan historique	2
II. Philosophie et objectifs de TEVEC	7
III. Structures et contenu de TEVEC	17
1. La télévision	21
2. Cours par correspondance	23
3. Moyens de support	24
IV. L'assistance à TEVEC	31
V. Bilan de TEVEC	37
1. Commentaires généraux et critiques	37

2. Contraintes et difficultés 47

1. Rapports avec l'administration 47

2. Rapports pédagogues-techniciens 49

3. Limites de la télévision éducative 51

3. Evaluation de TEVEC 53

1. Structuration de la conscience sociale: l'animation 54

2. Continuité 60

Notes 64

Page

Deuxième partie: Projet Multi-Media de formation pour le développement des ressources humaines 70

I. Origines 70

II. Sources idéologiques 86

III. Définition et objectifs 96

IV. Pédagogie 106

V. Programmation et projets 126

- Classification des projets 127
- Projets des groupes Multi-Media 128

. Nature des projets 130
. L'animation et les projets éducatifs 138

- Projets de support 140

. Les séries à la radio et à la télévision 142
. La Gazette 153
. COREM 153
. Media-outils 155

Page

- Projets courts 159

  . Projet court expérimental du Nord-Ouest 161
  . Projets courts régionaux 166
  . Evaluation 169

- Projets spéciaux 177

  . Le projet Monde 180
  . Projet d'alphabétisation 186
  . Les projets-câble de Montréal .. 188
  . Le Projet-Soleil 190
  . L'Opération 28 194
  . L'Opération-Sorel 195

- Projets longs 197

  . PEP '74 202
  . Cotes d'écoute 208
  . Inscriptions 210
  . Coûts 211
  . TELE POP '75 213
  . "Le Fond de l'affaire"(Nord-Ouest) 214
  . Les projets longs 1975-76 216

VI. Etats financiers. De la rentabilité de Multi-Media 224

Notes 234

Annexe: Mémoire du ministre de l'Education au Conseil des Ministres

Arrêté en conseil 905 du 10 mars 1971
Arrêté en conseil 298-74 du 30 janvier 1974

PREMIERE PARTIE

T.E.V.E.C.

(Télévision éducative du Québec)

I

Arrière-plan historique (1)

L'opération TEVEC fut officiellement créée par l'arrêté en conseil, 1368 le 19 mai 1967.

TEVEC, typique, pour une bonne mesure, d'une éducation par trop pragmatique des adultes, aura d'abord tenté de répondre aux besoins d'une population sous-scolarisée. Mais si la perception des besoins peut servir de justification à la création d'une entreprise novatrice telle que TEVEC, elle n'en explique pas l'implantation effective, car de la perception d'un problème à la mise en branle des effectifs requis pour le résoudre, il y a la marge qui sépare l'intention de l'action.

TEVEC s'expliquerait, toutefois, difficilement sans le travail effectué par les équipes du B.A.E.Q. (Bureau d'aménagement de l'Est du Québec) à partir de mai 1961. Dans le cadre d'une planification globale de la région, il avait été envisagé de faire participer la population, par le

biais de comités locaux, à l'effort de relèvement de la région. C'est donc dans le cadre des activités d'animation sociale implicites à l'idée de participation, que sont entreprises auprès de la population, les premières campagnes de scolarisation que les inventaires sur les ressources humaines avaient révélé être des plus déficientes. Ces campagnes auront été à même d'exercer une influence considérable sur l'organisation de l'éducation des adultes et la perception de ses problèmes particuliers, tels la motivation, l'apprentissage scolaire, la méthodologie de l'enseignement, la formation des professeurs et les contrôles pédagogiques (2).

Bien qu'au B.A.E.Q., on fut en butte à d'énormes difficultés d'ordre pratique, il n'en reste pas moins que la mobilisation des énergies et des imaginations en vue de jeter les bases, par le biais d'un programme "d'extension scolaire", de ce qu'on pourrait appeler "une société sans école", aura eu un énorme effet d'entraînement qui n'a pas encore, à ce jour, cessé de se répercuter jusqu'à nous.

L'inconvénient sinon, du point de vue psychologique, l'erreur majeure du mode d'instruction

conçu dans le cadre des interventions du B.A.E.Q., fut d'amener des adultes à jouer des rôles d'écolier. On s'est rendu compte qu'on ne pouvait effectivement scolariser l'adulte sans respecter sa condition et qu'on ne pouvait pas, dès lors, l'obliger à quitter son état et ses obligations d'adulte. Il fallait donc trouver le moyen d'adapter l'école à la vie des gens d'où l'idée de recourir à la télévision.

C'est ainsi que le 25 juin 1965, le B.A.E.Q. fut amené à présenter au ministère de l'Education un dossier intitulé "La Télévision éducative" et bien qu'il connut une assez grande diffusion parmi le public intéressé, le Ministère, faute de fonds, puisqu'il s'agissait d'un projet d'envergure, n'y donna pas suite.

Le 31 mars 1966, est créée au ministère de l'Education par l'Arrêté en Conseil 599, la Direction générale de l'éducation des adultes. Fidèle à l'esprit qui, pendant un temps, a animé nos établissements d'enseignement, cette nouvelle direction fut marquée au coin de préoccupations humanistes d'inspiration personnaliste, car selon les vues exprimées par son premier directeur, M. Fer-

nand Jolicoeur, elle devait surtout faciliter l'émergence d'un homme nouveau ouvert au monde, aux autres et à lui-même.

Trois projets d'envergure ont formé les premiers projets de cette nouvelle direction, qui d'ailleurs, les conçut et les lança en un laps de temps très rapproché. Il s'agit de l'Opération Départ, étude à la fois qualitative et quantitative des besoins et des ressources en éducation des adultes, préparatoire à l'établissement d'un plan de développement régional, l'Opération SESAME (Session d'enseignement spécialisé pour adultes pour le ministère de l'Education), projet de mise au point de méthodes modernes d'éducation des adultes et, en dernier lieu, TEVEC, expérimentation axée sur ce que la technologie éducative pouvait apporter à l'éducation des adultes.

Une première version du projet TEVEC fut publiée en janvier 1967. Il reprit à son compte ce que le dossier préparé par le B.A.E.Q. avait déjà élaboré quant aux moyens et à la technologie à être mis en oeuvre. Une deuxième version fut publiée en avril 1967 et après que le Ministre de l'Education eut, le 5 mai, adressé un mémoire au Conseil des

ministres, celui-ci adopta le 19 mai l'Arrêté en conseil no 1368, pour ainsi créer le "projet pilote de télévision éducative pour les adultes". A cette même occasion, on lui attribue un budget de $1,500,000. pour la partie du projet située en 1967-68 d'une somme de $3,000,000. originalement prévue et jugée nécessaire pour mener à terme ce projet de deux ans, de mai 1967 à mai 1969.

II

Philosophie et objectifs de TEVEC

Si la Radio-télévision scolaire, telle que régit depuis 1962 par les ententes conclues entre Radio-Canada et les diverses autorités provinciales, fut la première incursion du M.E.Q. en ce qui a trait à l'utilisation des moyens de communication de masse à des fins d'éducation, TEVEC en est la seconde.

Mais si le recours à la télévision fonde leur ressemblance, c'est également là qu'elle s'arrête car, tant par leurs sources d'inspiration que par les objectifs, les deux expériences sont presque diamétralement opposées.

En effet, la radio et la télévision scolaires se sont situées dans les cadres de l'école traditionnelle où elles jouaient un rôle d"adjuvant". Face à l'autorité incontestée du maître, la radio et la télévision n'étaient, tout au plus, que des moyens d'enrichir l'enseignement officiel. TEVEC, par contre, se sera située en marge de l'école

traditionnelle car elle visait exclusivement la clientèle des adultes sous-scolarisés que le système d'enseignement public avait, jusqu'alors, laissée pour compte sur tous les plans et que l'accélération du rythme de changement allait, de plus en plus, confiner à la marginalité.

TEVEC, en tant que projet éducatif, aura donc cherché à étendre au domaine de l'éducation des adultes défavorisés ce postulat libéral qui, on ne sait plus très bien, s'il a soit sous-tendu et inspiré la réforme scolaire des années '60 ou lui servi de slogan. Dépossédé, l'ensemble de la population a en effet alors cru que l'éducation était la principale réponse à notre sous-développement économique. Sans soupçonner que l'éducation pouvait accroître notre dépendance, on aura vu en elle le seul levier dont nous disposions pour agir sur notre économie. Comment, en effet, était-il possible à une population sous-scolarisée de prendre une part active au développement social et économique d'une région à moins de comprendre le milieu où elle avait toujours vécu de façon passive, sinon inconsciente?

Mais avec TEVEC, une nouvelle conception de l'éducation commençait à poindre au Québec. Il

est vrai qu'il se donnait depuis fort longtemps, des cours d'éducation populaire, mais sans, toutefois, que l'Etat n'y accorde d'appui (1). Cette fois-ci cependant et sous l'égide de l'Etat, l'éducation délaissait l'école traditionnelle en faveur de l'autodidaxie et bien avant la publication du Rapport Faure qui recommandait d'"insérer dans tous les systèmes d'éducation des institutions et des services chargés d'aider l'apprentissage individuel..." (p. 237).

TEVEC fut, en premier lieu, une expérience de rattrapage scolaire pour adultes. Par surcroît cependant, et de plus grande importance à la longue, elle aura davantage fait porter la réflexion sur notre système scolaire traditionnel et sa capacité d'adaptation aux problèmes soulevés par l'évolution rapide d'une société peu soucieuse d'évaluer la portée de ses actions sur l'ensemble des ressources tant naturelles qu'humaines. Qui plus est, et avant même que le mot eut cours au Québec, l'éducation, selon le modèle de TEVEC allait devenir un moyen de "conscientisation, c'est-à-dire de remise en question ou de contestation et de transformation d'un milieu socio-économique.

Au-delà donc du simple rattrapage scolaire, et contrairement aux expériences d'éducation populaire de jadis, TEVEC aura, chez nous, servi de banc d'essai à une conception renouvelée de l'éducation qui, pour sortir de ses ornières et enfin rejoindre une population résignée devra, à l'aide d'une batterie de moyens nouveaux, coller davantage à la perception que chacun se fait de l'existence.

***

TEVEC fut un projet-pilote de télévision scolaire. Ajoutant foi aux propos de ceux qui affirmaient que son utilité et, ne pourrait-on pas dire, son omniprésence n'étaient plus à démontrer, TEVEC fut, pour préciser davantage, l'application de la télévision à un problème pédagogique particulier même que, à cause des vertus qu'on lui prêtait, elle en a rendu possible la perception. Le problème qui se présentait à TEVEC était "celui d'une population non scolarisée qui doit récupérer rapidement et se mettre ainsi en situation de développement" (3) car, dans l'optique du projet TEVEC, "l'éducation des adultes doit s'inscrire dans un programme plus vaste que développement socio-économique-culturel" qui seul peut "fournir une motivation permanente aux élèves" (4).

"Si, nous dit encore Guy Messier, le responsable du projet, on parvenait à ce que l'adulte

saisisse qu'il a effectivement prise sur son environnement, qu'il lui est possible d'y jouer un rôle, d'agir sur l'une ou l'autre des variables et qu'il peut contribuer effectivement à leur évolution, du même coup, il acquerrait des motivations pour mettre en marche son propre développement... Ainsi faut-il privilégier ce qui peut contribuer à la prise de conscience et à l'émergence d'une conscience qui doit devenir aussi vaste que le monde... Cette conscience peut être à la fois raison, moteur, support et contenu pour le développement individuel et collectif" (5). En fait, c'est "l'adulte qui se met en mouvement à partir et à travers un environnement" (6).

Avec le recul du temps, l'enthousiasme des promoteurs du projet à l'égard du recours à la télévision et de son efficacité tient, comme il a souvent été le cas au Québec lorsqu'il a été question d'innovation pédagogique, quelque peu de l'emballement, sinon d'un parti-pris, que la vogue de l'évangile de McLuban, grand-prêtre des communications du catholique village global, élevait au-dessus de tout doute possible. En effet, le medium n'était-il pas devenu le message?

Mais ce sera surtout à cause de la nouveauté des objectifs pédagogiques plus compréhensifs et certes plus englobants qu'il sera décidé d'utiliser massivement la télévision. Il fut, en effet, prétendu que ce medium favorisait le développement du "sentiment d'appartenance à la collectivité" et "le rapprochement entre l'école et la vie professionnelle". De tous les media, la télévision semble, en effet, être le moyen le mieux adapté aux objectifs et aux préoccupations du développement social. Si, comme l'avançait McLuhan, le type de message transmis est fonction du medium utilisé, la diffusion des thèmes socio-économiques, parce qu'ils sont de nature globale et synthétique par opposition au type linéaire propre à l'écrit, a semblé tout particulièrement propice à l'utilisation de la télévision en raison de leur caractère non formel, c'est-à-dire par opposition à l'école traditionnelle (7). C'est parce que la télévision est apparue le meilleur moyen de rejoindre une population que rebuttaient les moyens traditionnels de scolarisation qu'il aura donc été conclu à l'exploitation de la veine socio-économique. Cette conclusion se sera d'autant plus imposée qu'il s'agissait avant tout de recréer des liens que les exigences dissolvantes de la technique considéraient être, pour les disqualifier, un vestige du folklore. On allait compenser les effets de la technique avec la technologie!

Mais au-delà des moyens et d'une philosophie ou approche bien à elle, il y avait également à TEVEC un contenu qui, cependant, visait, à la fois la récupération scolaire et la formation professionnelle. C'était, en effet, l'intention alors qu'on en était encore à la phase d'élaboration du projet, de rapprocher ces deux domaines et, dès lors, de "proposer aux élèves de suivre en même temps des cours académiques à la télévision et des cours de formation professionnelle dans des centres de formation professionnelle" (8). L'idée fut, cependant, tronquée de sa partie formation professionnelle jugée inopportune après qu'il fut décidé de "repousser le développement régional dans un avenir lointain au profit d'une exigence de scolarisation de masse" (9).

Aussi le projet s'en est-il tenu à "des contenus scolaires (français, anglais, mathématiques) d'abord de niveau élémentaire (7e) puis, dans un deuxième temps, du début du secondaire (9e) à des contenus dits socio-économiques, c'est-à-dire à des éléments de culture socio-économique extraits de l'histoire ancienne ou récente du développement et à des modèles dynamiques accessibles et proposables à la population" (10).

Si on décida d'abandonner le recyclage dit professionnel qui lui, visait plus particulièrement l'adaptation économique, une double intention aura néanmoins présidée au déploiement du projet pour, à la fois, l'étayer et lui fournir en quelque sorte, ses objectifs. Ce sont, d'une part le rattrapage scolaire fondé sur les matières au programme officiel; et, d'autre part, l'adaptation et l'autonomie socio-culturelles "dont les contenus ne sont pas calqués sur la transmission de données théoriques ou de savoir-faire, mais visent à développer la compréhension des changements du milieu socio-culturel ainsi qu'à faire prendre en charge ces changements par les adultes (...). Il s'agit d'amener les individus à faire un effort d'apprentissage des règles de la société, de diffuser des valeurs telles que celles de changement, développement, participation" (11).

Pour peu qu'on se répète, TEVEC, à titre de projet de télévision éducative, devait selon un de ses principaux instigateurs, Guy Messier, permettre "une scolarisation de base effective d'une population qui en a un sérieux besoin" et, par là même, contribuera "à créer une sorte de conscience régionale ouverte aux problèmes de son propre développement" (12).

En fait, TEVEC est la première expression, d'où son importance, d'un constat d'impuissance de l'école face à certains problèmes sociaux. Aussi ne va-t-elle pas sans passer pour une entreprise de démythification de l'école en tant que moyen privilégié, sinon instrument d'initiation aux valeurs d'une société composite d'où, au grand dam de certains, l'unanimité a disparu. La pédagogie de caractère socio-économique de TEVEC, selon Guy Messier, se situe davantage au niveau de la prise de conscience de la complexité des problèmes qu'au niveau de l'acquisition d'éléments formels de nature socio-économique (13).

Il s'agissait donc, non pas de fournir les bases pour l'acquisition de connaissances formelles sur les problèmes socio-économiques, mais d'apprivoiser la population à ces questions (14) et ainsi d'amorcer le processus de transformation d'une société à partir d'une conversion des attitudes et des mentalités.

Tout comme Multi-Media plus tard, TEVEC se sera surtout présenté comme une "véritable intervention sociale dont le modèle pourrait être le développement communautaire et l'action collecti-

ve par l'association du citoyen aux initiatives du gouvernement, des collectivités locales aux transformations économiques" (15). "Ce sont donc bien des structures de participation à la vie économique des régions que l'on se propose d'établir. Ainsi on est passé d'une réflexion sur les objectifs d'éducation à une entreprise d'animation sociale globale où l'on essaie d'inclure l'éducation dans des structures de participation" (16).

En fait, il faudra attendre le projet Multi-Media de formation des adultes qui est le prolongement de TEVEC à la grandeur du Québec et les travaux de l'Opération Départ (Montréal) pour que soient formulés définitivement les objectifs qui sont apparus avec la mise en oeuvre de TEVEC.

III

Structures et contenu

Si, dans une perspective de relèvement social, TEVEC a, de fait, communiqué "des contenus scolaires réguliers et des éléments de culture socio-économique centrés sur la région", ses instigateurs y auront davantage vu, à cause du but qu'ils poursuivaient, un "système de télécommunications multimedia" (17).

Mais le réseau projeté n'allait pas être confondu avec toutes ces entreprises que nous impose le plus souvent le monde des communications de masse. Si, en effet, on se proposait, à TEVEC, de faire une utilisation massive d'une panoplie de moyens de communication, on entendait, toutefois, être tout autre chose qu'un diffuseur à sens unique que la relation avec l'auditeur ne préoccupe pas sinon qu'en tant que statistique de cote d'écoute.

Puisque toute concertation requiert de ses acteurs un effort commun, la relation ou la communication de caractère éducatif au sens strict du mot, et non pas au sens large de "culturel", doit né-

cessairement s'appuyer sur une rétroaction systématisée qui transforme les rapports entre les interlocuteurs en une sorte de réaction réversible, ainsi qu'on les nomme en chimie (18). Contrairement au spectacle de divertissement de masse où le spectateur est une excuse ou une occasion, en éducation, aucune des parties ne peut se dispenser de l'autre.

TEVEC fut donc, avant et par dessus tout, une activité de participation. Telle est l'idée clé du projet car elle en fut, à la fois, le coeur et l'essence:

> *"Le projet, étant un projet d'éducation se situant dans le contexte d'un développement socio-économique (au moins posé comme objectif), doit s'appuyer sur une participation structurée de l'ensemble de la population de la région. C'est pourquoi toutes les phases du projet passent par non seulement, dans un premier temps, une consultation régionale poussée de tous les organismes intéressés, mais aussi par une structuration permanente, permettant à la population d'agir et de collaborer activement"* (19).

C'est parce que TEVEC visait essentiellement à fonder une communauté de participation que l'on devra d'ailleurs ultimement se référer à cet idéal lorsque le temps sera venu de mesurer l'écart qui aura pu se creuser entre les attentes et les réalisations.

Il existe plusieurs descriptions du projet TEVEC. Parmi les nombreuses études nées de l'expérience TEVEC, et plus particulièrement de ses aspects de participation et d'animation, celles qui ont été relevées ci-dessous apparaissent être les plus valables.

La première description, il va de soi, se retrouve dans les première et deuxième versions du projet-pilote:

> Guy Messier, Projet-pilote Saguenay (Lac St-Jean), 2e version, Québec: Ministère de l'Education, direction générale de l'éducation permanente, avril 1967, p. 19-32.

Si, toutefois, on veut aller au plus vite, on se référera à une brève étude qui porte à la fois sur TEVEC et Multi-Media:

> Louise Dubuc, Utilisation des media dans la système socio-éducatif et socio-culturel du Québec, (Paris): Ministère de l'Education nationale, OFRATEME, p. 3-7.

Parmi les descriptions les plus élaborées, il y a d'abord un article,

> Vincent Ross, Henri Tremblay, "Animation sociale et solidarités de support dans l'expérience TEVEC" dans Recherches Sociographiques, 1971, Janvier-avril, v. 12, no 1, p. 78-98.

une thèse très importante qui, bien que terminée reste encore à être présentée:

> Vincent Ross, "Communications scolaires de masse et solidarités micro-sociales: l'activation et le soutien de la participation des adultes inscrits à TEVEC". Thèse de doctorat inédite à être présentée à l'Université Laval.

et surtout bien sûr, une des études rédigée dans le cadre du projet d'évaluation des divers aspects de TEVEC:

> Henri Tremblay avec la collaboration de Jean-Marc Mérineau, et al. L'animation sociale et la structure régionale de participation de TEVEC, annexe technique no 3, Québec: Ministère de l'Education, D.G.P., D.G.E.P., Janvier 1971, 195 p.

La description du projet TEVEC vise surtout à rendre compte de la structure de participation puisque c'est sur celle-ci en dernier ressort, que tout le projet repose. La structure de participation mise en place est, cependant, difficilement séparable de la gamme des moyens d'enseignement utilisés même que le recours à ces moyens nouveaux, et la télévision en premier chef, est, dans une mystique des communications, à l'origine du projet, comme il a déjà été dit. Outre la télévision, TEVEC, en tant que système multi-media de communication éducative, dût en effet, recourir à d'autres moyens dans le but de soutenir dans leur effort les participants car l'expérience avait, en effet, déjà démontré que là où seule la télévision avait été utilisée, le taux d'abandon pouvait atteindre 50%.

Commençons donc par décrire l'arsenal des moyens techniques d'enseignement mis de l'avant par TEVEC.

1. La télévision

Il y eut, bien sûr, en tout premier lieu, la télévision car TEVEC se présentait avant tout comme une entreprise de scolarisation massive par la télévision.

Tout le programme de formation, d'une durée totale de 48 semaines, fut réparti en trois étapes ou phases dont une dernière dite phase de récupération.

1. de janvier à juin 1968
2. d'octobre 1968 à juin 1969
3. d'octobre 1969 à décembre 1969.

Mais puisque la matière au programme était ordonnée à un diplôme, deux sessions d'examens furent organisées au terme des deuxième et troisième phases.

Chacune des émissions se répartissait en deux temps, soit, d'une part, "la représentation du problème socio-économique de la région, qui favorise l'apprivoisement des adultes" et d'autre part, "la présentation de notions académiques" (20).

En plus, une émission par semaine est consacrée au Télé-club, soit le vendredi soir de 19 h. à 19 h. 30 sur l'antenne de Chicoutimi, et de 20 h. à 30 h. 30 sur celle de Jonquière. Cette émission servait à récapituler et surtout à mettre en pratique ou à appliquer les connaissances acquises au

cours des émissions de la semaine mais en seule fonction de la présentation d'un problème socio-économique. La plus grande originalité de cette émission, du point de vue pédagogique, fut cependant l'invitation qui était faite à tous les participants de prolonger l'émission par le moyen des discussions en groupe qui se faisaient entre amis à la maison sauf quelques-unes qui eurent lieu dans des salles paroissiales. Mais si au cours de ces rencontres de groupes, on procédait, bien sûr, non seulement à la discussion du thème de l'émission, on prit également la peine, et toujours dans le but de développer une conscience régionale, d'en coucher les résultats dans des rapports dont les autres groupes, d'ailleurs fort nombreux, pouvaient prendre connaissance dans un journal régional de liaison, qui, d'ailleurs, faisait une large part à la libre opinion.

2. Cours par correspondance

En guise de complément aux cours télévisés, et également dans le but de réduire le taux d'abandon, on offrit gratuitement aux inscrits des cours par correspondance qui apportaient des explications complémentaires, des documents sur la question traitée, des propositions de travail personnel et des exercices qui permettaient à tous de

faire leur propre auto-évaluation. Ces cours étaient présentés dans le journal de liaison.

3. Moyens de support

A part les moyens de télécommunication tout juste énumérés, il avait également été mis sur pied un ensemble de moyens qu'on a appelé "cadres formel d'accueil, d'amplification et de support de la communication dans le milieu" (21).

Les discussions en groupe organisées par les comités locaux dans le cadre des émissions du Télé-club et à propos desquelles on vient tout juste de dire un mot, ont constitué le premier maillon d'une chaine de moyens prévus dans le but de faciliter l'intégration des connaissances dont il avait été fait part en premier lieu à la télévision. Ces discussions n'entrent toutefois pas dans de qui est convenu d'appeler les "cadres formels d'accueil". Parmi ceux-ci, il y avait:

1. Les centres de révision

Si les discussions issues des Télé-clubs permettaient aux inscrits de s'exprimer

sur les contenus socio-économiques, les centres étaient, eux, axés sur les difficultés d'ordre proprement scolaire. Ouverts le samedi matin, les centres étaient pourvus d'un professeur et étaient administrés par les commissions scolaires régionales.

2. Les visiteurs à domicile

Ils étaient des personnes-ressources qui visitaient une fois à toutes les 3 semaines, durant la deuxième étape seulement, les inscrits ayant moins que 5 ans de scolarité dans le but de soutenir leur participation et leur motivation (22).

3. Les centres autonomes

Ces centres furent le résultat de l'organisation spontanée d'un cadre d'entraide qui, lors de la dernière étape, a remplacé, pour les fondre l'un dans l'autre, les centres de révision et les visiteurs à domicile. Ils étaient pourvus de dix à quinze animateurs pédagogiques qui, en tout, visitaient périodiquement chacun des 200 petits groupes formés sur la base des liens de parenté, d'amitié ou de voisinage.

4. Les animateurs sociaux

Ils avaient pour rôle de créer la structure de participation sur laquelle s'appuie tout le projet. Ils participaient aux discussions du Télé-club; ils apportaient leur aide aux centres de révision et, surtout, ils contribuaient à la structuration de la conscience régionale.

Comment, maintenant, était structurée sur le plan de l'organisation, cette panoplie des moyens d'enseignement?

Ici on rencontre la première de deux contradictions de taille inhérentes au projet TEVEC. En effet, "une structure de participation est décentralisatrice parce qu'elle cherche à atteindre le plus grand nombre de gens possible". Par contre, "un projet de l'importance de TEVEC, qui exige une rationalisation poussée, non seulement en ce qui concerne les objectifs, mais encore en ce qui a trait à la gestion du système multi-media mis en cause, implique une administration centralisée" (23).

La structure de participation était constituée de cinq niveaux d'organisation qui englobait les mem-

bres de l'équipe d'animation et du comité local à la base et l'organisme central incluant la direction du projet au sommet. Mais voici plutôt la brève description ainsi que l'organigramme qui en découle que Louise Dubuc a faite de cette structure (24).

a) L'équipe d'animation

L'équipe d'animation joue son rôle à différents niveaux de la structure de participation. Elle prend part au recrutement des élèves et des membres des comités locaux; elle met sur pied les comités de secteur; elle organise la consultation régionale pour découvrir les thèmes socio-économiques qui intéressent la région et elle anime les télé-club.

b) Le comité local

Son territoire est la municipalité. Ses membres sont élus publiquement. Il se charge de faire la publicité du projet et de transmettre les informations qui le concernent. Il dépiste et suggère au comité de secteur, des noms de professeurs pour le centre de révision et de visiteurs à domicile. Il met sur pied les télé-clubs et les centres de révision, et supervise leur fonctionnement.

c) Le comité de secteur

Son territoire est celui de la commission scolaire régionale. Il est composé de représentants des comités locaux, de représentants de la Division de l'Education permanente de la commission scolaire, de l'animateur et d'un conseiller technique délégué par le comité de l'Opération-Départ (comité de mise en oeuvre de TEVEC). Il a pour rôle principal l'administration du projet au niveau de ce territoire. Il élabore et supervise les programmes d'action. Il assure la communication horizontale entre les comités locaux en faisant parvenir à tous, les rapports qu'il reçoit de chacun; il assure également la communication verticale entre les comités locaux et le comité consultatif régional. Il choisit le professeur du centre de révision avec les membres de la Direction de l'Education permanente de la commission scolaire et choisit les visiteurs à domicile.

d) Le comité consultatif régional

Il est composé de deux représentants de chaque comité de secteur, du délégué régional de TEVEC et de représentants des organismes à caractère

social de la région. Il a droit de regard et d'avis sur tout et peut, s'il le juge nécessaire, former des comités de travail pour étudier des problèmes spécifiques. Son rôle fondamental est d'assurer un dialogue permanent avec les différents comités et l'organisme central au sujet du contenu des émissions et des modalités d'application de l'expérience.

e) L'organisme central

L'organisme central comprend la Direction du projet, le Comité de Coordination, le Comité de Coordination de la Recherche, et différents conseils d'administration. La Direction du projet a sous sa dépendance les secteurs d'Animation, de Production et de Pédagogie; elle dirige la structure de participation par l'intermédiaire de la Délégation Régionale.

ORGANIGRAMME ADMINISTRATIF DU T.V.E.C.

- 1ère ETAPE -

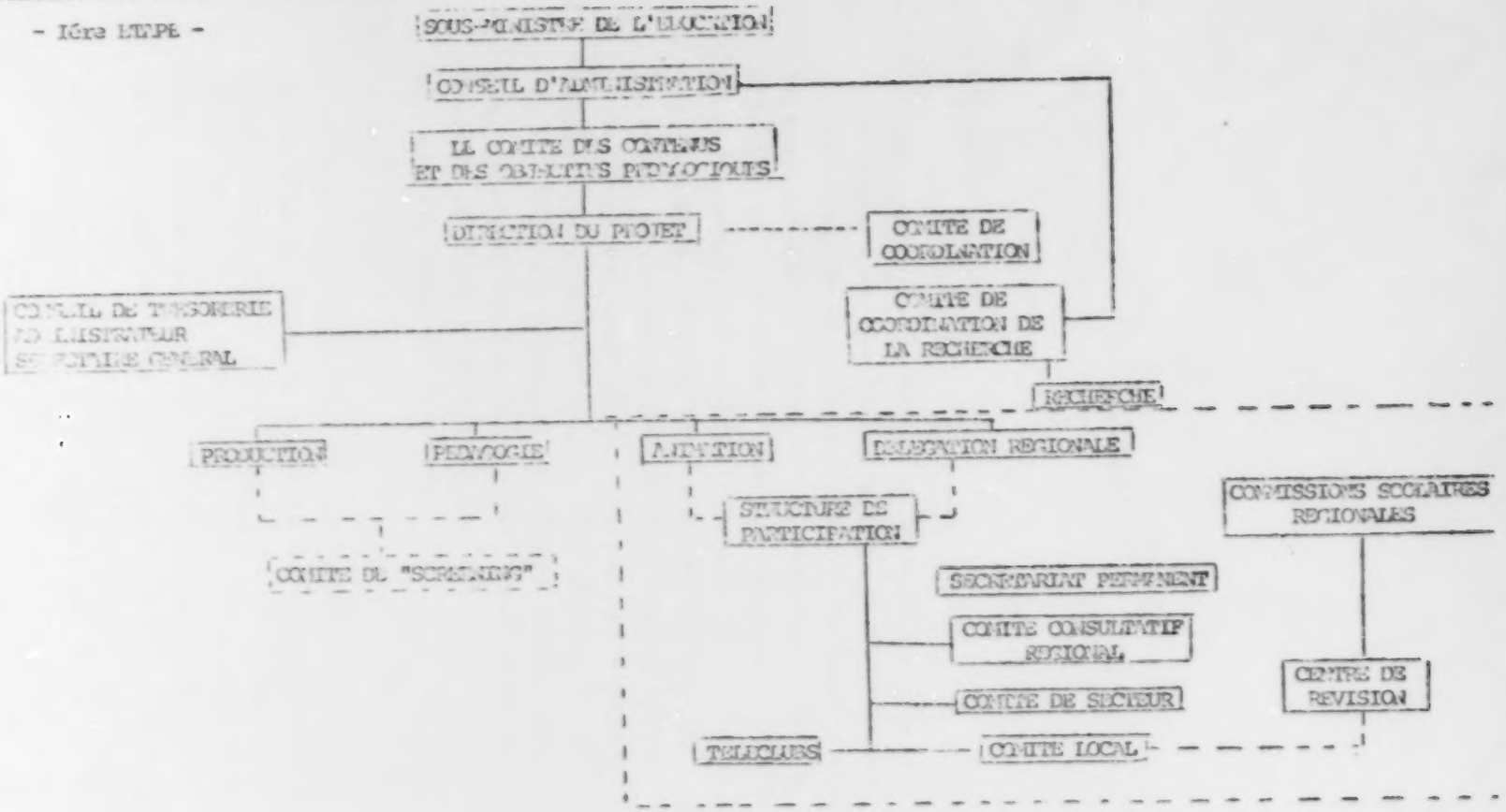

IV

TEVEC en chiffres

Les inscriptions

On s'attendait, selon les prévisions les plus optimistes, à ce que 20,000 personnes s'inscrivent au programme de rattrapage scolaire de TEVEC. Mais la campagne publicitaire sut si bien exploiter la possibilité d'obtenir en 48 semaines le diplôme de 9e année, qu'on dut l'atténuer par crainte que le nombre fasse éclater les budgets prévus. En effet, pas moins de 34,000 personnes s'inscrivirent à TEVEC, même qu'on aurait pu atteindre 50,000, voire 60,000. Mais, si à un moment, on a craint de ne pas disposer des fonds nécessaires pour répondre aux besoins accrus, un coup de fil du sous-ministre Yves Martin eut tôt fait de rassurer tout le monde à ce propos.

Parmi les inscrits, on comptait 5,000 sous-scolarisés en terme du contexte nord-américain, c'est-à-dire qui n'avaient pas plus de 5 ans de scolarité. De ce nombre, environ 47% abandonnèrent, entre les mois de février et mai 1968, parce qu'incapables d'utiliser à bon escient les ou-

tils mis à leur disposition. Ce sera d'ailleurs pour eux que sera mis sur pied un groupe de 20 visiteurs à domicile qui, par une technique d'entrevue, devaient amener l'âme en déréliction à un plus grand degré d'autonomie.

Comme il a déjà été dit, TEVEC s'était donné entre autre pour objectif, de présenter les inscrits aux examens de 9e année tels que préparés par le Ministère pour l'ensemble du système scolaire.

Très peu, cependant, parmi les 34,000 inscrits avaient eu l'intention de décrocher un diplôme, soit qu'un certain nombre l'ait déjà obtenu, soit que d'autres n'en aient pas vu la nécessité. Néanmoins, et au terme d'une campagne de publicité et d'information, 6,600 s'inscrivirent aux examens et 5,290 de ce nombre se présentèrent (25).

Matière	24-25 mai	31 mai-1er juin	Total
Français	3,114	1,792	4,906
Mathématiques	2,802	2,011	4,813
Anglais	2,401	2,110	4,511
Socio-économique	3,522	1,380	4,902

Nous reviendrons, en conclusions, sur les oppositions qui surgirent entre les tenants du système officiel d'examens et de diplômes et ceux qui favorisaient l'innovation en ce domaine.

On aura d'ailleurs apporté beaucoup de soin à la préparation des examens. Soucieux de respecter le caractère original et inédit de l'expérience, on se mit d'abord en frais à TEVEC de consulter divers organismes intéressés en ces questions dont l'Institut de recherche pédagogique du ministère de l'Education puis de faire vérifier et approuver par des comités de spécialistes en éducation permanente tant du Ministère que des commissions scolaires régionales, la série des examens qui, fut-il dit, se comparaient avantageusement avec les examens administrés aux classes normales d'adultes (26).

Les examens de type dit objectif comportaient une centaine de questions chacun et furent corrigés par ordinateurs. De plus, "les examens dans chacune des matières qui faisaient l'objet d'un contrôle (...) étaient gradués selon une difficulté croissante, chaque niveau de difficulté correspondant à une portion délimitée du programme et à un degré académique (éducation de base, pré-secondaire, secondaire I et II" (27).

Pour mieux d'abord connaître les conditions dans lesquelles les examens devaient se dérouler, on décida, avant de les présenter aux candidats, d'assujettir à l'expérimentation, leur organisation et leur confection (28).

Voici les résultats de la première session d'examens quant au nombre de candidats qui ont obtenu 50% et plus pour chaque niveau de difficulté de chacune des matières.

Matière et niveau	Candidats présents	Candidats ayant obtenu 50% et plus	% des candidats ayant 50% et plus
Français I	4,906	4,755	96.9
Français II	4,906	4,713	96.1
Français III	4,906	4,628	94.3
Français IV	4,906	4,437	90.4
Mathématiques I	4,813	4,658	96.8
Mathématiques II	4,813	4,510	93.7
Mathématiques III	4,813	4,264	88.6
Mathématiques IV (géométrie)	4,813	4,128	85.8
Mathématiques V (algèbre)	4,813	2,695	56.0
Anglais I	4,511	3,132	69.4
Anglais II	4,511	1,753	38.9
Socio-économique I	4,902	4,603	93.5
Socio-économique II	4,902	3,825	78.0

Au terme de cette première session d'examens, tout n'était pas cependant terminé à TEVEC. Il fallait d'abord penser à ce qu'allait devenir le projet. Quelle suite, en effet, devait-on on pouvait-on lui donner dans un avenir pas trop éloigné? Mais, tel qu'il avait été convenu, il fallait de façon prioritaire et immédiate, donner à ceux qui, ou bien, avaient failli, ou bien ne s'étaient pas présentés aux examens, la chance de se reprendre. Ce fut TEVEC-récupération. A l'automne 1969, commença donc une nouvelle session de cours télévisés qui, elle également, allait déboucher sur une session d'examens.

Dans l'ensemble, les résultats de TEVEC-récupération furent décevants. D'abord, les émissions connurent une baisse très nette de popularité qu'expliquerait du moins en partie, il appert, la suggestion de Radio-Québec de réduire de une heure et demie à une heure la durée des émissions et leur nombre à 3, ce qui apparamment ne permettait pas de créer une habitude d'écoute valable (30).

D'ailleurs prévu dans le simple cadre de reprises d'examens, TEVEC-récupération n'aura pas suscité dans la région, l'enthousiasme des deux étapes précédentes. Il n'y eut, en effet, que 1513 inscrits aux examens, dont seulement 148 nouveaux et le taux de présence aux examens fut faible.

Candidats aux examens de décembre '69 (31)

Matière	Inscrits	Nombre de cahiers d'examens dûment remplis par l'étudiant et corrigés par l'informatique
Socio-économique	409	240
Français	357	187
Anglais	1,223	983
Mathématiques	823	542

V

Bilan de TEVEC

1. Commentaires généraux et critiques

Il ne faudrait pas se méprendre sur la nature des intentions qui sous-tendent les remarques qui suivent si les contraintes et les difficultés rencontrées par TEVEC accusent trop de relief. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une quelconque conspiration ou d'une recherche compulsive pour trouver la petite bête noire, c'est néanmoins de propos délibéré qu'on aura choisi de dégager ces difficultés et contraintes car, dans le cadre de l'innovation pédagogique, il importe que les points de friction, voire les contradictions, entre les différentes parties, soient identifiés. Cet éclairage ne pouvait d'ailleurs que s'avérer fort révélateur d'une part, quant aux intentions réelles du Ministère, sinon de tout le gouvernement, en ce qui a trait à l'innovation pédagogique, et d'autre part, quant aux comportements à adopter ou des leçons à tirer par les novateurs en pareille circonstance.

Avec TEVEC, on aura voulu procurer à une couche de la population, celle des sous-scolarisés et par conséquent, des économiquement faibles, les moyens de corriger en leur faveur une situation qui les aura desservis en entretenant une condition de dépendance tant culturelle que socio-économique et que, de plus, le système scolaire public omniprésent non seulement ne parvint pas à redresser mais conbribua même à amplifier par l'impossibilité grandissante où il se trouve de pouvoir effectivement satisfaire des besoins par trop utilitaires et souvent éphémères et artificiellement suscités. C'est cette contradiction au sein même du système scolaire, qu'on préfère ignorer pour ne pas avoir à l'assumer, a été, en fait, tout aussi bien à l'origine de TEVEC que de l'opposition entre ce projet novateur et le système traditionnel car celui-ci n'allait certainement pas accepter de bon coeur de se faire mettre en accusation par l'étalage, au grand jour, de ses défaillances et de sa "désutilité marginale" (I. Illich).

Tout projet d'innovation en éducation qui, consciemment ou pas, soustrait l'individu à l'influence du système scolaire traditionnel, qui en retour le rend plus docile et malléable face au

dirigisme gestionnaire, est susceptible de se heurter aux bien-pensants et à l'outrecuidance des élites professionnelles que préoccupe par dessus tout leur propre conservation. On veut bien innover mais à la condition que l'hégémonie du système ne soit pas remise en question et que ses prérogatives restent intactes. Aussi, cherche-t-on à neutraliser toute velléité d'affirmation des novateurs à l'égard du système en accolant à leurs projets l'appellation soit "expérimental" soit "pilote" pour ainsi en consacrer le caractère éphémère.

Donc, dès le départ, il y a un dilemme fondamental entre, d'une part, le système d'enseignement inventé de toutes pièces par une société vouée à la poursuite et à l'entretien de certains intérêts particuliers et, d'autre part, une initiative qui vise au développement de l'autonomie personnelle et s'achève par l'action créatrice des individus sur leur société.

Ce fut, en fait, au niveau du comité pédagogique que s'exprima le dilemme fondamental découlant de l'affrontement entre deux modes d'apprentissage, un s'appuyant sur les ressources du milieu et l'autre sur le système de ses services.

D'abord, il y a eu impossibilité d'établir au sein du comité le consensus requis au plan idéologique (32) tant à ce qui a trait aux conceptions pédagogiques qu'à l'étendue de l'expérimentation. Si tous reconnaissaient le besoin d'expérimenter, les gardiens du système ne croyaient pas pouvoir, sinon devoir sanctionner du diplôme officiel de 9e année ces nouveaux modes d'apprentissage et surtout leurs contenus socio-économiques.

Comme on se refusait à TEVEC à lancer sous de fausses représentations une population dans un vaste projet de scolarisation qui n'eut reçu au préalable la sanction officielle du diplôme, on dût, en désespoir de cause, reculer et accepter de diffuser les programmes scolaires réguliers en parallèle avec les thèmes socio-économiques car il n'était plus possible de présenter les matières scolaires au moment où l'auditoire en aurait ressenti le besoin et selon les possibilités des thèmes à l'étude. TEVEC était libre de poursuivre, comme il l'entendait, sa pédagogie fondée sur des apprentissages que l'on considérait à TEVEC tout aussi valables mais il ne pouvait escompter accorder de diplôme officiel sans se plier aux exigences du programme officiel.

Voilà comment se termina en faveur du système et de sa technocratie la rencontre entre deux mondes pédagogiques et ainsi en fut-il décidé du sort du projet, du moins en tant qu'entreprise de conscientisation, car on était déjà obligé de pactiser avec celui dont on réprouvait le caractère immuable et surtout l'insouciance à l'égard des laissés pour compte. Aussi le milieu ne peut-il pas devenir éducatif et contribuer, de par ses propres ressources, au redressement d'une situation de dépendance. Les affaires sont les affaires, même en éducation.

Voilà qui en est fait quant aux rapports extrinsèques à TEVEC. On se penchera maintenant sur les contradictions de son propre fonctionnement, compte tenu des buts que le projet poursuivait.

En premier lieu, la structure participative de TEVEC nous apparaît être trahie par une structure administrative centralisée. Il y aurait eu en effet contradiction entre la fin recherchée et les moyens mis sur pied pour l'atteindre.

D'une part, une structure de participation est décentralisatrice parce qu'elle cherche à atteindre le plus grand nombre de gens possible. D'autre part, un projet de l'importance de TEVEC, qui

> *exige une rationalisation plus poussée non seulement en ce qui concerne les objectifs, mais encore en ce qui a trait à la gestion du système multi-media mis en cause, implique une administration centralisée. Cette ambivalence du projet constitue déjà une grande difficulté* (33).

En fait, on peut se demander si un projet gouvernemental, financé à même les fonds publics dont une poignée de personnes se croient être les intendants bien intentionnés, peut être aussi spontané que l'idéologie propre au projet le voudrait. Com-

ment, d'ailleurs, pourrait-il en être autrement lorsque le projet n'est pas une création vraiment autochtone mais une stratégie d'intervention conçue par des personnes certes généreuses et que l'existence de la pauvreté dans une société d'affluence scandalise.

Les concepteurs du projet étaient sans doute conscients de la contradiction inhérente au projet et au rôle qu'ils y jouaient; aussi ont-ils cherché, en tant qu'instigateurs du projet, à s'effacer en faveur des gens du milieu qui ont assumé les fonctions d'animateur social. Mais qu'en serait-il resté du projet après, si on lui avait retiré ses appuis lointains? Cette question est sans doute celle qui mettra le projet à l'épreuve. Elle en est le moment de vérité. Si, en effet, on a réellement pu mettre à profit les dynamismes locaux et si la mobilisation de toutes ces énergies n'a pas été un coup publicitaire et, par là, factice, pourquoi l'idée n'aurait-elle pas pu continuer à faire fortune après avoir reçu une première impulsion?

Ou bien, en effet, le projet était artificiellement soutenu par un apport extérieur massif et n'avait donc rien de spontané, même si on se réclamait des dynamismes locaux, ou bien il était

authentique et ne jaillissait pas d'un fond d'idéalisme pédagogique et socio-culturel et il aurait dû, par conséquent, survivre à sa fin officielle. Nous verrons plus loin ce qu'il advint de TEVEC.

On peut néanmoins conclure que TEVEC n'aurait jamais existé sans sa structure administrative centralisée, ce qui nous porte à croire que les milieux populaires sont bien loin de pouvoir soutenir un effort de relèvement qui n'aurait jamais été entrepris, n'eut-ce été ces quelques hommes de vision et sans lesquels une masse reste une masse et quelque fois en proie à l'exploitation.

D'autre part, et c'est là une autre conclusion que l'on peut tirer de la contradiction fondamentale entre le structure administrative centralisée et la structure de participation qui laissait les inscrits libres de déterminer les orientations de base et l'utilisation qu'ils entendaient faire des programmes, on pourrait croire que TEVEC aura été pour quelques-uns l'occasion d'appliquer une idéologie ou théorie de l'éducation à une population qui s'est prêtée de bonne grâce à une expérimentation qui ne pouvait et ne devait pas avoir de lendemain. A qui donc servent les projets-pilotes? Aux théoriciens mal à l'aise ou à ceux que l'existence pressait?

En second lieu, signalons le dilemme qui est inscrit dans la pédagogie de TEVEC et que d'aucuns ne manqueront pas de percevoir comme un cul-de-sac.

Ce dilemme et impasse se retrouve d'abord au plan idéologique dans la formulation de l'objectif fondamental de TEVEC qui aurait été de "mettre les adultes en position de parvenir à une meilleure compréhension de leur milieu et, par conséquent, d'eux-mêmes. Cette perspective d'intégration de l'homme à son milieu implique la possibilité d'agir sur ce milieu avec lequel il cherche à se réconcilier" (34).

L'effort principal de TEVEC visait à élargir la base populaire de la participation au développement régional. Si on accepte, à titre d'hypothèse, qu'un tel résultat ait été possible, on doit également accepter qu'il se serait produit un réaménagement profond des priorités du développement régional et la mise en place d'un type nouveau de leaders. En ce sens, TEVEC aurait été l'annonciateur d'un nouveau pacte pour la transformation sinon la transmutation de la société. Si, d'ailleurs, la conscientisation n'avait pas au moins impliqué pareil changement radical qu'elle eut été un leurre. Contrairement au système d'éducation officiel qui,

lui, viserait davantage à mettre en équation les besoins de formation et de production, l'idéologie arrêtée par TEVEC débouche sur la remise en question des principes et des valeurs d'un système enclin au gaspillage tant de ses ressources humaines que de ses ressources naturelles, car ainsi l'exige le malthusianisme inscrit au coeur même de son économie.

Il fallait donc envisager devoir déboucher sur l'engagement politique. C'est à ce point critique que TEVEC décrocha: "Nous sommes ici en présence du dilemme fondamental du projet TEVEC, soit tenter de concilier une entreprise de formation non-directive, à partir d'un contenu socio-économique emprunté au vécu de l'adulte sans déboucher sur l'expérience politique collective" (35).

Une population à qui on avait permis d'entretenir d'aussi beaux espoirs ne fut sans doute pas sans s'apercevoir qu'elle avait été bernée, car rien n'allait changer.

Or, il importe de s'interroger sur la viabilité d'une initiative comme TEVEC au sein même d'un système fortement structuré déjà voué à la pour-

suite de fins et d'intérêts d'un tout autre ordre. Comment, en effet, pouvait-on espérer préserver pour un certain temps l'autonomie dont un projet comme TEVEC a tant besoin lorsque l'on dépend, financièrement, de ce système qu'on ne fait rien moins qu'accuser? Il fallait être naïf.

D'ailleurs, était-il possible de l'être lorsque dès le départ, TEVEC avait été conçu comme un "projet-pilote"? Comment et pourquoi un projet d'une telle portée pouvait-il être enfermé dans un laps de temps aussi bref?

Lorsque l'on y regarde de plus près, il semblerait qu'on a surtout été animé par l'intérêt que représentait la mise à l'essai d'une mécanique d'intervention que par le désir, si on y a vraiment cru, d'aller au bout d'une idée, d'ailleurs très exigente.

Dorénavant, ne faudra-t-il pas en quelque sorte proscrire en éducation l'utilisation de termes tels que "pilote" et "expérimental"? Non pas que tout projet nouveau ne doive pas subir l'expérimentation pour en corriger les imperfections mais si on est convaincu de la valeur d'une

idée, tout doit être fait pour qu'elle produise les effets anticipés. Si on ne s'engage pas à fond dans la réalisation, voire l'institutionalisation d'une idée, on ne fera que contribuer au gaspillage auquel on prétendait apporter une solution. Ainsi, d'ailleurs, sera-t-on obligé d'apporter plus de sérieux à ses projets et évitera-t-on aussi bien l'euphorie et l'emballement que le découragement et les baisses notoires d'enthousiasme si, dès le début, on sait qu'on est embarqué sans retour possible.

Contraintes et difficultés

Qu'on ne s'attende pas à une énumération de toutes ces contrariétés qui venaient constamment harceler les dirigeants de TEVEC. En fait, TEVEC fut, tout au long de son existence, en butte à un nombre incalculable de tracasseries administratives qui, plus d'une fois, faillirent l'étouffer (36).

Tous ceux qui, à un moment ou à un autre, se frottent à l'administration publique se résignent très tôt à ses lenteurs proverbiales et finissent

par ajuster leur tir. Mais lorsqu'il s'agit d'une entreprise de production soumise à des échéances très serrées, chaque délai manque de mettre en péril l'existence de l'organisme. En fait, il semble impensable de soumettre au même rythme de fonctionnement et aux mêmes normes tous les services de l'administration publique et on doit, par conséquent, prévoir des modes de fonctionnement qui soient adaptés aux impératifs et objectifs de l'organisme. Il ne faut donc pas craindre d'accorder, surtout à ces organismes axés sur l'innovation, une plus grande autonomie si on veut qu'elles fournissent leur plein rendement et soient en mesure de répondre en temps opportun à ce que comporte d'imprévisible toute incursion en terre inconnue.

D'ailleurs, lors de la phase dite "TEVEC-récupération", la Commission scolaire régionale avait accepté de servir d'agent administratif au projet, et contrairement à ce qu'on avait toujours connu, on pu, enfin, compter sur une administration rapide et efficace une fois les bureaucrates invétérés mis hors de portée.

L'administration publique centralisée et l'innovation sont, en effet, à l'antipode l'une de l'autre et la trop grande dépendance de ce dernier par

rapport au premier, équivaut ni plus ni moins à son arrêt de mort.

***

TEVEC aura été en butte à une autre difficulté typique de celle qu'ont rencontrées les initiatives québécoises du même genre. Il s'agit de la double structure au niveau de la production où sont intervenus le Bureau de développement de l'audio-visuel et surtout, Radio-Québec. Là encore, on retrouve le sempiternel conflit entre pédagogue-concepteur et technicien. Même si ces nouveaux organismes surent rendre quelques services à TEVEC, ils ne purent, par contre, compenser "pour les inconvénients d'une double structure à l'intérieur d'un même projet" (37) où des conceptions différentes se sont tout particulièrement heurtées à propos de la distinction entre le contenant et le contenu puisque Radio-Québec aurait voulu qu'on lui fasse une commande que seule elle réaliserait. Les dirigeants de TEVEC se sont opposés à cette distinction qui, selon eux, aurait non seulement rendu le projet méconnaissable mais l'aurait tout simplement sabordé. Radio-Québec se rendit à l'évidence et accepta que pédagogues et réalisateurs soient in-

tégrés à une seule et même équipe sous la gouverne de TEVEC ce qui, néanmoins, n'empêcha pas Radio-Québec d'inscrire les réalisations de TEVEC à son palmarès! (38).

Quelle leçon pouvons-nous tirer de la répétition de cet imbroglio?

On pourrait longtemps disserter sur ce qui a pu produire une telle situation de conflit d'autant plus que quantité de facteurs peuvent être invoqués pour l'expliquer. Qu'il suffise d'invoquer l'opportunisme de mauvais aloi des nouveaux organismes et surtout de leurs dirigeants qui, sous le prétexte de la nécessité de "contrôler les réalisations et les initiatives dans le domaine de la radio et de la télévision" crurent, en effet, d'abord devoir commencer l'implantation d'une nouvelle politique des communications en se servant de TEVEC alors qu'à l'origine, celui-ci ne lui devait rien.

Ne faudrait-il pas toujours se méfier de ces hommes qui ont toujours dans leur sac des remèdes-correcteurs ou quelque panacée à apporter à une situation que eux-mêmes jugent devoir corriger et qui,

ensuite, se retrouvent les maîtres d'oeuvre de l'opération nouvelle? N'y a-t-il rien de pire que ces marchands d'illusions pour vider de leur sens l'activité d'artisans consciencieux qui, dans une structure alourdie, se trouvent dépossédés à cause de la distance de plus en plus grande qui s'installe entre les projets et leurs réalisations? C'est, en fait là, le drame de la professionnalisation croissante des activités qui, elle déloge des tâches accomplies jusque-là très convenablement par des artisans dès lors relégués par on ne sait trop quelle autorité occulte, au rang des incompétents.

***

TEVEC n'aura pas été sans se faire quelques illusions en ce qui regarde les possibilités et surtout la flexibilité de la télévision en milieu éducatif. Les difficultés éprouvées à l'égard du "feed-back" nous en donne la mesure.

Les animateurs avaient en effet espéré pouvoir demeurer en communication constante avec l'auditoire de TEVEC grâce à la mise sur pied d'un système de "feed-back". Mais en dépit des dimensions

assez restreintes du projet, on ne put jamais comprimer le temps requis par toutes les opérations du projet, telles la production et sa préparation, les délais de la poste, correction des exercices et compilations des résultats, en deça d'un mois. Avec un cycle d'opération aussi long, il n'était pas possible d'intervenir pour influencer à temps le cours de la production.

Face à l'impossibilité d'un feed-back instantané, l'on n'eut d'autre choix que de le rapporter à des moments, c'est-à-dire de six mois en six mois, où il serait possible de réunir toutes les informations et données recueillies et, de là, procéder aux réajustements jugés nécessaires. En fait, il aurait fallu que le projet connaisse une plus longue durée pour que, à la longue, l'impact des correctifs successifs puisse vraiment se faire sentir.

Mais justement, à cause du temps que la rétroaction requiert, il semble que l'utilisation de la télévision en milieu scolaire n'aille pas sans questions. Si on considère TEVEC en tant qu'expérience d'éducation massive par la télévision, une caractéristique ressort plus que tout autre: sa lourdeur. En effet, à moins d'avoir par hasard

vu juste la première fois, l'émission de télévision comporte un caractère irréparable, irréversible et ainsi contredit ou défigure la pédagogie qu'exige, en fait, le contact de tous les instants avec l'étudiant puisque les réactions de celui-ci en sont la mesure. L'essence même de la pédagogie est, on l'oublie souvent, la répétition, car jamais un maître peut péremptoirement affirmer qu'il a atteint son but: il doit constamment et autrement reprendre sur le champ ses explications.

Or, l'émission de télévision élimine, de par la nature même du medium, la conversation qui fonde la pédagogie et, dès lors, prête à celle-ci le caractère absolu et figé dont on taxait trop facilement le cours traditionnel. A moins d'être autre chose qu'un medium, ce qui semble à peu près impossible, la télévision ne pourra jamais être immédiatement présente tel que la pédagogie le requiert. Aussi, ne pourra-t-elle pas manquer de nous apparaître d'une très grande lourdeur et, à la limite, comme un moyen de manipulation et d'endoctrinement puisque la conversation s'en trouve exclue.

3. Evaluation

Il a déjà été fait mention dans la section "Conclusions critiques" d'un certain nombre de contradictions inhérentes au projet TEVEC. Aussi, n'est-il pas nécessaire d'y revenir, sinon en passant.

Que devons-nous chercher à évaluer dans ce vaste brnale-bas que fut TEVEC? Parmi les différents points de vue ou critères à partir desquels on peut évaluer TEVEC, qu'il suffise d'en retenir deux.

1. Structuration de la conscience sociale: l'animation

Le premier est fonction d'un des buts ultimes assigné à TEVEC, à savoir la structuration d'une conscience sociale. Le second, le plus important mais le plus souvent mésestimé, aura trait à la continuité ou degré d'institutionalisation du projet: qu'en sera-t-il en effet resté du projet?

Le projet TEVEC a d'abord fait l'objet d'une série de onze études ou annexes techniques parues sous le titre général de TEVEC. Une des principales études, l'Animation sociale et la structure régionale de participation de TEVEC, par Henri Tremblay, aura pour sa part situé et évalué ce que fut, par le biais de la structure de participation, l'animation sociale qui, à cause des objectifs qu'on s'était donnés et des ambitions qu'on entretenait, doit servir d'étalon de mesure au projet. L'appréciation du rendement qu'on trouvera de l'a-

nimation et de la participation à TEVEC dans l'étude de H. Tremblay devrait donc nous donner, pour une bonne part, la mesure du degré de réussite atteint par le projet (39).

TEVEC fut une entreprise, et d'éducation de masse et de conscientisation axée sur une participation accrue des laissés pour compte au développement régional. TEVEC avait donc, pour ainsi dire, essentiellement pour but de refaire le tissu humain de la région en tentant d'instaurer dans la population un sentiment d'appartenance à son organisation. C'est pour atteindre ce but ultime, et par rapport auquel d'ailleurs TEVEC se définissait, que l'on en vint à compter sur la technique d'animation sociale dont les fonctions principales ont été, selon H. Tremblay:

1. de maintenir la persévérance des inscrits à TEVEC au moyen de la mobilisation du milieu pour qu'il vienne en aide aux adultes durant toute la période de formation;

2. de favoriser la représentation et la participation de la population aux décisions relatives au fonctionnement de TEVEC;

3. de contribuer, de façon indirecte, à l'émergence et à la structuration d'une conscience régionale (40).

En fait, par rapport au premier point, on espérait, par le biais de cette technique, pouvoir tirer le plus grand profit possible de la motivation déjà suscitée par la télévision et ainsi empêcher que l'intérêt et les inscriptions ne diminuent (41). "L'animation sociale a été chargée de créer les conditions permettant à l'adulte d'apprivoiser la nouvelle situation d'apprentissage (42) qui tranchait nettement sur l'école traditionnelle". Il s'agissait, en effet, d'adapter les "téléquois" au changement (43). L'animation était nettement une activité de soutien.

"Mais si on se base seulement sur... le taux de persévérance des adultes inscrits à TEVEC, sur le taux de fréquentation du centre de révision et du groupe de discussion télé-club, on peut certes être porté à douter de la rentabilité de l'animation sociale...". Tout au plus, a-t-elle "pu aider un certain nombre d'adultes à s'adapter à la situation nouvelle" (44).

Pour ce qui a trait au deuxième point, la fonction consultative, l'appréciation nous montre également qu'elle est restée au-dessous des prévisions: "on est assez éloigné, est-il constaté, du processus de consultation au sens strict du terme puisque la consultation s'est le plus souvent bornée à s'assurer d'un vague appui du milieu organisé" (45).

La rétroaction (feed-back) aurait pu fournir aux inscrits une possibilité de contrôle du projet mais, là encore, la "faible systématisation" et "le problème de la pertinence de l'information recueillie" (46) aurait été responsable de son inefficacité. D'ailleurs, on peut se demander si un organisme aussi lourd et aussi structuré aurait pu endurer qu'on remette, presqu'à brûle pour point, ses orientations en question. Forcément, la matière à consultation devait être relativement mince et secondaire (47).

Pour ce qui est du troisième point de l'animation sociale, sa fonction sociale, on constate encore qu'on est pas allé au bout, et il s'en fallu beaucoup, des possibilités inhérentes à la technique mise de l'avant, sinon à toute la philosophie de TEVEC.

En fait, on sera demeuré à court de la structuration d'une conscience régionale car, tout probablement sous la hantise de la cote d'écoute, on aura préféré s'en tenir à la motivation de la clientèle régulière de la télévision plutôt "qu'à l'objectif axé sur la compréhension de certaines données du développement régional". Or, "une telle approche devait empêcher l'adoption d'une stratégie d'action (au niveau des groupes de discussions télé-club) conséquente avec la stratégie amorcée à l'écran, stratégie qui faisait reposer l'acte de connaître sur sa liaison avec des situations vécues par les adultes" (48). L'animation a peut-être donc failli à la tâche mais, loin de démontrer l'échec de TEVEC et de ses opérations, il aura plutôt été démontré que certains segments de la population ne peuvent être rejoints qu'à grands frais.

De plus, il y aurait eu un bien faible degré d'articulation du contenu scolaire au contenu socio-économique celui-ci ayant été "pour l'adulte une source mitigée de motivation dans un effort de scolarisation" (49), qui aux yeux des participants, paraissait être le plus important. D'ailleurs les griefs que les participants pouvaient formuler, puisqu'on les y invitait, n'avaient aucune suite possible vu l'absence d'interlocuteurs. On discutait

à vide d'où il ne pouvait, par conséquent, manquer de se produire chez les participants, une certaine frustration.

Dans la mesure où les perspectives socio-économiques ont pu provoquer une prise de conscience des réalités sociales, on pourra peut-être dire que les discussions de groupe qui suivaient le télé-club n'auront pas été en vain car elles auront permis de créer chez les participants une plus grande ouverture d'esprit pour lui permettre de mieux suivre les débats publics portant sur les véritables enjeux (50).

Telle aura donc été la plus grande contribution que TEVEC ait fournie à l'évolution des mentalités au Québec car il a, en effet, démythifié les structures de notre société par un "effort systématique d'information et d'explications scientifiques de phénomènes sociaux et économiques" (51). Aussi, en dépit d'un niveau de performance relativement faible, a-t-on retrouvé chez les membres de la structure de participation une satisfaction très grande (52).

2. Continuité

TEVEC ne fut pas sans suites. Tout le domaine de l'éducation permanente et même de l'éducation en milieu défavorisé auront, en effet, pris leur envol à partir du vent de renouveau soulevé par TEVEC qui encore continue de représenter la veine de pensée la plus susceptible de se faire valoir comme solution de rechange à l'école traditionnelle.

Cette expérience d'éducation permanente que fut TEVEC ne laissa toutefois pas derrière elle de traces permanentes. Tout au plus, aura-t-on isolément tenté de profiter de la structure de participation qui avait été mise sur pied à cette occasion. Il est difficile de s'attendre, au terme d'une expérience aussi importante mais surtout trop brève, à ce que s'implante avec quelque degré de permanence, une structure de participation vraiment vivante. Avant, en effet, que ne puissent devenir réflexes les habitudes qu'on aura d'abord artificiellement cherché à créer, il va falloir en quelque sorte, réapprendre TEVEC et refaire par soi-même et depuis le début, comme si l'expérience n'avait pas eu lieu, le chemin qui fut alors franchi. Aussi, aurait-il été illusoire de s'attendre à ce qu'il ait été possible de prendre sans accroc la relève de TEVEC.

Les changements d'attitude et la prise de conscience des besoins qui les sous-tendent exigent beaucoup de temps pour que soit atteinte la maturité requise par toute institutionnalisation.

En fait, on aura ni plus ni moins refusé de tenir compte du facteur le plus important en ce qui a trait à la restructuration du comportement et des changements d'attitudes, le facteur temps. Puisqu'on ne peut en pareille matière escompter de solutions-miracles, il faut, de crainte d'escamoter tout le problème, accorder au temps la chance de faire son oeuvre. C'est là la différence entre, d'une part la planification et d'autre part, l'opportunisme et l'improvisation.

Mais il s'en est néanmoins trouvé quelques-uns qui ont tenté de prolonger l'expérience TEVEC.

Dans un secteur, celui de Louis-Hémon, un animateur de TEVEC assura la continuité surtout suite à l'arrivée, en mai 1970, d'une équipe en recherche sociale de l'Office national du film qui "permit aux responsables du secteur de réaliser une expérience de télévision communautaire" (53) où, cependant, furent surtout discutés des problèmes du milieu.

Dans le secteur Saguenay, et sans que ne soient impliqués les anciens animateurs de TEVEC, le Comité d'action sociale et culturelle du secteur, en collaboration avec "l'Action sociale jeunesse", chercha, au moyen d'une diffusion de l'information pertinente, à poursuivre, pour un an, trois objectifs précis:

1. Scolarisation de la population.
2. Sensibilisation aux problèmes du milieu.
3. Développement d'une conscience régionale.

En fait, l'expérience TEVEC aura surtout servi de banc d'essai au projet Multi-Media dont on ne sait pas s'il aurait vu le jour sans les recommandations soumises en 1969 au Conseil d'administration de TEVEC qui, conformément à son mandat, s'était interrogé sur les suites à donner à TEVEC.

Il ne semble pas aujourd'hui trop exagéré de dire que TEVEC aura presque atteint la stature d'un mythe car il représente la première brèche dans le mur de l'école traditionnelle dont il aura quelque peu rabattu les suffisantes prétentions. En

ce sens, TEVEC aura été une, sinon la plus importante, intervention de renouveau pédagogique au Québec car, de par sa nature même, il a remis l'école en question ou aura au moins amené ses responsables à faire à son sujet un sérieux examen de conscience quant à ses lacunes fondamentales à l'égard des défavorisés.

NOTES

1. Toutes les informations sur les origines de TEVEC sont tirées de la monographie d'un des principaux artisans de TEVEC, Guy Messier, Relation de l'expérience.

2. L'Opération Départ: synthèse des rapports régionaux, tome I, p. 19.

3. Guy Messier, Projet-pilote Saguenay Lac St-Jean, 2e version, p. 13.

4. Ibid., p. 15

5. Guy Messier, Relation de l'expérience, p. 23-24

6. Ibid., p. 25

7. Dominique Joignet, L'idéologie de la communication et les media audio-visuels au Québec, p. 15

8. Guy Messier, Projet-pilote..., p. 15

9. Dominique Joignot, op. cit., p. 16

10. Guy Messier, Relations..., p. 25 a

11. Dominique Joignot, op. cit., p. 13

12. Guy messier, Projet-pilote..., p. 17

13. Dominique Joignot, op. cit., p. 15

14. Langevin Gagnon, TEVEC, annexe technique no 7: Sociodynamique de la télévision éducative, p. 11

15. Dominique Joignot, op. cit., p. 17

16. Loc. cit.

17. Vincent Ross, Henri Tremblay, "Animation sociale et solidarités de support dans l'expérience TEVEC" dans Recherches sociographiques, vol. 12 (1971), no 1, p. 78

18. Ibid., p. 77

19. Guy Messier, Projet-pilote..., p. 19

20. L. Dubuc, op. cit., 3. On retrouve dans Relation d'expérience par Guy Messier, p. 62, le "squelette de base", c'est-à-dire la maquette qui a servi de guide à la mise en place de chaque émission.

21. Ross, Tremblay, op. cit., p. 78.

22. Voir également Guy Messier, Relations..., p. 65-68.

23. L. Dubuc, op. cit., p. 5.

24. Ibid., p. 5-7.

25. Guy Messier, op. cit., p. 82.

26. Ibid., p. 85.

27. Ibid., p. 83.

28. Les résultats sont contenus dans: Rapport des examens expérimentaux, avril 1969, 79 p.

29. Ibid., p. 84.

30. Ibid., p. 90.

31. Ibid., p. 90

32. Ibid., p. 34

33. L. Dubuc, op. cit., p. 5

34. Cité dans L. Dubuc, op. cit., p. 2

35. H. Tremblay, L'animation sociale et la structure régionale de participation de TEVEC, annexe technique no 3, p. 52

36. Guy Messier, Relations..., p. 89. Voir également mémoire du directeur du projet à Yves Martin, sous-ministre, en date du 25 juillet 1968.

37. Ibid., p. 64

38. Ibid., p. 64 a

39. H. Tremblay, op. cit., p. 142-188 et le chapitre intitulé "Conclusion" p. 189-199.

40. Ibid., p. 142

41. Ibid., p. 143

42. Ibid., p. 144

43. Ibid., p. 145

44. Ibid., p. 146

45. Ibid., p. 153

46. Ibid., p. 153

47. Ibid., p. 149

48. Ibid., p. 154-155

49. Ibid., p. 158

50. Ibid., p. 160

51. Ibid., p. 183 et également p. 198

52. Ibid., p. 195-196

53. Ibid., p. 82

DEUXIEME PARTIE:

Programme Multi-Media pour le développement des ressources humaines du Québec (1)

I

Origines

On aura très tôt pensé aux suites à donner au projet TEVEC. Bien que TEVEC fut encore en pleine activité, son Conseil d'administration procéda à la création d'un comité pour s'enquérir des formes que pourrait prendre une nouvelle entreprise d'éducation des adultes. Formé, en premier lieu, des personnes reliées à TEVEC et, également, de représentants du S.M.T.E. et du B.D.A.V., ce comité fournit, en décembre 1968, un premier rapport sur la question auquel s'ajoutent, au cours de l'été 1969 et à la demande du Sous-ministre, un certain nombre d'autres rapports en provenance du Comité de coordination.

Mais c'est le 20 août 1969, en vertu de l'Arrêté en conseil 2451, que le Conseil d'administration de TEVEC confia au Comité du programme de récupération que le décret autorisait l'étude du prolongement à donner à l'expérience en cours. Se basant, d'après Guy Messier (2) sur un des textes du Comité de coordination intitulé "Compétence 75", le Comité dit de récupération soumit à M. Jean-Guy Cardinal, ministre de l'Education, un rapport suivi de cinq recommandations qu'il agréa d'emblée.

PREMIERE RECOMMANDATION

"Que le ministère de l'Education annonce maintenant son intention de favoriser pour l'ensemble du Québec la formation des adultes en utilisant les nouveaux media et en particulier la télévision, qu'il fasse connaître maintenant cette intention, notamment aux organismes impliqués, en particulier la D.G.E.P., le S.M.T.E., Radio-Québec et les C.S.R., et qu'il assure la coordination des collaborations qu'il aura suscitées".

DEUXIEME RECOMMANDATION

"Nous recommandons qu'un projet d'éducation d'adultes incluant l'utilisation

combinée de la télévision, du document d'accompagnement et de l'animation pédagogique, selon des modalités à définir, soit faite à l'intention de l'ensemble de la population du Québec, dans un but d'éducation surtout mais aussi d'instruction, dans la mesure où les connaissances académiques sont nécessaires à une meilleure intelligence du monde et des hommes, et non dans un but étroit de stricte scolarisation".

TROISIEME RECOMMANDATION

"Que soit formé un Groupe de travail chargé de l'élaboration et de la mise sur pied de cette expérience, comprenant les principaux effectifs de l'expérience TEVEC et des représentants des organismes et projets impliqués. Ce groupe de travail devrait commencer ses travaux dès le Ier janvier 1970 et les avoir terminés en juin 1970".

QUATRIEME RECOMMANDATION

"Que les principaux effectifs de l'expérience TEVEC soient engagés comme employés permanents par les divers organismes, en particulier la D.G.E.P., le S.M.T.É., Radio-Québec et les C.S.R., capables de les intégrer et de les affecter plein temps à l'élaboration et à la mise en oeuvre du projet que nous proposons".

CINQUIEME RECOMMANDATION

"Nous recommandons qu'un projet, avec des contenus nouveaux et plus avancés, soit fait dans la région du Saguenay/ Lac St-Jean; qu'il serve de projet-pilote à l'ensemble du programme provincial au niveau des contenus, mais qu'il soit complètement intégré aux structures provinciales dans lesquelles il devrait assurer une sorte de lendemain; nous recommandons que pour le Saguenay/Lac St-Jean, la structure de participation soit maintenue" (3).

L'impulsion initiale d'où Multi-Media allait naître, était donnée non seulement en principe mais dans les faits lorsqu'il fut recommandé et agréé de constituer un groupe de travail dans le but d'élaborer un projet d'éducation des adultes axée sur l'utilisation des media. Ce groupe de travail qui devint le "Comité d'implantation de la télévision éducative" eut comme président, Pierre Leclerc, de la D.G.E.P., et comme secrétaire, Réginald Grégoire, ancien coordonnateur d'équipe à TEVEC. Rédacteur du rapport et âme dirigeante du Comité, celui-ci ne tardait cependant pas à démissionner de son poste dans le fonctionnarisme en juin 1971, soit quelque temps avant la parution du document de travail Multi-Media: du projet au programme, car il se rendait compte qu'il

ne lui servait plus à rien de se battre contre les structures trop rigides du Ministère pour y faire adopter les idées qu'il défendait et que maintenant arrivé au seuil du projet, on semblait exclure (4). En tout cas, et au-delà de ce que l'appellation du comité peut indiquer, on aura cherché à intégrer les techrologies modernes de communication dans un système, cette fois-ci, "normal" de formation des adultes, car à l'encontre de TEVEC, où la télévision était privilégiée, on recherchait à Multi-Media à en arriver à un équilibre entre les media.

Le Comité, selon les mots mêmes du ministre, avait comme mandat:

> *"de voir à l'élaboration et à l'implantation progressive à l'échelle du Québec, d'un programme de formation des adultes échelonné sur plusieurs années, qui donnerait suite à l'expérience TEVEC".*

Contrairement donc à TEVEC, le projet qui devait naître ne devait pas être une "expérience" aussi, après l'acceptation, par le ministre, du

principe du projet, a-t-on insisté pour que "les travaux du Comité conduisent à un programme d'implantation qui puisse être mis en opération à brève échéance" (Yves Martin), voire, selon les mots du ministre, "sans délai".

Au terme du mandat de 6 mois qu'il lui avait été fixé, le Comité d'implantation produisit en juillet 1970, un rapport de 234 pages intitulé: Projet Multi-Media de formation pour le développement des ressources humaines au Québec. L'étude du rapport par les différents services du ministère de l'Education et d'autres ministères trouva son aboutissement dans le Mémoire du ministre de l'Education (M. Guy St-Pierre) au Conseil des ministres en date du 24 novembre 1970. Ce mémoire évoquant "les résultats désormais acquis dans le domaine de la formation des adultes", recommandait que "soit explicitement retenu par le gouvernement le principe du projet multi-media de formation pour le développement des ressources humaines" et que soit également créée "une commission administrative qui, elle, assumerait la responsabilité de l'orientation, de l'organisation et de l'administration du projet". Le Conseil des ministres approuva le mémoire le 2

décembre 1970 et le 10 mars 1971, la Commission administrative du Programme Multi-Media était créé par l'Arrêté en conseil no 905. Le même jour, est adopté l'Arrêté en conseil no 904 créant le S.G.M.E.

Contrairement à TEVEC, dont il est, quant à l'esprit, le prolongement, Multi-Media est né en marge de la Direction générale de l'education permanente, voire en marge des structures du système scolaire public même s'il reprenait à son compte ses grands objectifs. Cette situation aura cependant trouvé son explication dans l'absence, au ministère de l'Education, d'une politique globale touchant l'éducation des adultes dont il n'était d'ailleurs pas impossible que Multi-Media puisse être le premier jalon ou le point de départ d'une telle politique.

Ce parallélisme des structures dans le domaine de l'éducation des adultes a d'ailleurs très tôt amener les dirigeants de Multi-Media à s'interroger sur les rapports qu'ils devaient entretenir avec la D.G.E.P. qui, elle, ne voyait pas d'un très bon oeil la latitude accordée à Multi-Media dans ce domaine qui était le sien. De toutes fa-

çons, l'imbroglio trouva sa solution définitive dans l'adoption, le 30 janvier 1974, de l'Arrêté en conseil no 298-74 en remplacement de l'Arrêté en conseil no 905 qui créait Multi-Media. Déjà intégré pour fin de budgétisation à la D.G.E.P. (18 octobre 1972) et son coordonnateur général nommé directeur général adjoint à la D.G.E.A. (27 juillet 1973), l'Arrêté en conseil allait compléter l'intégration administrative de Multi-Media à la D.G.E.A. tout en lui conservant, cependant, ses orientations spécifiques (5).

Ce ne fut cependant que le 22 juin 1971 que le ministre, tel que prévu par l'Arrêté en conseil, procéda à la nomination des 17 des 19 membres de la Commission administrative dont le président était nommé par le ministre. Les deux vacances sont la conséquence de l'imbroglio avec l'I.C.E.A. quant à la nomination de représentants du milieu. Les premiers membres de la Commission administrative furent: M. Jean-Marie BEAUCHEMIN, sous-ministre associé du ministère de l'Education et président de la Commission; M. Réal MICHAUD, directeur du Service général des moyens d'enseignement du même Ministère, président du comité exécutif; M. Robert GIRARD, directeur général de la ges-

tion du même Ministère; M. Jean-Guy VENNES, directeur général de l'éducation permanente; Sr Ghislaine ROQUET, professeur de philosophie à l'Université Laval; M. Jacques COUTURE, directeur de l'éducation permanente à la Commission scolaire régionale Tardivel (Donnacona); M. Réal CHARBONNEAU, directeur du Service de l'éducation des adultes à la Commission des écoles catholiques de Montréal; M. Pamphile PICHE, étudiant adulte à Montréal; M. Paul BOULET, membre du comité des assistés sociaux nouvelle vague de Rouyn; M. Michel AMYOT, secrétaire général au ministère des Affaires sociales; M. Julien AUBERT, sous-ministre adjoint au ministère des Communications; M. Antonin BOISVERT, vice-président et directeur général adjoint de l'Office de Radio-Télédiffusion du Québec; M. Jacques CHAURETTE, responsable du développement audio-visuel au ministère des Communications; M. Pierre DUCEPPE, pigiste à Radio-Canada; M. Jean-Jacques NOREAU, directeur général adjoint de la planification au ministère de l'Education, coordonnateur temporaire de Multi-Media; M. Jacques ROBERGE, directeur du Service des programmes de consultation au ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre; Mlle Francine CAMPEAU, professeur pour adultes, à la Commission scolaire Salaberry de Valleyfield; M. Yves NANTEL, directeur du Centre d'animation et de culture ouvrière à Montréal.

Comme on vient de le laisser entendre, ce fut à l'occasion des consultations avec l'I.C.E.A., chargé par l'Arrêté en conseil, de recruter les représentants de la "population visée", qu'éclatèrent les divergences qui devaient diviser le gouvernement et les groupements populaires. Ceux-ci, l'I.C.E.A. en tête, auraient voulu que leur soit accordée la majorité des sièges à la Commission administrative, ce qui ne pouvait leur être accordé sans que ne soit révisé en profondeur l'Arrêté en conseil et sa philosophie quant au rôle de la Commission administrative. Refusé une première fois, l'Arrêté en conseil 298-74 concernant la restructuration de la Commission administrative en date du 30 janvier 1974, donna néanmoins gain de cause aux usagers en leur accordant, cette fois-ci, la majorité des sièges au sein de la Commission administrative.

Nommé provisoirement en mai 1971, le premier coordonnateur général de Multi-Media, M. Jean-Jacques Noreau, recrute en mai et juin une équipe dite opérationnelle constituée, à quelques exceptions près, de fonctionnaires détachés dont la tâche fut de traduire en actes le projet Multi-Media et d'en aménager l'implantation dans les trois régions visées. Les membres de cette équipe opérationnelle furent à l'origine:

Jean-Jacques NOREAU
Robert POUPART
André AUBRY
Langevin GAGNON
Claude LORTIE
Guy MESSIER
Gérard PLANTE

Puis vinrent s'ajouter subséquemment:

Roland MARQUETTE
Michel AMYOT

Jean-Marc BARIL
Jacques GOYER

Antoine LANDRY

Claire COUILLARD
Pierre BELEC

Cette équipe a cessé d'exister le 22 mars 1972 au profit du Comité de coordination et d'autres équipes techniques plus différenciées (6).

En novembre 1971, apparaît le document de travail: Multi-Media: du projet au programme. La publication de ce document dans le numéro du 20 novembre 1971 du Bulletin Officiel du Ministère inaugura une "période d'information et de cueillette d'avis et de commentaires" qui donna lieu, entre le 15 et le 21 janvier 1972, dans ces régions où Multi-Media de-

vait s'implanter, à une série de rencontres publiques afin d'y recueillir les réactions des intéressés sur les propositions contenues dans le document. A cette occasion, il se sera d'ailleurs manifesté un assez fort courant de mécontentement et de scepticisme à l'égard de Multi-Media et, tout particulièrement, de l'image participationniste que l'on voulait projeter.

Après la publication, dans le Bulletin Officiel, du document Multi-Media: du projet au programme, mis au point par la Commission administrative, les groupes d'éducation populaire, l'I.C.E.A. en tête, n'ont pas tardé à faire connaître leur désappointement, sinon leur mécontentement. Selon eux, en effet, et le C.S.E., dans son avis au ministre, y accorda foi, le document mis au point par la Commission administrative accusait, quant à l'idéal participationaliste, un net recul si on le comparait au rapport du Comité d'implantation. Après avoir infructueusement tenté plus tôt d'obtenir une majorité des sièges à la Commission administrative, il n'en fallait pas plus pour que soit entamée la crédibilité de Multi-Media auprès des représentants patentés des milieux populaires. Déjà donc, comme il le fut dit lors d'une des réunions publiques, Multi-Media avait un passé, contre lequel ses dirigeants allaient dorénavant devoir lutter.

En tout cas, les groupes populaires se seront sentis trahis par le document de travail Multi-Media: du projet au programme, car on n'y respectait pas, des mots même de l'avis du C.S.E., "les principes de participation qui y sont contenus, et surtout on ne considérait plus exclusivement les défavorisés comme la population visée". D'ailleurs, et dans le même avis, le C.S.E. jugea les délais beaucoup trop rapprochés et les moyens insuffisants pour qu'ait pu être rejointe cette partie de la population à qui Multi-Media était destiné.

Réalisant donc qu'ils n'allaient pas jouer au sein de Multi-Media le rôle que leur engagement dans les affaires du milieu leur méritait et refusant de servir de caution à un gouvernement qui aurait, selon eux, cherché à se donner bonne conscience, les groupes populaires décidèrent de boycotter toutes ses réunions publiques de consultation.

En effet, et c'est là l'hypothèque, sinon la contradiction qui continuent de peser sur Multi-Media, comment ne pas être méfiant face à un projet de nature populaire qui lui, dépend entièrement du gouvernement? C'est ainsi que l'"image sociale" et la crédibilité de Multi-Media ont été, dès le début, tenues dans l'obligation de se réhabiliter aux yeux d'un

public que le caractère novateur du projet avait, a-t-on dit, laissé désemparé et duquel, surtout, il se prétendait exclu.

De toute façon, ces réunions auront surtout eu pour résultat d'inciter les dirigeants de Multi-Media à "établir une stratégie globale de mise en rapport entre le milieu et les responsables de Multi-Media" dans le but "de palier à la détérioration de l'image publique de Multi-Media". Il s'agissait en quelque sorte de "refaire une crédibilité perdue et créer un climat de réceptivité". Mais le rapprochement désiré n'allait certainement pas pouvoir se produire si d'une part, on n'atténuait pas l'importance accordée à "la mise sur pied de mécanismes techniques suffisamment adéquats pour satisfaire les besoins de l'organisation de Multi-Media" et si, d'autre part, on n'adopte pas "une politique d'information, de consultation et de participation orientée vers (ou subordonnés aux) visées véritables des mouvements de bases" sans laquelle "les mécanismes et les techniques utilisées risquent de ne pas dépasser le stade du rituel de participation toujours plus mal accueilli qu'une absence de participation" d'où, d'ailleurs, l'imbroglio dans lequel se retrouvait Multi-Media.

Suite à ses réunions publiques, l'intention des dirigeants de Multi-Media aura donc été d'élaborer une stratégie qui eut pu conduire à "une participation d'usagers, c'est-à-dire d'individus reconnus à partir et en fonction de l'utilisation ou de la mise sur pied de tel ou tel service". Il s'agissait donc de concevoir et de réaliser des "nouveaux modèles de participation (qui) doivent permettre aux citoyens d'assumer le pouvoir tout en acceptant l'encadrement technique de l'Etat". Mais ne se retrouvait-on pas, encore là, en face d'un autre essai de la quadrature de cercle?

Il semble bien que se soit là les perspectives dans lesquelles le projet ait eu, depuis le début, à se débattre. D'une part, en effet, il y avait le ministre de l'Education qui lors de la conférence de presse donnée à l'occasion de la nomination des membres à la Commission administrative déclarait "que Multi-Media n'est ni un immense happening ni un projet uniquement centré sur une animation vide de sens. C'est une opération d'éducation qui comporte à la fois des objectifs de prise

de conscience et des objectifs d'apprentissage et qui, je le répète, puise dans les deniers publics consacrés à l'éducation"; et d'autre part, on retrouve, dans le rapport-synthèse des réunions publiques, une opinion qui exprime le désir de faire "une large place au happening des citoyens" et qui, en conséquence, suggère à juste titre de concevoir "l'organisation de l'administration publique de manière à permettre une politique de l'imprévisible". (7).

L'habileté dont les dirigeants de Multi-Media feront preuve pour se tirer de cette impasse sera sans doute une des mesures de la réussite de l'entreprise que, justement, on aura voulu présenter comme une "stratégie de changement" face aux lacunes d'un système public incapable de répondre aux besoins de l'éducation des adultes.

En prévision de la mise en marche de ses activités prévues pour octobre 1972, et fort des enseignements obtenus lors des rencontres publiques, Multi-Media s'acharna à mettre en place les mécanismes d'implantation du programme dans les trois régions déjà choisies, à constituer les groupes de travail et à éla-

borer les projets éducatifs qui sont la substance même du programme, tâche qui avait d'ailleurs débutée au lendemain même de la nomination du coordonnateur général intérimaire.

II

Sources idéologiques

Multi-Media est un maillon dans une longue chaîne d'expériences menées dans tout l'Occident sur l'intégration des moyens de communication de masse au domaine de l'enseignement.

Parmi les expériences étrangères qui ont exercé une certaine influence sur les membres du Comité d'implantation de la télévision éducative pour la formation des adultes, on retrouve Télé-promotion rurale dans l'ouest de la France, l'Open University en Grande-Bretagne, le N.H.N. Correspondance High School au Japon et le Telekolleg de la Bavière en Allemagne. On retrouvera, d'ailleurs, dans le quatrième volume du rapport de l'Opération Départ (Montréal) une description de 15 expériences dont celles tout juste énoncées, menées à travers le monde et qui toutes cherchaient à élaborer des modèles nouveaux "d'environnements éducatifs".

Il n'est toutefois pas possible de connaître ce qui a pu être retenu de ces expériences car il ne semble pas qu'on se soit nulle part livré à quelqu'analyse que ce soit les concernant.

Plus près de nous, cependant, il y aura eu TEVEC dont on faisait en quelque sorte l'évaluation au moment où prenait forme l'idée de Multi-Media. L'influence de TEVEC sur, du moins, les premières formulations du projet Multi-Media sont surtout dues cependant à l'expérience acquise par certains membres du Comité d'implantation au cours de leur passage à TEVEC.

Cette influence se reflètera surtout dans le rapport du Comité d'implantation, Projet Multi-Media de formation pour le développement des ressources humaines.

L'expérience acquise au cours de TEVEC de façon concrète aura également été condensée dans un rapport préparé en mai 1971, rédigé par les membres d'une équipe de recherche affectée à l'évaluation de TEVEC, Synthèse

des recommandations tirées de l'expérience TEVEC: indications pour les systèmes multi-media d'éducation des adultes. Par les recommandations qu'ils auront jugé à propos de faire, les auteurs auront voulu faire profiter la direction tout juste mise en place de Multi-Media des leçons qui semblaient se dégager de l'expérience TEVEC. Mais tout ce travail pour procurer à Multi-Media une "mémoire organisée" aura été fait en vain car, selon certaines personnes de l'entourage, ceux à qui il était destiné n'en tinrent aucunement compte.

Il en fut en apparence tout autrement en ce qui a trait au volumineux rapport intitulé L'Opération Départ (Montréal), où on entreprit "de poursuivre en profondeur une réflexion systématique sur la notion d'éducation permanente". Axé sur la recherche et délaissant l'animation et la sensibilisation mises de l'avant par l'Opération Départ régionale mais impossible à réaliser dans la métropole, l'équipe de Montréal se sera accordée "le privilège... de remettre en question les façons courantes de poser les problèmes de l'éducation des adultes et de l'éducation permanente".

Ce rapport est sans aucun doute l'expression la plus cohérente, bien que théorique, des fondements et des finalités, voire même de l'idéal du nouveau projet éducatif que devait être Multi-Media. Le rapport du Comité d'implantation, surtout le tome I sur les orientations et les données de bases, n'aura fait que reprendre pour son propre compte les idées déjà mises au point par l'équipe de l'Opération Départ (Montréal) et diffusées préalablement à la rédaction finale du rapport.

Bien que l'équipe ne fut constituée qu'en septembre 1968, le responsable, André Aubry, avait pour sa part déjà commencé à préparer le terrain et à recruter les personnes qui allaient l'entourer. Son travail qui se termine en avril 1971 sera couronné par la publication des 5 gros volumes du rapport en mai 1971.

Le plat de résistance de ce rapport demeure, toutefois, le second volume. On y trouve, en effet, "un modèle théorique d'éduca-

tion permanente qui, sous la forme de propositions commentées, ramasse ce qu'il y a de plus ferme dans notre pensée". Mais si le rapport sut, en fait, impressionner les futurs dirigeants de Multi-Media par les idées qu'y étaient exprimées, on le doit au fait que ses auteurs auront sciemment évité d'en faire un livre de recettes et un plan d'action et de développement. Les auteurs auront plutôt voulu "exprimer un processus de réflexion qu'un résultat de recherche" et, comme tous ceux qui sont davantage soucieux de cerner et d'approfondir un problème que de proposer des solutions pratiques, ils se seront plutôt mis à la recherche d'une idée directrice qui insufflerait un esprit nouveau dans le système scolaire. Délaissant l'aspect quantitatif de la réforme scolaire et sur lequel on avait, d'ailleurs tant insister, ils auront confusément recherché pour le Québec "un nouveau projet social en éducation".

Si ce rapport a ainsi pu se gagner la faveur de ceux qui cherchaient à vraiment relancer l'éducation au-delà de la frénésie de la scolarisation et du diplôme, c'est justement

qu'on y aura senti la présence d'un souffle nouveau qui semblait vouloir donner un sens à une activité qui en était dépourvue. Renversant le schème dans lequel l'éducation est habituellement envisagée, les auteurs du rapport auront cherché à rattacher l'éducation, non pas à l'acquisition cumulative des connaissances mais "au processus de croissance intérieure des personnes" d'où le concept tant injustement critiqué du "s'éduquant" c'est-à-dire de l'étudiant qui prendrait en main son propre développement en ne tenant compte que des seuls impératifs de son "propre dynamisme vital". Le nouveau modèle d'éducation devait renoncer à contrôler le "cheminement intérieur" de chacun en "imposant comme un joug un modèle de croissance purement arbitraire et trop souvent répressif". Aussi le système éducatif devait-il, dans cette perspective, laisser tomber l'obligation imposée au système traditionnel, de préparer la main d'oeuvre (Voir le cinquième volume de l'Opération Départ (Montréal), p. 101-115, 146-148 et le troisième volume, p. 44-45). A la place, on proposait qu'il devienne le gérant "des ressources extérieures aux personnes" de façon à "favoriser une libre interaction du s'éduquant avec ces ressources".

C'est, en fait dans le cinquième volume dans la section sur les objectifs de l'éducation (p. 60-69) de même que dans le rapport du C.S.E. pour l'année 1969-70, L'Activité éducative, que l'on retrouvera énoncés les principes philosophiques qui sous-tendent ce modèle d'éducation dit organique et d'après lequel l'étudiant devient l'agent principal de son développement en prenant comme point d'appui ses propres ressources intérieures et son dynamisme.

Si on veut cependant remonter aux sources ultimes de l'approche de l'opération Départ (Montréal) et de Multi-Media à l'éducation, on n'aura certes aucune peine à reconnaître l'influence de Carl R. Rogers et de sa pédagogie non-directrice toute axée sur la primauté de la subjectivité de l'acte cognitif.

Si la philosophie de l'éducation de Rogers a constitué le point de référence fondamental des membres de l'équipe de l'Opération Départ (Montréal), on aura néanmoins jugé nécessaire de trouver des assises psychologiques à ce mode d'acquisition des connaissances. Les membres de l'équipe se sont, en effet, longuement attar-

dés sur la mise au point d'un schème épistémologique qui leur fasse comprendre ce qui se déroule dans le sujet connaissant autonome. Ils ont cru trouver ce schème d'explication de l'élaboration des connaissances dans la psychologie perceptuelle, ainsi qu'on l'a nommée, et qui en terme de mouvement de pensée, vient tout droit du gestaltisme qui, lui, s'oppose à l'aspect mécaniste de la connaissance mis de l'avant par les théories associationistes et, plus près de nous encore, par le behaviorisme pour qui toute acquisition nouvelle valable doit se traduire en un changement de comportement vérifiable sans se soucier de l'intégration psychique du sujet. On bien en effet, l'homme trouve les ressources intérieures pour maîtriser les conditions de son existence, ou bien, de guerre lasse, il succombe à l'attrait de la termitière telle qu'imaginée par Huxley dans Le Meilleur des mondes et dont le film Les Oranges mécaniques nous a fait voir les atrocités.

C'est donc, pour ainsi dire, au coeur même de celui qui se doit d'être le principal agent de son devenir que l'on crut trouver les assises psychologiques de ce modèle sinon de ce contrat socio-éducatif.

Dans l'ensemble, la psychologie perceptuelle voit en l'homme un organisme au sein duquel on peut voir un certain nombre de zones ou dimensions mais qui n'en entame pas le caractère indivisible. L'homme, en fait, est un tout, un organisme, "qui évalue et qui croît, selon son dynamisme propre, vers la pleine actualisation de lui-même" "en situation d'échange avec le monde extérieur". L'homme, dont on se réclame, n'est pas une somme d'éléments disjoints mais un ensemble autonome qui manifeste une solidarité interne et possède ses propres lois. "Il s'ensuit que la manière d'être de chaque élément dépend de la structure de l'ensemble et des lois qui le régissent" (Lalande).

Le choix, si vraiment il y a choix en pareilles circonstances, d'une conception ou d'une philosophie de l'homme que les membres de l'équipe de l'Opération Départ (Montréal) ont justement cru devoir faire comme prolégomène à l'élaboration d'un modèle d'éducation permanente future reflète très nettement l'option personnaliste des auteurs et,en tout dernier ressort, l'influence consciente ou inconsciente de l'école spiritualiste française et plus particulièrement d'un Maine de Biran dont la psychologie est toute entière

vouée à la découverte de l'homme intérieur et de ses virtualités qui sont les seules voies dont l'homme dispose pour atteindre à la réalité des choses. D'ailleurs, la proposition D.3 et les commentaires qui suivent que l'on retrouve dans le deuxième volume du rapport trahissent de façon on ne peut plus évidente cette inspiration biranienne lointaine:

> *L'organisme est animé d'une tendance inhérente à développer toutes ses potentialités, à les développer de manière à favoriser sa croissance et son enrichissement (p. 38)*

Le personnalisme dont ils se réclamaient n'était pas, de l'aveu même des auteurs (vol. 2, p. 2) sans points faibles tout particulièrement en ce qui a trait au "problème des rapports de la personne avec la société". Mais ils s'en étaient déjà bien défendus au tout début du rapport (vol. I, p. 10-12) car ils éprouvaient "plutôt la personne comme un être relationnel dès le point de départ", conception qui remonte à Saint Irénée(2e siècle) qui fondait en l'âme de l'homme la nature relationnelle de celui-ci.

A la base, cependant, de la pensée de l'équipe de l'Opération Départ (Montréal) et des futurs dirigeants de Multi-Media, nous rencontrons une critique de l'école et de la société actuelle ainsi que de leur caractère anonyme

et impersonnel qui, par leurs fausses promesses d'un mode meilleur, veulent empêcher l'homme d'atteindre à une meilleure connaissance de lui-même, qui, elle est le seul gage et la condition sine qua non d'un authentique engagement envers la société. En fait, la préoccupation fondamentale de tous ceux qui ont cherché à remettre en question le système d'éducation traditionnel aura été, face à Moloch qu'est devenue la société d'aujourd'hui, de promouvoir l'autonomie et l'accomplissement de soi. C'est la personne qui doit être la source et la norme du changement.

En ce sens, la critique qu'a fait Guy Lafleur des postulats philosophiques de Multi-Media dans le document, publié par l'I.C.E.A., La Question de la promotion culturelle collective des classes défavorisées, manque la cible car, et peut-être pour mieux confondre la philosophie du projet Multi-Media, il réduit ses finalités personnalistes à l'individualisme du libéralisme économique, concepts qu'il n'est d'ailleurs pas sans utiliser l'un pour l'autre.

III

Définition et objectifs

Après s'être arrêté aux fondements philosophiques et idéologiques du projet éducatif, il

sera maintenant question du système lui-même, c'est-à-dire de l'ensemble structuré des moyens mis au point pour concrétiser les fins qu'on s'est donné.

D'abord, que signifie le terme "Multi-Media"? "Un néologisme, il n'a pas encore un contenu fixe et généralement reconnu" (8). La difficulté que l'on peut éprouver à définir un terme comme Multi-Media ressort du fait qu'il s'agit non pas d'un objet nettement circonscrit mais plutôt d'une réalité dont "la raison d'être même est la personne et, dans celle-ci, ce qu'il y a de plus complexe: le processus de découverte et d'assimilation de la vie, du monde et des autres" (9). En fait, "un projet de formation multi-media constitue une réalité intermédiaire entre la personne et la société. Il ne s'identifie ni à l'une ni à l'autre mais est en même temps au service de la personne et relié par de multiples points de jonctions à l'environnement social" (10). Essentiellement, "Multi-Media est conçu comme une coopérative d'éducation axée sur le développement des ressources humaines des adultes du Québec. Cette coopérative repose sur les principes de la participation et de l'auto-éducation" (11). "Dans cette perspective, Multi-

Media est essentiellement un ensemble de services organisés de façon à ce que les adultes puissent découvrir qu'ils sont capables de reconnaître leurs propres besoins d'éducation et d'apprendre à y répondre par eux-mêmes, en utilisant les ressources qui se trouvent à leur portée et celles qu'ils se donneront, et ce, avec le support des media" (12).

A cause de la nature relationnelle d'un projet multi-Media, il n'est d'autres moyens, pour le définir que de se référer aux éléments ou caractéristiques propres à un tel projet. Dans l'ensemble, on s'accorde pour définir un projet de formation multi-Media par quatre éléments essentiels (13):

1. L'étudiant doit être au centre du système.

2. Un système multi-Media doit s'appuyer sur plusieurs media, certains étant nécessairement d'ordre technologique et d'autres étant nécessairement d'ordre socio-pédagogique.

3. Les divers media utilisés doivent être interreliés, dans un système dit synergique, c'est-à-dire un système où chacun des media prévus réalise spécifiquement ce qu'on attend de lui et participe en même temps à la réalisation d'objectifs beaucoup plus vastes, en coordination intime avec tous les autres media et, au besoin, en remplaçant ou en renforçant l'un ou l'autre d'entre eux.

4. Chacun des media et le système lui-même même, doivent être utilisés avec une certaine ampleur et en conséquence, être prévus à l'intention d'un nombre élevé de personnes.

L'idée du système de formation multi-media reprend, pour le compte de l'éducation, le rôle joué par l'automatisation dans la transformation de l'industrie. Cette idée serait liée, d'une part, à une certaine réforme, voire une transformation de l'éducation conséquente aux besoins de plus en plus grands de formation exigés par une société vouée à la recherche d'un certain mieux-être et, de là, en proie au changement incessant, dont on voudrait cependant que la personne, et non la technologie, soit le centre, et d'autre part, au problème d'accessibilité des masses et de la mise en disponibilité des ressources du milieu.

En un mot, l'idée du projet multi-media est la conséquence directe d'une certaine démocratisation de l'enseignement et de là, un moyen d'égaliser les chances de tous d'avoir, non seulement accès à l'éducation mais également d'en tirer les mêmes avantages.

En fait, Multi-Media est synonyme d'un milieu rendu éducatif par l'adjonction de moyens de communications de masse, d'où son caractère sinon révolutionnaire, du moins "illichien".

Ce serait d'ailleurs avec cette idée en tête qu'on aurait, peut-être, en dernier ressort, con-

senti à la création de Multi-Media. Si en effet, il a pu apparaître à la fois logique et naturel de prolonger l'expérience TEVEC, ce sera surtout pour des raisons d'ordre pédagogique qu'on aura créé Multi-Media et on pourrait même dire qu'elles en étaient la principale raison d'être, car l'intention des promoteurs de Multi-Media était de renouveler un système d'éducation que l'on qualifiait encore tout récemment de surscolarisé et surtout d'installer un plus grand esprit d'initiative dans des apprentissages par trop passifs.

Bien que Multi-Media ait pu être perçu autrement par ceux dont les actions pouvaient, croyait-on, être remise en cause, les dirigeants de Multi-Media non plus que le ministre de l'Education n'ont cherché à ériger un "système parallèle" sans rapport avec l'autre système en place.

Par le biais de l'éducation des adultes et plus particulièrement des adultes défavorisés à qui les portes du système, tel qu'il existe, sont fermées, Multi-Media devait en quelque sorte devenir le banc d'essai d'un nouveau régime pédagogique fondé sur le concept d'éducation permanente et axé sur le développement des potentialités de chacun.

> *"Traduire en un système cohérent et flexible une conception de l'éducation des adultes inspirée du concept de l'éducation permanente et donc centrée sur le développement des potentialités de l'individu"* (tiré du document Les Options fondamentales, p. 12)

Ainsi, espérait-on "influencer, par le truchement du système multi-media..., le système actuel d'éducation des adultes" (Loc. cit.)

Si ce fut en tant que projet d'innovation pédagogique que Multi-Media sut d'abord retenir l'attention ou aura cependant surtout misé sur ses chances de pouvoir exercer une certaine influence sur une conception par trop traditionnelle qui prévalait encore auprès de ceux qui avaient la responsabilité de l'éducation des adultes. C'est ainsi que par le biais du projet Multi-Media, on a pu espérer pouvoir changer l'esprit des programmes d'éducation des adultes et, de là, procéder à une refonte complète de l'éducation des adultes voire de tout le système d'éducation actuel car déjà on refusait de voir en Multi-Media un projet parallèle appelé à se substituer à l'école traditionnelle.

Si ce sont là les perspectives qui, de loin, ont pu commander la création et l'action de Multi-

Media, si ce sont là les espoirs qu'on y a mis, il est possible de conclure, en dépit du fait que les promoteurs ne semblent pas l'avoir entendu ainsi au début, au caractère expérimental de Multi-Media, ce que effectivement un ministre de l'Education n'hésite pas de faire le 20 juin 1972 et à nouveau un second devant l'Assemblée nationale puisque justement, à la deuxième occasion, on entrevoyait le moment où les commissions scolaires et les CEGEP allaient pouvoir prendre la relève de Multi-Media.

Les objectifs fondamentaux de Multi-Media furent définitivement arrêtés dans le mémoire que le ministre de l'Education adressait au Conseil des ministres dans le but de l'amener à approuver la création de Multi-Media (14).

Les deux premiers expriment les finalités ou les buts ultimes du programme:

A. Permettre aux adultes de développer une meilleure compréhension d'eux-mêmes et de leur milieu et ainsi, de participer plus pleinement au développement socio-économique de ce milieu.

B. Permettre aux adultes de parvenir à une formation reliée à leurs besoins, à leur mode de vie et à leurs capacités, compte

tenu des besoins et des priorités de la société québécoise en général et de ceux du marché du travail en particulier.

Les deux autres sont de l'ordre des moyens:

C. Favoriser chez les adultes, dans une optique d'éducation continue, une capacité à utiliser et à développer les ressources informatives et éducatives, actuelles et futures, du milieu.

D. Faire progresser de manière cohérente, à des fins d'éducation des adultes, l'utilisation de moyens technologiques et pédagogiques nouveaux. On trouvera une explication de ces finalités dans le paragraphe portant sur la pédagogie de Multi-Media.

Une fois ces principes bien arrêtés, il restait néanmoins à les traduire en action, à les concrétiser ou, comme l'expression le veut, à les "opérationnaliser".

Les objectifs opérationnels du programme Multi-Media ont été définis dans le très important document, "Les options fondamentales". Parce qu'il était du rôle de Multi-Media, de par sa définition même, de servir d'intermédiaire entre le "s'éduquant" et les ressources du milieu et de faire entrer en rapport le sujet avec la réalité, les objectifs opérationnels qu'on a mis au point, ne font, de leur part, que traduire en termes concis le caractère organisationnel propre au facilitateur qu'est essentiellement Multi-Media.

1. *Susciter l'élaboration de projets éducatifs individuels répondant à des besoins de développement ressentis par les individus, et, le cas échéant, en proposer.*

2. *Contribuer à l'atteinte des objectifs des projets éducatifs des individus. A cette fin, le système multi-media*

   2.1 *mettra en relation l'individu et les ressources éducatives pertinentes à la réalisation de son projet;*

   2.2 *si les ressources éducatives pertinentes sont inaccessibles et/ou inexistantes, le système multi-media verra à les rendre accessibles ou à les mettre en place.*

3. *Evaluer, d'une part avec l'individu, le degré d'atteinte de ses objectifs de développement personnel et, d'autre part, avec les ressources éducatives, leur contribution à la réalisation du projet éducatif.*

4. *Supporter la réalisation de l'ensemble des projets éducatifs en cours à un moment donné.* (15)

Si on peut conclure quant à la nature Multi-Media et de ses effets possibles, il ressort quatre caractéristiques principales:

1. *D'abord, Multi-Media ne se substituera pas au système d'éducation actuel.*

2. *Multi-Media élargit la compréhension du concept de ressources éducatives. L'école, au sens traditionnel et restreint du terme, ne sera plus considérée comme la seule ressource éducative. Tous les éléments, ce qui inclut le s'éduquant lui-même, de l'environnement pouvant contribuer au processus éducatif seront considérés comme des ressources.*

3. *Le concept de ressources éducatives étant élargi, le programme Multi-Media accroîtra le potentiel éducatif de celles-ci.*

4. *Non seulement Multi-Media accroîtra-t-il leur potentiel éducatif mais il gèrera aussi leur actualisation, i.e. leur utilisation maximale* (16).

En fait, l'objectif ultime de Multi-Media a été et est toujours d'affirmer le caractère éducatif du milieu et de toutes ses ressources, ce à quoi, cependant, on ne pouvait parvenir, si au préalable l'homme, avec ses besoins et ses espérances, en devenait le centre. Ainsi, croyait-on rendre l'univers à l'homme et apprivoiser un ordre anonyme évalué qu'en fonction de son utilité.

IV

Pédagogie

La conception novatrice de l'éducation proposée par Multi-Media se reflète d'abord, au plan de la pédagogie, dans les concepts d'"activité éducative" qui lui, en retour, se concrétise dans l'idée du "projet éducatif".

La valeur fondamentale que Multi-Media a cherché à instiller dans sa pédagogie pour, en fait, la fonder aura été la liberté. Par oppo-

sition au système d'éducation actuel qui semblerait obéir à des préoccupations tout à fait extérieures au "s'éduquant" et ainsi se montrerait sous son vrai jour d'agent manipulateur (17), Multi-Media aura voulu faire du "s'éduquant" un agent libre, c'est-à-dire une personne qui à partir de ses propres besoins et aspirations serait l'initiateur ou l'agent du changement. Le changement, dans la pédagogie de l'Activité éducative, n'est plus un quelconque processus qui surviendrait à l'extérieur de la personne mais, en tant qu'il n'en est autre que le devenir, il en exprimerait plutôt l'actualisation car, pour croître, l'être humain doit changer.

En fait et pour résumer l'essentiel de la pensée pédagogique propre à Multi-Media, il n'est que de citer le passage suivant tiré du document Les options fondamentales:

> *L'activité éducative est liée au dynamisme vital de la personne. Le dynamisme vital est cette puissance intérieure qui pousse la personne à actualiser ses potentialités. C'est un besoin de croissance, de plus-être, qui prend la forme de trois besoins fondamentaux: le besoin de connaître, le besoin d'aimer, le besoin de créer* (18).

Sans ces principes pédagogiques, dont Multi-Media s'est fait le promoteur, on peut se demander si nous aurions pu développer une conscience aussi aigue de la crise qui assaille présentement notre système d'éducation. Cette pédagogie, de par sa présence même n'est certes pas sans susciter nombre de questions quant au caractère de celle qui prévaut dans nos écoles et dès lors, elle en constitue, hors l'aspect quantitatif caractéristique de la proeuction de masse, une des mesures essentielles.

***

C'est cependant dans le projet éducatif que la pédagogie de Multi-Media fondée sur la nature de l'activité éducative est mise à l'épreuve et prend forme: il traduit de façon opérationnelle "les finalités générales du Programme Multi-Media en objectifs concrets et en opérations contrôlables" (19). En fait, on considère que cette notion est la "pièce centrale dans l'armature conceptuelle de ce programme" (20).

La nature du savoir propre au projet éducatif était un savoir de type dit fonctionnel, un "savoir - tant du savoir proprement dit, c'est-à-dire des connaissances, que du savoir-être et

du savoir-agir - que les gens identifient eux-mêmes comme leur étant important d'acquérir, de façon informelle,pour une meilleure conduite de leur vie quotidienne soit personnelle, soit sociale, soit politique, soit économique" (21). Contrairement cependant au savoir fonctionnel qui, comme on l'entend d'habitude, a pour but d'amener les individus à s'intégrer par le décodage de leurs messages aux structures existantes, le savoir fonctionnel mis de l'avant par Multi-Media prétend d'abord pouvoir amener les gens à prendre conscience des valeurs réelles que recèlent leurs modes d'existence et, ainsi, jeter les bases d'une dignité personnelle retrouvée.

Dans le système d'auto-formation que Multi-Media s'efforçait de devenir, "le projet éducatif constitue en milieu populaire une nouvelle forme d'entr'aide et un moyen de démythifier le monde de la connaissance en permettant à chacun d'élaborer son propre savoir" (22). En fait

> *... le projet éducatif est une occasion pour un adulte ou un groupe d'adultes qui a identifié un besoin d'ordre éducatif, de définir son objectif de formation, de choisir les moyens et les méthodes pour le réaliser, de l'exécuter et de s'interroger sur le degré d'accomplissement de cet objectif* (23).

Cette définition du concept de projet éducatif a non seulement l'avantage d'être, comme toute bonne définition, aussi claire et précise que succincte mais, de plus elle dissèque cette notion en des articulations ou composantes à savoir:

1. identification des besoins;
2. définition des objectifs;
3. choix des moyens et des méthodes;
4. réalisation;
5. évaluation (24).

L'accomplissement de toutes ces étapes constitue la vraie mesure du projet éducatif.

Ces étapes, par elles-mêmes, ne suffisent pas à réaliser le projet. En effet, pour naître, il faut que chaque projet ait, au préalable, reçu l'impulsion initiale qui lui provient des services offerts par Multi-Media. C'est, en effet, l'initiative de Multi-Media et de ses animateurs qui fait, d'abord, surgir le projet éducatif et que ensuite, s'amorce entre eux ce processus d'interaction nécessaire à la pleine réalisation des possibilités du projet. Une fois défini, le projet est orienté vers le service de

"branchement sur les ressources" que l'on retrouve soit dans les organismes éducatifs déjà en place, soit dans la société en général.

Comme on le constate, c'est à l'intérieur ou à l'occasion du projet éducatif que l'animation trouve toute sa raison d'être. Mais que fut l'animation à Multi-Media? Comment fut-elle conçue ou envisagée?

D'abord Multi-Media n'est pas et n'a jamais été une entreprise d'animation. Sa préoccupation première aura toujours été l'éducation.

L'histoire de Multi-Media n'aura pas cependant été sans susciter quelques méprises à ce sujet. Parce que Multi-Media veut être, en dernier ressort, un lieu de participation , on aura tout probablement cru, où la méprise, qu'il fallait que l'animateur prenne l'initiative de mobiliser la clientèle en vue de l'instruire sur les torts de la société à son égard.

Or, cette conception de l'animation allait à l'encontre de celle préconisée par les promoteurs de Multi-Media, car selon eux, le rôle de

l'animateur était d'être un "facilitateur", un "aide", c'est-à-dire d'expliciter ce qui le plus souvent n'était que vaguement perçu et risquait très tôt de se tarir pour, dès lors, devenir une source de découragement. L'animation, dans l'ensemble, devait faire en sorte que les espoirs ne se transforment pas en obstacles insurmontables et deviennent une source de découragement. Mais en aucun temps, a-t-on cru à Multi-Media, qu'il appartenait aux animateurs, soit d'implantation, soit pédagogiques et sociaux, de déterminer le contenu des divers projets. Il ne s'agissait pas de politiser le milieu mais plutôt de mettre au point des actions de formation.

Comment cependant distinguer entre, d'une part, des projets qui par leur contenu affectent les gens dans leur vie quotidienne, c'est-à-dire le genre de projets dont Multi-Media se faisait le champion et d'autre part, une action qui, parce qu'elle met sur la sellette les dirigeants responsables de notre société et remet en cause les principes qui servent à justifier leurs actions ou leur façon d'agir, serait qualifié de politisation? Sous le coup de l'enthousiasme, les frontières entre les deux doivent inévitablement se brouiller. C'est d'ailleurs dans la

logique même d'un programme tel que Multi-Media qui a essentiellement pour but d'amener les gens à prendre conscience de la situation de dépendance dans laquelle ils se trouvent et, de ce fait, remet en cause la société responsable des injustices sans même qu'il ne se fasse, pour autant, de propagande. Ou bien, on s'en tient aux soit-disant faits objectifs tels qu'établis par une méthodologie scientifique aseptisée et Multi-Media n'aurait pas dû être créé, ou bien on doit accepter les conséquences d'une pédagogie où le "s'éduquant" pense avec ses "tripes" et introduit dans la formulation des problèmes et des projets des points de vue personnels. Ou bien on joue la carte personnaliste ou bien on ne la joue pas.

Comment, cependant, peut-on affirmer que certaine façon d'envisager les faits constitue une distorsion des faits? En ce domaine, puisque dès l'abord, on a invoqué la philosophie personnaliste, tout dépend de la perception que chacun se fait de la situation. D'ailleurs, toute éducation qui passe pour telle, c'est-à-dire qui a trait à l'essentiel, n'est-elle pas, de par sa nature même, subversive puisqu'elle implique une prise en main?

Pour conclure, quant au type d'animation mise de l'avant par Multi-Media, on peut dire que les animateurs ont joué un rôle prépondérant. Mais si l'action de Multi-Media n'aurait pas été possible sans eux, leur action se devait néanmoins d'être discrète, qualité fort peu répandue.

Qu'en est-il plus précisément de l'animation à Multi-Media? Qu'attendait-on, en fait, des animateurs? Quel type d'activité avait-on prévu pour eux de remplir?

On a distingué à Multi-Media quatre types d'animateurs et, de là, d'animation (25):

D'abord du personnel dit "d'implantation". En termes très généraux, ces animateurs avaient pour fonction de collaborer à la mise en place du programme Multi-Media au niveau régional.

Deuxièmement, il y aura du personnel d'animation pédagogique. Les fonctions de ces animateurs seront de l'ordre de la facilitation d'apprentissage...

Troisièmement, il y aura du personnel d'animation sociale. Ces animateurs auront pour fonction de favoriser l'expression de la conscience régionale, la communication entre les organismes régionaux et la population et de veiller à l'entretien des structures régionales de participation et de consultation.

Enfin, il y aura du personnel de coordination d'équipes interdisciplinaires de production (animateurs responsables de projets). Ces animateurs auront la responsabilité de différents projets devant être réalisés dans les cadres du secteur de "production".

Les 3 premiers types, les plus importants, n'étaient pas de par la nature de leur tâche sans se chevaucher puisqu'avec la constitution du groupe et son évaluation, on pouvait passer d'un type d'animation à un autre. La distinction entre les types d'animation ne devait normalement se faire qu'avec le temps bien qu'on ait envisagé que les besoins d'implantation puissent amener les animateurs d'implantation à jouer le rôle d'animateur social.

Quelque temps après, soit dans les orientations de Multi-Media du 10 mai 1972, on distinguait les différents aspects de l'animation à partir de 3 types d'animateurs: l'animateur de base, l'animateur du réseau et l'animateur conseil.

L'animateur de base est responsable du groupe de travail, voit au déroulement du projet éducatif conçu par le groupe et sert de lien humain entre les participants et Multi-Media.

L'animateur du réseau ne se définit pas en fonction d'un seul groupe de base de plusieurs et même d'une clientèle régionale susceptible de former des groupes de base. Un professionnel de l'animation, il est l'agent spécialisé chargé d'organiser et de soutenir les groupes de base dans une région donnée.

"L'animateur-conseil est chargé d'informer et de conseiller le coordonnateur général afin d'élaborer tant les types d'animation que les modes d'animation nécessaires à l'opérationnalisation des objectifs de Multi-Media" (26).

Au-delà de tous ces professionnels de l'animation, on retrouve un autre personnage.

Au coeur même de ce processus d'éducation, on distingue, en plus de tous les professionnels de l'animation, une autre fonction-clef. Il s'agit de la personne-ressource.

Ce dernier moyen de l'animation à Multi-Media est en quelque sorte l'âme de la pédagogie de Multi-Media et, mieux que tout autre élément, il en constitut l'originalité.

Si, en effet, le modèle éducatif mis de l'avant par Multi-Media représente une réponse inédite à des problèmes d'éducation, c'est dans la personne-ressource que l'on doit en chercher la cause.

Essentiellement, Multi-Media est une coopérative d'éducation fondée sur le principe de l'auto-gestion pédagogique. La relation enseignant-enseigné est remplacée par une "nouvelle relation où chacun accepte de partager son savoir et son expérience avec autrui et où chacun reconnaît à priori à l'autre, le droit d'enseigner" (27).

Or, la personne-ressource incarne cet idéal car identifié au groupe de travail de base au milieu duquel il a choisi de travailler, il est en quelque sorte la représentation vivante du milieu devenu éducatif. Le recours à la personne-ressource récapitule tout l'idéal éducatif de Multi-Media puisqu'il signifie que l'adulte pourra apprendre "à se nourrir davantage à même son milieu à partir de ce qui lui arrive quotidiennement" (28).

Ce qui, cependant, sépare plus que leurs fonctions respectives, les animateurs des personnes-ressources est le principe du bénévolat auquel le coordonnateur général tenait à tout prix car, selon lui, il y allait de la philosophie même de Multi-Media. Le modèle éducatif du programme Multi-Media reposait tout entier sur la libre disponibilité et l'utilisation gratuite de toutes les ressources du milieu dont le caractère informel se trouverait profondément altéré si les personnes-ressources devaient être rémunérées "car le salaire de celui qui sait est un premier facteur de distance, posant <u>a priori</u> qu'il y a quelqu'un qui sait et quelqu'un qui ne sait pas. Il est aussi un facteur de dépendance" (29). D'ailleurs, toute connaissance, en tant qu'elle est un bien, est un objet en lequel tous sont également

appelés à participer et, de ce fait, une connaissance n'est jamais aussi bien acquise que lorsqu'elle est partagée avec d'autres. Ainsi, apparaissait à la fois et le sens collectif (communitas, Gemeinschaft) et le sentiment de la liberté. Par contre, toute monopolisation du savoir ne peut avoir pour effet que de renforcer le sentiment de dépendance puisque ceux qui aspirent à ses bienfaits se voient refuser la possibilité de se définir eux-mêmes en fonction de l'écoute qu'ils en font.

Multi-Media, et la fonction de la personne-ressource le démontre bien, aura été fondé sur le désir profond ancré en tout homme de partager avec les autres un savoir qui a contribué à son propre épanouissement.

Le projet éducatif qui constitue l'idée centrale de la conception de l'éducation défendue par Multi-Media dans la mesure surtout où les valeurs indissociables d'autonomie et d'interdépendance des moyens y sont privilégiées, fait nécessairement appel à la participation puisque tout le programme est commandé à partir de la base.

L'idée de participation des usagers à la bonne marche de tout le programme aura été, avant même que le projet ne débute, une des idées les plus chères à ses instigateurs. Le rapport du Comité d'implantation, Projet Multi-Media de formation..., publié en juillet 1970, le premier défendit le principe de la participation majoritaire des usagers au niveau même de l'élaboration des contenus de la détermination des orientations et de la prise des décisions. Ce principe acquis dans les faits, dès l'instauration du programme au niveau des instances locales recevra sa consécration définitive dans l'Arrêté en conseil 298-74 du 30 janvier 1974, qui lui, présentement régit le fonctionnement général du programme Multi-Media et stipule spécifiquement au paragraphe 4 que la Commission administrative "soit composée en majorité de représentants des usagers" du programme.

Cette participation massive des usagers du programme s'organise en premier lieu à partir des groupes de travail dits groupes Multi-Media qui sont les cellules de base où prennent effectivement naissance les projets éducatifs tout aussi bien individuels que collectifs. Mais pour que ces projets soient reconnus, il lui faut être représenté au comité local de Multi-Media par deux de ses membres.

Le comité local est, lui, constitué des représentants d'au moins 3 et, préférablement, pas plus de 10 groupes Multi-Media. La fonction essentielle de ce premier élément de la structure de participation (le groupe Multi-Media étant considéré un élément de base) est d'échanger, à partir de leurs expériences respectives, l'information et de là se donner une formation. Le comité local est le lien pédagogique privilégié car c'est à ce niveau que les groupes Multi-Media qui lui sont rattachés se rencontrent pour discuter et mettre en commun leurs expériences découlant de la poursuite deleurs différents projets éducatifs. Fidèle, cependant au principe de la prépondérance des usagers, l'animateur Multi-Media, même s'il est membre d'office du comité, n'a pas le droit de vote.

A l'échelon supérieur de la structure de participation, on retrouve le comité régional. Ce comité est implanté dans les régions de Montréal où il y en a trois, soit sur l'île de Montréal, sur la rive sud et sur la rive nord ainsi que dans les régions nord-ouest du Québec et du Saguenay-Lac St-Jean.

A la tête de chacun des comités régionaux (3 dans la région de Montréal), on retrouve, d'une part un président élu par les deux représentants de chacun des comités sous-régionaux et le représentant de chaque comité local et, d'autre part, un coordonnateur régional chargé de l'administration.

Le comité régional a principalement pour but l'établissement des priorités de la région au plan éducatif et, de là, de faire connaître à la Commission administrative les besoins éducatifs de la région puis de participer à l'élaboration des projets que la Commission décide de mettre en oeuvre pour répondre à ces besoins.

La Commission administrative forme le sommet de toute la structure de Multi-Media. Son président est nommé par le ministre de l'Education sur recommandation de la Commission. Celle-ci est constituée, au total, de 19 membres qui représentent d'une part les usagers qui y sont majoritaires et, d'autre part, les fonctionnaires ou représentants des ministères des Communications et de l'Education de même que de responsables de l'éducation des adultes dans les organismes publics et privés.

Responsable, nommément de l'administration, la Commission administrative a principalement pour tâche d'assurer la poursuite du programme Multi-Media, compte tenu des orientations de mai 1972, de définir si nécessaire les orientations nouvelles, de participer à l'élaboration des contenus des programmes et des activités et, en dernier lieu, d'allouer les ressources qu'exigent leur réalisation. Libre, au terme de l'Arrêté en conseil no 905, de mettre sur pied les comités qu'il jugeait à propos de créer pour faciliter et accélérer son travail, la Commission administrative se voyait en plus, enjoindre de former un comité de coordination à qui il devait incomber d'"assumer des responsabilités reliées au fonctionnement quotidien de l'ensemble des opérations du programme", émanant soit de la structure de participation, soit des équipes du programme.

***

On ne peut cependant s'empêcher de s'étonner devant les contradictions que ne peut manquer de susciter, de prime abord, la notion de "structure de participation". Les termes de l'expression semblent bien, en effet, exprimer des intentions irréconciliables, du moins en stricte logique.

En dépit de tout l'idéal et la ferveur qui aient pu animer les promoteurs du projet, on demeure en droit de se demander, indépendamment de la logique inhérente à tout le système d'éducation, si la filière d'approbation des projets, si souple et si large de vue fut-elle, ne risquait pas, tout au moins d'aller à l'encontre de l'esprit de libre initiative dont on voulait que les usagers fassent preuve? On ne peut,en fait,élever qu'un, même de la façon la plus démocratique qui soit, sans du même coup l'éloigner de ses commettants et, par là, perdre tout contrôle immédiat sur lui et ainsi dérober à la base le pouvoir décisionnel qu'on disait lui appartenir (30).

De plus, l'existence d'une structure, quelle qu'elle soit, ne contribue-t-elle pas à une certaine dévalorisation des actions de la base? N'a-t-elle pas toujours un relent de parternalisme et n'empêche-t-elle pas d'atteindre un des principaux buts du programme qui était de développer chez ses usagers le sens de l'autonomie et, par là, de la dignité?

Il semble bien, d'ailleurs, qu'on ait été conscients, au sein de la structure de participa-

tion, des ambiguïtés que celle-ci contenait. Pour résoudre cette contradiction, certes gênante aux yeux de ceux qui se targent de promouvoir le droit à la libre détermination du programme par les usagers, un sous-comité de la programmation, aura proposé une série de mesures qui, dans l'ensemble, visaient surtout à instaurer un meilleur système de communication et de rétroaction au niveau des activités locales. L'autonomie des groupes ne pourra devenir une réalité que si l'interdépendance entre les groupes s'accroît. Un meilleur système d'information horizontal devait pouvoir palier aux vices d'une structure verticale et ainsi renforcer l'impact de leurs actions conçues isolément.

Il reste néanmoins à tirer des conclusions quant à l'expérience Multi-Media et tout ce qu'elle a comporté de nouveautés. Mais attendons plutôt d'y revenir, après avoir complété l'examen du programme Multi-Media, lors de la conclusion.

V

Programmation et projets

Une aventure comme Multi-Media, si généreuse soit-elle, doit tôt ou tard connaître les avatars de l'action. Entre, d'une part, l'élévation des principes et, d'autre part, le caractère ingrat de l'action quotidienne, l'écart peut parfois paraître considérable, surtout au début d'une expérience de la portée de Multi-Media, qu'il est difficile de voir ce que le prosaïsme de celle-ci peut devoir à l'élévation des premiers. Quiconque tente, en effet, de traduire en action une philosophie de l'éducation s'expose non seulement à la critique, ce qui est normal lorsque l'on remet certaines choses en question, mais surtout à ne plus pouvoir reconnaître sa pensée dans ce qui est fait en son nom.

Les projets conçus dans le cadre du programme Multi-Media ont-ils répondu aux attentes qu'on avait placées en eux? Ont-ils atteint la vraie mesure des objectifs qu'on s'était donnés tout aussi bien que de la philosophie qui les a inspirés?

Ces questions, si on pouvait y répondre, nous permettrait d'emblée d'évaluer le programme Multi-Media. Or, le programme de recherche et d'évaluation de Multi-Media n'est pas encore parvenu à ce stade et nous devons dès lors nous en tenir à l'énumération et à la description des projets éducatifs qui proviennent des usagers tout aussi bien que des projets de plus ou moins grande envergure et des outils conçus par l'organisation centrale de Multi-Media à l'intention des usagers.

Il s'agit donc dans ce chapitre sur les projets, de constater et de la façon la plus concrête, la forme qu'a effectivement prise Multi-Media là où le programme devait compter, c'est-à-dire sur le terrain.

***

- Classification des projets

Les projets conçus dans les cadres du programme Multi-Media se divisent en 3 grandes catégories:

1. les projets éducatifs provenant des groupes de travail dit, selon l'acception officielle, groupes multimedia;

2. les projets dits longs et les projets dits courts;

3. les projets spéciaux.

- Les projets des groupes multi-media

Les projets des groupes multi-media se comptent depuis qu'ils ont été lancés par centaines et leurs participants par milliers. En fait, l'ensemble des projets conçus et réalisés par les groupes multi-media est le trait essentiel de la phase I de développement du programme multi-media.

Si les statistiques, le chiffrable,nous procurent une plus juste appréciation de l'impact déployé par les interventions de Multimedia sur le terrain, il nous faut également et au même titre, savoir et la nature de ses projets et la clientèle des usagers qui se sont prévalus des services offerts pour pouvoir apprécier concrètement Multi-Media, ce que, effectivement, il représente ou signifie tant pour les usagers, pour qui il est un moyen de promotion, que sur le plan de la pédagogie en tant que phénomène d'intervention sociale.

Les "Projets éducatifs", car c'est ainsi qu'on les nomme, inaugurèrent en 1972, la première incursion de Multi-Media sur le terrain. Cette première aventure fut cependant délibérément restreinte, surtout à Montréal où, à cause de l'hétérogénéité et des problèmes et de la population, on concentra son action sur trois quartiers dits de zone grises et, à titre expérimental, sur des projets dits "sectoriels". Alors, en effet, que la plupart des projets naissent à partir des préoccupations ou d'intérêts de nature individuelle, quelques-uns, tels les projets éducatifs sectoriels furent suscités par les circonstances extérieures et subis plutôt que ressentis par les individus. A l'occasion de ces projets, Multi-Media est intervenu auprès des petits salariés dans les industries du textile, du vêtement, de la chaussure et du ciment. Quant à l'intervention dans l'industrie du ciment occasionnée par la fermeture des cimenteries Canada-Lafarge, Multi-Media, par l'entremise de la D.G.E.A., demanda au ministère du Travail de l'appuyer dans sa tâche et de lui prêter deux animateurs puisque les préoccupations de l'un et de l'autre n'étaient pas sans se rejoindre au niveau du recyclage ou reclassement de cette main d'oeuvre.

Au total, 89 projets regroupant plus de 1000 participants furent effectivement lancés.

- Nature des projets

Les projets qui étaient définis par les groupes de travail eux-mêmes, font forcément montre d'une très grande diversité. Ils se regroupent autour des thèmes suivants:

. l'étude de l'aménagement forestier ou agro-forestier, souvent à travers des dossiers et des personnes-ressources venant des C.R.D.:

. plusieurs études sur la coopération (groupes, alimentation, artisanat, mines, forêts, consommation, lois et mécanismes de la coopération, etc.);

. l'étude des lois d'assistance sociale (C.L.S.C., handicapés, santé, bien-être, fonctionnement des services sociaux, etc.);

. l'étude du phénomène éducation (éducation et famille, système scolaire, conseils scolaires, etc.);

. études à partir de sa situation de chômeur, de membre de comité de citoyens, de mère de famille, de femme séparée, etc.;

- "cours de personnalité", "cours académiques", "étude des chansonniers québécois", de tricot, de cuisine, de couture, d'entretien d'autos, d'expression corporelle et même d'astrologie;

- plusieurs projets visant à une meilleure connaissance et utilisation de services actuellement offerts par des coopératives, des bibliothèques populaires, de comptoirs alimentaires, des services de loisirs, etc.;

- quelques projets sur l'histoire du quartier ou de la municipalité, avec de vieux résidents comme personnes-ressources;

- des projets reliés à une meilleure utilisation des méthodes audio-visuelles, du câble communautaire, etc.;

- quelques projets agricoles;

- quelques études des conditions requises pour un regroupement municipal;

- plusieurs projets reliés au meilleur fonctionnement en assemblée ou en équipe;

- etc.

Il est toutefois difficile de trouver un dénominateur commun qui puisse s'appliquer à tous les projets. Tout au plus peut-on, à la lecture des titres des projets soumis, déduire que la plupart d'entre eux ne sont pas sans exprimer un certain désarroi et une certaine impuissance face à une organisation par trop rationnelle et, de là, complexe de la vie en société.

D'autre part, et dans une veine d'esprit plus pragmatique, les sujets techniques soulevèrent passablement d'intérêts, bien qu'en moins grand nombre que pour les projets socio-économiques.

Démunis et laissés pour compte, puisque c'est en cette qualité que Multi-Media s'adresse à eux, ils veulent comprendre ce qu'ils subissent dans l'espoir d'infléchir en leur faveur le cours des choses et, de là, se dépêtrer tant au niveau des causes socio-économiques responsables de l'état dans lequel ils se trouvent que des moyens pour améliorer leur condition.

Toutefois, il s'imposait après la première incursion de Multi-Media sur le terrain, de soumettre à un examen quelconque cette première mise à l'essai du modèle éducatif fondé sur les groupes de travail. Seule, en effet, une recherche allait permettre de tirer quelque conclusion quant à la valeur de ce modèle tout à fait inédit à ce niveau.

Dans le but donc de relever un ensemble de faits significatifs, Langevin Gagnon élabora un cadre ou guide de recherche à l'intention des agents chargés d'effectuer les recherches sur le terrain (31). Mais faute de temps et d'un encadrement rigoureux, cette recherche ne permit pas de conclure de façon décisive quant à la valeur de l'expérience. Les conclusions qu'on a pu en tirer sont d'un caractère général et tentent plutôt à montrer que les participants ont donné raison à ceux qui misaient sur leur capacité et leur désir d'auto-éducation (32).

A partir de 1973, on compilera un Répertoire des projets éducatifs dans Multi-Media où, sous formes de tableaux, on fera le point

sur les projets éducatifs en cours. Le tableau qui suit puise à même les répertoires des données et la typologie qui, elle nous permet de regrouper les projets éducatifs en fonction des centres d'intérêts ou catégories de sujets (33).

	A72-73	H72-73	E72-73	A73-74	H73-74	E73-74	A74-75	H74-75	E74-75
Artisanat		13				17	9		
Arts domestiques		25				1	2		
Connaissances du milieu (général)		14							
Connaissances du milieu socio-économique		93				90	57		
Intervention dans le milieu socio-écon.						91	61		
Développement du sens social		5				29			
Développement de la personne ou du groupe		18					39		
Connaissances techniques		22							
Création		29							
Loisirs		18							
Formation générale		14							
Santé		4							
Recherches		2							
Entraide		12							
Groupes nés du PEP 74							49		
Sans réponses						5	3		
TOTAL	89 g. plus 1000 p.	269 gr.		220 g. 5070 parl.		233 g. 3396 p.			255 g. 3420 p.

Nombre de groupes utilisant les moyens indiqués

	Eté 1974	Automne 1974
Personnes-ressources	186	138
Ne les ont pas utilisés	16	27
Pas de réponses	31	55
Appareil photo	62	36
Ciné-caméra	11	4
Dispositif graphique	58	75
Rétroprojecteur	31	24
Film	29	18
Magnétophone	60	47
Projecteur à diapositives	43	41
Vidéo	35	41
Câble	7	9
Radio	43	41
Télévision	6	51
Journal	85	118
Autres	37	16

Nombre de participants

	Eté 1974	Automne 1975
Saguenay Lac St-Jean	1127	
Rive Nord	627	539
Ile de Montréal	936	1680
Rive Sud	376	731
Nord-Ouest	870	1556
TOTAL	3936	4506
Sans réponse	10	16

Personnes rejointes

Saguenay Lac St-Jean	1208	
Rive Nord	2302	17300
Ile de Montréal	3317	2790
Rive Sud	5692	2542
Nord-Ouest	2055	3475
TOTAL	14574	26107
Sans réponse	146	103

L'animation et les projets éducatifs (34)

L'animation, parmi les grands media de support utilisés par le programme Multi-Media, fut et demeure le moyen privilégié par les groupes de travail multi-media pour lancer leurs projets. Les autres media, l'imprimé et la télévision n'interviendront que dans un second temps pour mieux faire ressortir le leitmotiv qui sous-tend ces projets.

C'est d'abord grâce aux animateurs pédagogiques que furent recrutés ceux qui allaient former les groupes de travail et que, par la suite, le mécanisme de fonctionnement des groupes a pu être développé et mis au point. C'est également grâce aux personnes-ressources choisies par le groupe, bien qu'il soit quelquefois arrivé à des animateurs d'outrepasser leur mandat et d'intervenir à ce niveau, que les groupes ont pu profiter de conseil sur le plan de la détermination des contenus.

Mais la préoccupation prédominante de l'ensemble des groupes pour les projets de nature socio-économique souligne certes, dans un

premier temps, leur dénuement et impuissance mais surtout, dans un deuxième temps, un espoir d'où la tentative des groupes, à l'instigation des animateurs, de se transformer en groupes d'action sociale pour, dès lors, déborder les limites pédagogiques dans lesquelles on voulait contenir l'animation.

Il n'en reste pas moins que pour le contenu de l'action et également le milieu social, où celle-ci s'est exercée, Multi-Media ait pu avoir l'heur de promouvoir une oeuvre de contestation et de transformation de la société. Mais on a senti les tentatives et les dangers que présentait cette approche. Aussi a-t-on fait preuve de beaucoup de vigilance pour demeurer, du moins aux yeux des politiciens méfiants, en deça des limites d'une animation de type social ce qui, d'ailleurs ne fut pas sans causer quelques sursauts chez les animateurs qui, pour un certain nombre, préférèrent quitter plutôt que de voir leur action se limiter tout au plus au rôle d'organisateurs de groupes, pas plus.

premier temps, leur dénuement et impuissance mais surtout, dans un deuxième temps, un espoir d'où la tentative des groupes, à l'instigation des animateurs, de se transformer en groupes d'action sociale pour, dès lors, déborder les limites pédagogiques dans lesquelles on voulait contenir l'animation.

Il n'en reste pas moins que pour le contenu de l'action et également le milieu social, où celle-ci s'est exercée, Multi-Media ait pu avoir l'heur de promouvoir une oeuvre de contestation et de transformation de la société. Mais on a senti les tentatives et les dangers que présentait cette approche. Aussi a-t-on fait preuve de beaucoup de vigilance pour demeurer, du moins aux yeux des politiciens méfiants, en deça des limites d'une animation de type social ce qui, d'ailleurs ne fut pas sans causer quelques sursauts chez les animateurs qui, pour un certain nombre, préférèrent quitter plutôt que de voir leur action se limiter tout au plus au rôle d'organisateurs de groupes, pas plus.

Pareille ascèse, pareille retenue! N'est-ce pas là trop exiger surtout là où existe une volonté de redresser une situation défavorable car, si la connaissance est une modalité de l'action, on ne peut, sans en fausser la nature et la dépouiller de son sens, ne s'en tenir qu'à son aspect contemplatif. Comment d'ailleurs pourrait-on douter de la dimension interventioniste du programme lorsque l'on ne retrouve qu'un très petit nombre de projets à contenu scolaire.

- Les projets de support

Après avoir traité des projets qui sont sortis des groupes Multi-Media, c'est au tour des projets qui furent conçus dans le but de faire ressortir au-delà de leur diversité, l'unité des projets, de renforcer leur impact au moyen d'un thème commun où, comme une union, tous peuvent se reconnaître.

Ces projets, qu'on pourrait appeler des projets de support, se divisent en trois catégories:

1. Des projets courts de portée et de durée limitées de caractère régional.
2. Des projets longs.

3. Les projets spéciaux, tels le projet d'alphabétisation, le Huntingdon, l'Opération-Soleil, Opération 28.

A ces trois catégories, on pourrait ajouter une quatrième pour y tenir les projets qui en sont restés au stade de la conception. Mais vu que la plupart d'entre eux font partie de la catégorie des projets spéciaux, on se contentera de les relever à cette occasion.

On peut dresser une liste de tous les projets si on se donne la peine de dépouiller la documentation se rapportant à la programmation de Multi-Media depuis 1972. Par contre, M. Gérard Plante, du Service de recherche et d'évaluation de Multi-Media, a indirectement établi à partir d'une compilation de documents s'y rapportant, une liste de ces projets qui toutefois, n'utilisaient que les seuls media à l'exclusion de ceux qui ont eu recours à des moyens plus conventionnels. D'ailleurs, ce document constitue, dans les limites qui lui ont été fixées, un ouvrage de consultation remarquable quant aux projets d'envergure axés sur l'utilisation des media et la conception qu'on se faisait de ces derniers (35).

- Les séries à la radio et à la télévision

Déjà, en décembre 1971, on prévoyait être en mesure de réaliser à partir d'avril 1972, des projets de "productions-diffusion" dans le but de sensibiliser la population-cible aux possibilités de Multi-Media. On doit malheureusement renoncer à ce rendez-vous hâtif avec la population et attendre jusqu'en janvier 1973 pour que soit réalisée avec Télé-Métropole une première série de 20 émissions habdomadair s d'une durée de 30 minutes chacune sous le titre général de "A ma manière à moi". Cette série fut diffusée du 20 janvier au 2 juin 1973 au canal 10 de Montréal ainsi que dans les régions du Saguenay Lac St-Jean et du Nord-Ouest du Québec. Elle fut conçue, de bout en bout par l'équipe des media, produite par le S.G.M.E. et réalisée par la société Inter-Video de Montréal.

Puisqu'il s'agissait d'un premier contact avec le grand public, cette première série avait en quelque sorte pour but de lui "vendre" Multi-Media. Pour rejoindre ce public et le renseigner sur le sens de Multi-Media et sur ce qu'il lui apportait, l'on convient de fixer aux séries d'émissions, tant à la télévision qu'à la radio, [illegible] objectifs généraux:

1. Informer et faire connaître les services Multi-Media et les activités qui sont en cours sur le terrain.

2. Initier les personnes susceptibles d'être utilisées comme ressources à offrir leurs services, initier les participants possibles à s'impliquer dans une démarche d'auto-formation.

3. Soutenir la démarche pédagogique des participants.

4. Promouvoir l'auto-formation en mettant en valeur des expériences éducatives antérieures à Multi-Media en insistant sur la variété des outils d'apprentissage et des ressources du milieu.

5. Mettre en communication les participants entre eux avec les ressources et avec Multi-Media.

En fait, on voulait surtout montrer par une sorte de démythification des voies et moyens ordinairement empruntés que,si on le voulait, il n'était plus nécessaire d'attendre qu'on nous vienne en aide pour réaliser un projet puisqu'aucun des moyens n'est réellement hors de sa portée. Il suffit de les utiliser et c'est pour ça que Multi-Media est là.

Bien que Georges Dor fut pressenti pour animer cette série, des difficultés syndicales l'en empêcherent, ce furent des professionnels de Multi-Media, Pierre Bélec et Claire Couillard qui s'acquittèrent de cette tâche.

Séries Radio 1973

La campagne de sensibilisation à Multi-Media ne devait pas cependant se confiner à la seule télévision. La radio aura également été mise à profit pour convaincre les milieux populaires, la cible désignée de Multi-Media, de l'importance de l'éducation des adultes et, naturellement, du programme Multi-Media dont, en fait, il s'agissait de faire connaître les services.

L'ensemble des séries pour 1973 comprenait les titres suivants:

Montréal (3 régions)

"Propos et paroles" (avril-juin 1973)
"Avec le monde alentour" (avril-juin 1973)
"Un p'tit cinq minutes" (11-29 juin 1973)

Nord-Ouest

"Tout un chacun" (avril-juin 1973)

Saguenay-Lac St-Jean

"Chacun son rythme" (1973)

Toujours très respectueux des caractéristiques et des besoins des régions, il fut fait en sorte que la conception des émissions revint à des équipes régionales composées chacune d'un concepteur et d'un technicien.

Ces émissions hebdomadaires de 30 minutes chacune furent diffusées par une vingtaine de stations pendant une période de 18 semaines contre, toutefois, l'achat d'une douzaine de messages publicitaires de 30 ou 60 secondes à chaque semaine.

Le S.G.M.E., faut-il le souligner, aura servi d'intermédiaire lors de la négociation des contrats qui sont intervenus entre Multi-Media et les stations de radio.

Séries Radio 1974

Vu cependant, l'incertitude qui, encore en février 1973, planait sur tout l'avenir du programme (36), il ne restait plus à Multi-Media et à ses dirigeants qu'à reprendre, en 1974 et avec les mêmes objectifs, la campagne de sensibilisation et de promotion du programme Multi-Media lancée en 1973. Ces objectifs étaient de:

1. poursuivre l'objectif de sensibiliser la population prioritaire du Programme et l'inciter à s'y joindre en l'informant et en faisant la promotion des activités et services de Multi-Media;

2. favoriser la participation de la clientèle à l'expression de ses démarches éducatives, à la formulation des contenus pédagogiques qu'elle développe dans ses groupes de travail et à la communication de ces contenus;

3. contribuer à l'atteinte du deuxième objectif de la programmation 73-74 qui veut favoriser la collaboration entre Multi-Media et les autres agents de développement du milieu, en faisant de la place dans ses séries à l'expression des activités et objectifs de ces agents (37).

Compte tenu, cependant, d'un certain nombre de considérations qui découlaient de la première expérience de sensibilisation, l'équipe des media, responsable du projet, crut devoir limiter son choix des moyens d'intervention à la seule radio;

Compte tenu de la faible rentabilité de la série TV de l'an dernier dans les 3 régions de Montréal surtout à cause de la mauvaise heure de diffusion;

Compte tenu des résultats favorables obtenus dans les 5 régions avec leurs courtes séries radio réalisées l'an dernier;

Compte tenu qu'il semble pédagogiquement avantageux de faire participer la clientèle à la réalisation d'émissions radiophoniques avant de les embarquer dans la production TV;

Compte tenu de la souplesse et de la rapidité qui caractérisent la production radio versus la production TV;

Compte tenu de l'évolution du Programme et de la modestie relative de nos budgets;

D'où la décision qui fut prise par les équipes concernées de faire porter l'effort sur la radio qui sera utilisée de deux (2) façons cette année:

1. Séries régionales d'émissions quotidiennes d'une durée de 5 à 10 minutes.
2. Production d'émissions ponctuelles de plus longue durée (30 minutes à 60 minutes) soulignant des activités particulières sur le terrain (38).

Le titre des séries étaient en 1974 les suivants:

Montréal: "Droit de savoir"

Nord-Ouest: "Tout un chacun"

Saguenay-Lac St-Jean. "Apprendre avec Multi-Media"

A Montréal, il fut réalisé, dans les cadres de la série, 100 émissions de 5 minutes chacune sur les sujets suivants et chacun pour une semaine (39):

Opération "Droit de savoir"
Alimentation
Conditionnement physique (2 semaines)
Médicament
Pollution
Habitation
C.L.S.C.
Maladies industrielles
Information Multi-Media
Education (3 semaines)
Education des adultes
Information (télé)
Lafarge - Manufactures
Accidents de travail
Nouvelles couches sociales
Loisirs
Rétrospective - Perspectives

Les séries ont été diffusées dans les trois grandes régions d'implantation du programme et elles devaient s'étendre sur une durée de 35 semaines pour se terminer vers la fin juin 1°/4 à l'exception de la région de Montréal où elle ne fut présentée qu'entre janvier et juin 1974.

Le format des émissions variait quelquefois selon les régions. A Montréal, des émissions

de 5 minutes par jour étaient diffusées à deux reprises au cours de la journée. Dans le Nord-Ouest, elles étaient de 5 minutes par jour et au Saguenay-Lac St-Jean, à raison de 6 émissions par semaine, de 10 minutes chacune réparties sur 6 jours.

Les coûts de réalisation des séries-radio se sont partagés comme suit:

	Sag./Lac St-Jean	Nord-Ouest	Montréal
Diffusion	25,834.	8,750.	36,750.
Personnel et déplacement	29,700.	29,700.	26,400.
Production	4,500.	4,500.	6,420.
Déplacement des participants	1,260.	1,260.	1,050.
TOTAL:	61,294.	44,210.	70,620.
Total des cinq (5) régions			176,124.

Les séries radio de l'année 1974 ont été faites d'émissions brèves du type dit de "radio ponctuelle".

Mais on a également réalisé dans le Nord-Ouest une série de radio régulière faite d'une émission hebdomadaire de 30 minutes et de 60 minutes pour l'émission de ligne ouverte. Les objectifs prioritaires de cette série étaient l'accessibilité des participants aux media, car il était prévu qu'ils préparaient eux-mêmes et les contenus à être portés sur les ondes et la mise en communication des participants entre eux par le moyen toujours populaire des lignes ouvertes.

Cette série a été diffusée pendant 21 semaines, du 16 décembre 1973 au 16 juin 1974, le dimanche midi.

Le budget, en vue de la réalisation de cette série, fut dressé comme suit:

Diffusion:	$ 3,480.
Personnel:	$ 8,400.
Production:	$ 1,620.
Frais de participants:	$ 1,161.
TOTAL:	$14,661.

La série radio de la région de Montréal qui s'est faite autour des thèmes de l'alimentation, de l'information et des nouvelles couches sociales a, pour sa part, été l'objet d'une certaine évaluation. Effectuée par les responsable de la série, elle est cependant dénuée de toutes prétentions scientifiques puisque tous les trois y sont allés de leurs impressions personnelles dans le document constitué de leurs trois rapports intitulé: "Rapports d'évaluation: Equipe radio 74", 22 août 1974.

Enchantés, sur le plan des rapports humains, de l'expérience, les membres de l'équipe radio auront ressenti sur le plan professionnel une assez vive déception. Le format de l'émission de 5 minutes devrait être rejeté parce qu'il est, soit trop long en tant que message publicitaire ou trop bref pour y transmettre une information réelle et efficace. Aussi, vaudrait-il mieux remplacer ce format par une émission de 30 minutes. Ils se sont, de plus,montrés très sévères quant à leur collaboration avec le S.G.M.E. et le poste privé CKVL.

Gazette Multi-Media

En plus de la radio et de la télévision, et toujours dans la poursuite des mêmes objectifs de sensibilisation, Multi-Media aura ajouté à son arsenal de media, un bi-mensuel de format tabloïd. Tiré à 20,000 exemplaires à partir de la mi-décembre 1972, La Gazette de Multi-Media, puisque c'est là son nom, est essentiellement un outil de mise en communication des participants du moins à ce stade initial, car on envisageait déjà, au moment de sa création, d'en faire un outil pédagogique au service de toute la structure de Multi-Media.

COREM

Outre, cependant, ces recours à la télévision et à la radio pour faire connaître Multi-Media au public, l'équipe des media, qui ainsi connait suite à une idée exprimée d'abord dans le rapport de l'Opération Départ (Montréal) et ensuite reprise par l'équipe opérationnelle, et à l'instar d'expériences similaires survenues dans le Toronto-Metropolitain et la University Without Walls, entreprit de faire un inventaire des ressources éducatives tant informelles qu'informelles du milieu.

Mise au point en novembre 1971 et approuvée le 10 mai 1972, l'opération avait pour but:

> *"de faire découvrir les possibilités éducatives du milieu ambiant, de faciliter la réalisation des projets éducatifs de nos futurs participants, de susciter à une certaine échelle la participation de tout le milieu à l'effort entrepris par Multi-Media afin que tout le milieu devienne un des media de Multi-Media"* (40).

Secondairement, l'opération visait à "faire connaître Multi-Media à de nouvelles personnes et à de nouveaux groupes, de leur demander de travailler à "reconnaître" des ressources, autrement dit, de contribuer à l'implantation du programme" (41).

Cette opération aura, de façon spécifique, permis d'identifier, à l'aide d'un fichier ou bottin, ces personnes auxquelles les groupes de travail pourraient faire appel à titre de personnes-ressources mais, également, et de façon plus générale, de découvrir les possibilités éducatives l'ensemble de leur milieu.

Media-outils

La dernière opération ou projet de la phase initiale de l'implantation de Multi-Media eut pour objet, ce que, d'abord on a appelé "équipements individuels", "documents-outils", "productions audio-visuelles", "media-terrain" puis, de façon définitive, les "media-outils", c'est-à-dire ces "media mis au service de l'immédiat de l'action des usagers" tant participants qu'animateurs (42).

Les projets éducatifs qu'élaboraient les groupes de travail requerraient fréquemment l'utilisation d'un équipement audio-visuel plus ou moins élaboré. Or, comme c'était l'intention avouée du programme Multi-Media de faire du milieu où tous vivaient un milieu éducatif, les gens de Multi-Media ont pensé pouvoir, moyennant une entente entre les parties, utiliser l'équipement et le matériel d'enseignement que nos maisons possédaient déjà. A cette occasion, le S.G.M.E. fut d'ailleurs appelé à collaborer avec Multi-Media en vue de faire l'inventaire des équipements et de préparer, avec des représentants du milieu scolaire, une entente globale concernant l'utilisation par les participants aux projets éducatifs, le matériel qui paraient les rayons des centres audio-visuels.

Plusieurs ententes furent effectivement conclues entre divers établissements d'enseignement et "le ministre de l'Education pour le programme Multi-Media". Nous reproduisons ici le nom de quelques établissements qui ont accepté de participer à cette expérience qui chez plusieurs autres a suscité beaucoup de réticences à cause de problèmes de contrôle et de responsabilité de l'équipement que les assurances soulevaient.

La C.S.R. Dollard-des-Ormeaux

La C.S.R. de Chambly

La C.S. catholique de Jacques-Cartier

La C.S.R. des Mille-Iles

Le Cegep de Jonquière

L'Université du Québec à Rouyn

Tout partout ailleurs,et tout particulièrement dans la région de Montréal, on a dû recourir au subterfuge de la location pour disposer de l'équipement requis.

Il ne faudrait pas croire, par contre, que ces établissements, dans un élan de générosité envers une expérience tout aussi généreuse, aient mis gratuitement leur équipement à la disposition des participants aux groupes de Multi-Media. Pas du tout, car les commissions scolaires ont des comptes à rendre à leurs commettants parmi lesquels on comptait ceux-là même qui voulaient utiliser ces équipements!

Pendant la période d'une année, du 15 mars 1973 au 15 mars 1974, les établissements d'enseignement chargèrent à Multi-Media pour la location et l'achat des équipements et les services techniques, tels le montage et le développement des photos, les sommes suivantes:

	Location	Services
La C.S.R. Dollard-des-Ormeaux:	$4,094.	$ 856.
La C.S.R. de Chambly:	$4,565.	$ 800.
La C.S.R. de Chambly (15 mai '73 au 15 mai '74)	$2,590.	$2,350.
La C.S. de Jacques-Cartier	$4,550.	$ 400.
Le Cegep de Jonquière	$4,520.	$ 465.
L'U.Q. de Rouyn	$4,000.	$ 900.
La C.S.R. des Milles-Iles	$4,950.	

Lorsque, d'autre part, on se tourne vers les maisons qui font un commerce de la location des équipements, on doit se raviser et reconnaître que les tarifs des établissements d'enseignement étaient, pour les mêmes fins, plus que raisonnables si, du moins, on s'en remet aux évaluations soumises par les maisons spécialisées. En effet, celles-ci exigeaient pour la location d'un ensemble d'équipement comparable en qualité à celui que tous les établissements d'enseignement allaient mettre à la disposition de Multi-Media, des montants de $75,000., $05,000. et $99,000. pour une durée de seulement 6 mois et donc, trois fois plus élevés que ce que nos établissements d'enseignement demandaient pour une durée réduite de moitié.

***

Les projets et les opérations tout juste décrits doivent être considérés tant par les objectifs que Multi-Media s'était fixés que par les résultats pratiques atteints. Il s'agissait, en effet, en premier lieu, de faire connaître au grand public le projet,

d'où la campagne de sensibilisation menée à la télévision et à la radio, et en deuxième lieu, d'implanter les media, surtout les media dits de création, par opposition au media de reproduction.

Il ne faudrait pas, cependant, voir dans cette dernière initiative, l'expression d'un quelconque prosélytisme des "media freaks". Il s'agissait plutôt, pour Multi-Media, de démythifier tout le "hardware" de moyens de communication de masse dans le but d'amener les usagers à les utiliser et, de là, s'exprimer et créer à l'aide de l'image car, dans un mode où la langue s'est appauvrie et où, par conséquent, la distance critique s'amenuise, le salut doit passer par l'image et le journalisme.

Passons maintenant aux projets éducatifs d'envergure régionale, dits "projets courts".

***

Les projets courts

Les "projets courts" constituent la deuxième initiative de Multi-Media dans le domaine de

la télévision. La série "A ma manière à moi" en était la première.

Après avoir fait ces premières armes à la télévision avec la série "A ma manière à moi", Multi-Media récidiva avec la série des "projets courts" régionaux qui constituent dès lors sa deuxième initiative du genre.

Les projets courts comprirent les séries suivantes:

1. Le projet court expérimental du Nord-Ouest:

   "Ca, des droits, tu n'as ou tu n'as pas" (18 et 20 juin 1973).

2. Le projet court du Nord-Ouest:

   "Notre santé s'en va chez le diable" (6 émissions, 18-31 mars 1974).

3. Le projet court tri-régional de Montréal:

   "Etes-vous dans votre assiette?" (31 mars-6 avril 1974).

4. Le projet court du Saguenay-Lac St-Jean: "En as-tu pour ton argent" (6 avril 1974).

1. Le projet court expérimental du Nord-Ouest

C'est au moment de la réalisation de la série "A ma manière à moi" qu'a germé l'idée d'un premier projet court. Conçu au plan du contenu par l'équipe régionale du Nord-Ouest et réalisé avec le concours de l'équipe centrale des media, ce premier projet, de caractère expérimental, fut connu sous le titre "Ca, des droits, tu n'as ou tu n'as pas!" et diffusé le 18 et 20 juin 1973. Le coût de production fut estimé à $30,860.

Cette série expérimentale, à l'instar des séries précédentes à la télévision et à la radio, en a repris les mêmes objectifs généraux, à savoir la promotion de l'autoformation et l'encouragement à s'y engager. Plus spécifiquement, cependant, le projet visait à éprouver la structure et les modes de participation. Les buts de ce projet, tels que les définissait M. Claude Coupal, dans une note de service à M. Guy Messier, étaient:

1. Expérimenter des modes de participation de la clientèle au choix du projet, à l'élaboration du contenu, à la préparation des émissions et des documents d'accompagnement, à la production.

2. Expérimenter la diffusion d'un contenu de formation à l'aide de divers media (télévision, radio, journal, jeu de diapositives, media-outils).

3. Expérimenter les rapports entre les structures de participation, le personnel de Multi-Media et les structures formelles de Multi-Media (43).

Le rapport du Service de recherche de Multi-Media relatif à l'analyse du contenu de l'émission produite dans le cadre du projet expérimental nous fait part, par contre, des buts plus en rapport avec le titre du projet et davantage axés sur des préoccupations socio-économiques.

1. Favoriser le développement d'attitudes et de comportements permettant aux citoyens de connaître et de faire valoir ses droits.

2. Permettre aux citoyens de comprendre leur situation par rapport à ses droits et aux lois à partir de son vécu.

3. Permettre aux citoyens d'acquérir une connaissance des éléments de base dans le domaine des droits, lois, règlements et services gouvernementaux (44).

En fait, tout le projet aura plutôt pris la forme d'une semaine d'étude et dont le thème était

le titre du projet. Il s'est, en effet, agi "d'étudier les services gouvernementaux qui touchent plus directement le citoyen défavorisé sous l'angle des lois et règlements qui régissent ces services. Les objectifs formulés par le comité régional étaient: "Comment peut-on apprendre une loi et ses règlements?" "Comment peut-on connaître ses droits?" "Comment peut-on faire valoir ses droits?" (45).

Le projet expérimental du Nord-Ouest fut un projet multi-media par excellence. Pour animer cette semaine d'étude, on a réuni et utilisé à peu près tous les moyens de communication dont on pouvait disposer (pour atteindre et faire participer la population):

1. Une émission de télévision d'une heure diffusée à deux reprises, soit le 18 et le 21 juin 1973.

2. Deux émissions de ligne ouverte à la radio d'une heure chacune diffusées les lundi 18 juin et mercredi 20 juin à 20 heures.

3. Un journal (16 pages), numéro spécial régional de la Gazette de Multi-Media tiré à 15,000 numéros et distribué dans la quinzaine qui procède la semaine d'étude.

4. Des réunions de groupes de travail de participants le lundi 18 juin.

5. Des assemblées publiques tenues dans tous les grands centres de la région, le mercredi, 18 juin à 20 heures.

6. Une campagne d'information et de publicité du 12 au 20 juin.

7. En dernier lieu, une semaine d'étude tenue à Guérin durant la fin de semaine (40).

Le projet fut l'objet de quatre rapports d'évaluation dont trois de nature technique sur le contenu de l'émission de télévision, sur la participation à la production et sur l'impact du projet auprès de la population:

1. Denis Fagnan, Jacques Nolot, Gérard Plante, Analyse de contenu de l'émission de télévision, Service de recherche, octobre 1973.

2. Denis Fagnan, Analyse de la participation à la production, Service de recherche, octobre 1973.

3. Denis Fagnan, Sondage sur l'impact du projet court auprès de la population: Projet court expérimental du Nord-Ouest. Présentation sommaire des résultats d'ensemble, Service de recherche, novembre 1973.

Un quatrième rapport, de portée générale, porta sur l'ensemble de la semaine d'activités et les moyens utilisés.

> Annexes 1 et 2 de la note de service du 21 août 1973 de Claude Coupal à Guy Messier: "Note concernant le projet court expérimental au Nord-Ouest québécois".

L'émission de télévision fut assez sévèrement jugée par les auteurs du premier rapport. Mais l'analyse qui en fut faite est d'importance secondaire par rapport aux objectifs de base du projet plus attentif à la participation et à l'information des participants et aux effets d'entraînement possibles. Sur ce plan là, les résultats obtenus semblent avoir été satisfaisants; c'est du moins la perception qu'on en a eu. Il semble, en premier lieu, que plusieurs groupes de travail soient nés par suite de ce projet mais, de façon plus significative, il appert, surtout, que plusieurs y auraient trouver une incitation à l'action et que bon nombre de personnes vivant des situations problématiques y auraient trouver un sens jusque là perdu de la dignité (valorisation).

Ces dernières appréciations ne font pas preuve de beaucoup de précision d'où la partialité qu'on serait tenté d'y voir. Mais dans un domaine aussi sensible à l'intérêt des individus qui ne veulent pas toujours afficher, voire s'admettre à eux-mêmes, leur situation de défavorisés; dans un domaine où la nouveauté de l'intervention était apte, de par son incitation à l'action, à en rebuter plusieurs; dans un domaine où il était plus important de lancer une idée pour qu'avec le temps, elle puisse mûrir et se développer; donc, compte tenu de tous ces aspects, la perception d'avoir pu effectuer une percée et l'enthousiasme soulevé chez les participants sont peut-être une mesure suffisante de succès du projet et c'est ce qui ressort des rapports annexés à la note de service de Claude Coupal, responsable du projet.

Projets courts régionaux

L'enthousiasme soulevé par le projet auprès des participants, l'accord fait autour du thème et le fait que bon nombre en aient appris davantage sur leurs besoins, auront permis aux dirigeants de Multi-Media de conclure à l'opportunité d'étendre à chacune des régions l'idée des projets courts.

- Au Nord-Ouest:

  "Notre santé s'en va chez le diable"
  6 émissions, 18-31 mars 1974.

- Saguenay-Lac St-Jean:

  "En as-tu pour ton argent?"
  6 avril 1974.

- Montréal (les trois régions)

  "Etes-vous dans votre assiette?"
  31 mars; 6 avril 1974.

En fait, les projets mis au point tout aussi bien dans le Nord-Ouest et Saguenay-Lac St-Jean qu'à Montréal où il n'existait pas de structures de participation, reproduisirent, quant aux méthodes et moyens utilisés, le projet expérimental du Nord-Ouest.

Au plan des media, la nouvelle série de projets courts recourut, comme auparavant, à la télévision, à la radio et plus particulièrement aux lignes ouvertes, à des numéros spéciaux de la Gazette de Multi-Media, à des documents audio-visuels, tels videogrammes, jeux de diapositives et posters. A Montréal, on y ajouta pour la durée d'une semaine, une centrale téléphonique d'information à numéro unique et multiples entrées (47).

Les coûts de réalisation de chaque projet se répartirent comme suit:

Nord-Ouest:	$ 34,200. plus pour publicité, $4,200 =	$ 38,400.
Sag. Lac St-Jean:	$ 35,000. plus pour publicité, $4,200 =	$ 39,200.
Montréal:	$115,000. plus pour publicité, $8,300 =	$123,300.

Au plan des objectifs généraux, la série nouvelle des projets courts ne fera qu'emboîter le pas au projet court expérimental du Nord-Ouest. Toutefois, les nouveaux projets ne seront pas sans profiter de l'occasion pour y aller de leur coup de fion.

Pour le projet du Nord-Ouest, "Le droit à la santé", les objectifs étaient:

1. Apprendre quelle est la situation régionale au niveau de la santé.
2. Apprendre quels sont nos droits à la santé.
3. Apprendre comment faire valoir nos droits à la santé: quels sont les services à implanter, ce qu'il faut faire pour demeurer en santé.

Par contre, les objectifs du projet court de Montréal et des régions environnantes, connu sous le nom de projet court tri-régional, énonçait pour sa série sur l'information, "Droit de savoir", des objectifs de facture générale semblables aux objectifs généraux du projet expérimental du Nord-Ouest:

1. Apprendre la démarche qui permet d'aller au fond d'un contenu éducatif de base (ou de savoir fonctionnel).
2. Permettre à des gens de travailler à des "produits éducatifs".
3. Susciter de façon intense l'interaction des participants avec des experts ou des personnes-ressources.
4. Diffuser des "savoir-faire" de base.
5. Expérimenter et réussir un "follow up" de type Multi-Media.

Evaluation

Tout comme le projet court expérimental, la série des projets courts régionaux fut soumise à l'examen pour tenter d'en mesurer le degré de réussite et de satisfaction. Plusieurs rapports découlèrent de cette préoccupation-là:

Denis Fagnan: Rapports de recherche: les projets courts, la participation, Service de recherche et d'évaluation, 22 août 1974.

Robert Saucier, Nicole Stafford-Hurtubise: Rapport sur l'analyse de la perception des messages dans les projets courts, Multi-Media, Service de recherche et d'évaluation, 16 janvier 1975.

"Sondage sur l'impact du projet court tri-régional auprès de la population", Multi-Media, Service de la recherche et de l'évaluation, 19 juin 1974

CROP, "Echantillon et taux de réponse pour le sondage téléphonique sur les 3 projets courts, printemps 1974"

Quels sont les éléments significatifs à retenir de ces constatations faites après coup?

Sur le plan quantitatif, sur lequel nous reviendrons, la cote d'écoute des émissions de télévision nous fournit certes une appréciation assez juste de la popularité des émissions. Mais comme il s'agissait avant tout d'une idée toute nouvelle et, dès lors, fort peu commune, ce genre de statistiques ne nous révèleront rien tant sur la valeur de l'idée qui est à

l'origine des projets courts que sur ces chances de réussite. Comment, en effet, s'assurer que le modèle d'intervention que furent les projets courts a été et pourra encore être en mesure de répondre aux besoins prêtés à la clientèle-cible? Quel a été l'impact du projet et plus particulièrement des émissions sur le récepteur? Dans quelle mesure le message émis a-t-il effectivement été compris de celui-ci? En fait, de quelle efficacité est le recours à la télévision dans de telles circonstances?

Le rapport sur la perception des messages ne nous éclaire guère tant sur la valeur pédagogique de l'expérience que sur ses limites et possibilités. Il se sera surtout concentré sur la facture des émissions et l'efficacité de leur réalisation afin de préciser ce qu'il leur a manqué pour mieux passer la rampe.

Mais le rapport nous laisse sur notre appétit quant aux conclusions les plus importantes à tirer de l'expérience des projets courts car, en effet, rien n'est dit sur le plan des apprentissages pas plus qu'on ne se prononce

sur l'opportunité de répéter l'entreprise. D'après les témoignages recueillis, il semblerait cependant que l'émission ait joué auprès des récepteurs un rôle analogue à celui qui est aujourd'hui rempli par les émissions d'information destinées aux consommateurs (48).

Si cette perception du rôle de l'émission est effectivement juste, il se pourrait qu'elle n'ait pas été dénuée de valeur éducative.

Sur le plan quantitatif, on peut croire que l'apport des projets courts fut positif puisque le programme Multi-Media y aura gagné de se faire connaître.

Quelques chiffres. Le sondage téléphonique administré par CROP s'est fait à partir d'un échantillon de 2100 personnes par région. Le taux de réponse s'est établi comme suit:

Montréal (Rive-Nord):	67.9%
Montréal (Rive-Sud) :	64.2%
Montréal:	66.4%
Sag./Lac St-Jean:	74.2%
Nord-Ouest:	72.8%
TAUX MOYEN:	69.2%

Les cotes d'écoute pour les émissions de télévision furent les suivantes:

Ecoute globale ou partielle:

Montréal (3 régions): 23.7% ou 295,700 personnes pour 2 émis.
Sag./Lac St-Jean: 40%
Nord-Ouest: non disponible

Répartition des niveaux d'écoute

	En entier	Une émission	Une partie d'émis.
Montréal	7.5	9.9	7.6
Rive-Nord (Mtl.)	6.7	7.5	7.7
Rive-Sud (Mtl.)	6.4	10.2	8.4
TAUX MOYEN	6.8 (84,842)	9.2 (114,786)	7.6 (948,824)
Sag./Lac St-Jean	15%		25%

Le sondage effectué par CROP a également porté sur la motivation à l'écoute, sur l'efficacité de l'information ou de la publicité relative aux émissions, sur le nombre de personnes composant l'auditoire, sur la cote d'écoute de la

ligne ouverte qui s'est située à 8% et, de façon plus importante, sur les jugements portés sur les émissions et leur degré de satisfaction.

Sous ce dernier rapport, la satisfaction globale aura été assez forte puisque pour la région de Montréal, moins de 5% des gens disent ne pas avoir aimé les émissions. De plus, pour la même région, les émissions ont correspondu aux préoccupations de la majorité des auditeurs.

	Beaucoup	Un peu	Pas du tout peu
Montréal (Rive-Nord)	51.8	32.4	15.8
Montréal (Rive-Sud)	42.4	40.7	16.1
Montréal	52.8	35.3	11.8

Par contre, les spectateurs ont, par rapport à la donnée précédente, nuancé leurs réponses car les émissions n'ont pas répondu dans les mêmes proportions, et de loin, aux attentes des spectateurs.

	Beaucoup	Un peu	Pas du tout peu
Montréal (Rive-Nord)	35%	42.3	23.7
Montréal (Rive-Sud)	34.9	40.4	24.2
Montréal	36.8	41.3	21.9

Mais l'aspect le plus intéressant du sondage, et peut-être le plus important pour le développement ultérieur de Multi-Media, a trait à ce qu'on a appelé "l'incitation à l'action" qui, elle, a pu consister, soit en un désir de s'informer davantage, soit en un changement d'attitude et de comportement à l'égard du sujet traité, soit en un changement de comportement à l'égard de Multi-Media et de la participation à ses activités. D'ailleurs, la possibilité d'une participation accrue à Multi-Media constitue, sous le chapitre de l'incitation à l'action, le meilleur indice de la conviction des répondants. Dans la seule région de Montréal, où ils ont répondu dans une proportion de seulement 21%, ceux-ci se sont dit intéressés à se joindre à un groupe de travail.

Dans la région du Saguenay-Lac St-Jean, la réponse au plan de l'implication personnelle, soit en groupe (4%) ou individuellement aura été de 20% bien que sur le sujet de la consommation, le taux se soit élevé à plus du tiers.

De toutes manières, les projets courts régionaux ont été, pour le programme Multi-Media, une occasion de se faire mieux connaître du public puisque seulement 30% ou 377,000 personnes connaissaient déjà Multi-Media et le taux passa, suite aux projets courts, à 70% pour la région de Montréal et à 62% au Saguenay-Lac St-Jean.

Dès lors, il ne s'agissait plus que de persévérer pour améliorer ces moyens d'intervention.

Projets spéciaux

"Les projets spéciaux sont des projets entrepris dans les diverses régions, en marge des projets courts et des projets longs, mais reconnus par la programmation générale du Programme" (49).

Si les projets spéciaux sont ni courts ni longs, comment expliquer qu'ils soient spéciaux? En vue de quels objectifs généraux est-on venu à ce type de projet?

Les projets spéciaux, si on comprend bien la portée des objectifs de certaines des initiatives conçues dans ce cadre, semblent avoir été un moyen d'implanter Multi-Media dans des milieux au prise avec des problèmes particuliers, comme par exemple, l'analphabétisme dans la région de Huntingdon où, à l'occasion du projet Monde, le développement socio-économique dans une vingtaine de paroisses dites marginales de la région du Nord-Ouest.

En encourageant ces projets, Multi-Media se faisait, en quelque sorte, le catalyseur d'une certaine situation, l'endroit vers lequel conver-

geait un problème et où s'imaginait les moyens de le résoudre. En fait, on pourrait dire que les projets spéciaux, bien que de plus grande envergure, ressemblaient fort aux projets éducatifs des groupes Multi-Media.

Bien que plusieurs projets furent conçus, beaucoup s'en fut cependant pour qu'ils arrivent tous à terme. Parmi ces projets, énumérons néanmoins tous ceux qui ont, à divers degrés, utilisé les media (50):

1. Le projet Monde, du N.O.Q., qui a fait l'objet de réflexions et d'échanges depuis juillet 1973 jusqu'à mai 1975.

2. Le projet Forestiers-Forestières, un projet du Saguenay-Lac Saint-Jean, présenté en août 1973, et qui devait recourir aux media communautaires et qui, à toutes fins pratiques, a été écarté.

3. Le projet Cueillette des bleuets, autre projet du Saguenay-Lac Saint-Jean, qui comptait recourir à l'audio-visuel, et qui est, lui aussi, pratiquement écarté (janvier - mai 1974).

4. Le projet Sorel, projet du Sud de Montréal impliquant la radio ponctuelle qui fut réalisé, en partie du moins, au printemps de 1974.

5. Le projet Saint-Amable, aussi du Sud de Montréal: un projet axé sur la production d'un film et qui, après discussions (de février à septembre 1974), ne fut pas réalisé.

6. L'Opération Soleil qui, au cours de l'été 1973, dans la région du Nord de Montréal, prépara le terrain pour le projet court tri-régional.

7. Les projets-câble de l'Ile-de-Montréal, à l'automne 1973, et en 1974.

8. Les projets impliquant la télévision communautaire que l'on a envisagés en 1974, et que l'on envisage encore en 1975.

9. Un film: "En as-tu pour ton argent?", diffusé sur câble au Saguenay-Lac Saint-Jean à une heure de basse écoute.

Parmi les projets les plus importants qui n'ont pas utilisé les media, qu'il suffise de mentionner le projet d'aphalbétisation de Huntingdon pour se faire une idée assez juste de la nature de ces projets spéciaux.

La description détaillée de tous les projets spéciaux ne s'avère pas, dans ce contexte-ci, d'une grande utilité si on juge qu'il importe davantage

de savoir ce que comportait d'inusité cet ensemble d'expériences. A cette fin, qu'il suffise de retenir 3 des projets les plus significatifs: le "Projet Monde" du Nord-Ouest, le projet d'alphabétisation de la région de Huntingdon et le projet câble à Montréal.

Le projet Monde

Un bref rappel historique (51). A l'origine (1970), le comité régional des paroisses marginales (C.R.P.M.) a été formé par le conseil économique régional (C.E.R.N.O.Q.) comme un comité ayant pour mandat de faire des recommandations à la mission de planification. En 1970, le C.R.P.M. a été constitué dans sa forme actuelle, c'est-à-dire composé de représentants venant de lo (dix) zones de la région. Il y a à la base, des comités locaux du C.R.P.M.

Depuis début 1972: le C.R.P.M. est constitué en corporation (3e partie de la loi des compagnies).

En février 1973, le C.R.P.M. a présenté à l'O.P.D.Q. un projet de planification et de développement appelé "Projet d'orientation socio-

économique des paroisses marginales". Ce projet n'a pas été accepté, en particulier à cause de différends entre le C.R.P.M. et le C.E.R.D.A.T. (?) sur la responsabilité de l'administration du projet. Les négociations au début de ce projet n'ont pas eu d'autres suites.

Le projet Monde est un tout autre projet que ce projet de planification et de développement. Le projet Monde est un projet qui se fera avec les petits moyens des gens eux-mêmes, indépendamment d'une planification étatique. Toutefois, le projet Monde préparera le terrain pour l'élaboration et la réalisation de projets individuels et de groupes.

Les objectifs (52)

Premier objectif

"Rendre possible à des membres du Comité des Paroisses Marginales l'apprentissage des techniques de la communication audio-visuelle et des techniques de groupes".

Deuxième objectif

"Profiter de cette demande de collaboration de la part du C.R.P.M. pour implanter Multi-Media dans au moins une vingtaine de paroisses marginales, former des groupes de travail Multi-Media, des comités locaux, sous-régionaux, etc. et les rattacher à notre structure de participation".

Troisième objectif

"Permettre, par le biais de l'audio-visuel et des techniques de groupes, aux gens des paroisses marginales d'aborder les problèmes socio-économiques qui les concernent, prendre connaissance et discuter des voies de développement qui leur seraient accessibles, discuter des projets globaux ou sectoriels de développement que les organismes de développement et eux-mêmes ont pu édifier afin de les confronter, en apprécier les diverses dimensions, de même qu'étudier les aspects généraux des mêmes problèmes".

En bref, l'objectif du projet Monde est de permettre aux gens des paroisses marginales de se donner la formation nécessaire pour assurer leur propre développement. Ils vont travailler en grou-

pe, à mieux comprendre leur milieu (les ressources, les besoins, les problèmes, les solutions envisageables, etc.). Ceci devrait engendrer la formation de groupes de travail sur toutes sortes de sujets reliés au développement individuel et collectif. Les instruments qui seront privilégiés pour soutenir ces apprentissages et pour stimuler la mise en communication sont les petits media ou media-outils.

La population visée

Quant à la population visée par le projet Monde, elle correspond en tout à la population visée par Multi-Media, c'est-à-dire une population défavorisée au plan des moyens de formation en raison du manque de ressources et aussi de l'isolement et de la dispersion géographique. La population des paroisses marginales comprend environ 10,000 adultes.

Rôles de l'équipe de Multi-Media

Les animateurs de Multi-Media aideront les représentants de groupes de travail et les secrétaires prévues au projet à jouer au mieux leur rôle de ressources dans leur milieu. Les animateurs aideront

aussi au soutien et à la mise en communication des groupes de travail qui seront engendrés par le projet Monde. Le projet Monde, avec tout ce qu'il renferme d'apprentissages et de renforcement de la structure de participation, est la priorité de l'équipe du Nord-Ouest pour l'année 1973-74.

L'équipe administrative du projet sut profiter de la structure déjà existante du mouvement des paroisses marginales. D'ailleurs, les participants se sont davantage sentis liés à cette structure régionale qu'à la structure de participation de Multi-Media dont on se serait contenté d'utiliser les ressources qui ne leur fut pas cependant offertes.

En effet, et bien que son organisation ait pu être assez avancée, le projet ne démarra jamais parce que du côté de l'administration centrale, on ne donna pas de suite, pour des raisons d'ordre financier, aux demandes qui lui étaient adressées.

Il ne reste aujourd'hui de ce généreux projet que quelques groupes de travail dans des paroisses marginales et qui, sans l'aide de personnes ressources, poursuivent des activités de type communautaire.

Il ne faut pas cependant imputer à l'organisation locale la cause de la chute dans le trivial du Projet-Monde. Les difficultés, en effet, se trouvent plutôt du côté de l'organisation centrale. Il est vrai que les procédures d'embauche, comme à l'habitude, se sont empêtrées d'où le désenchantement et l'amertume des responsables du projet.

Mais à la toute veille des projets longs, on peut conclure que, plus que les tracasseries administratives dont on fait souvent état, se sont surtout les priorités et les possibilités financières de Multi-Media qui surtout ont pesé dans la mésaventure des projets spéciaux.

Les efforts déployés à l'occasion du Projet-Monde ne furent néanmoins pas tous en pure perte car, en dépit des carences administratives, un certain nombre de participants purent quand même s'initier au mouvement des techniques audio-visuelles qu'ils cherchèrent à implanter chez eux. Mais, en dernier ressort, et vu le manque de continuité, on peut dire que le projet se sera soldé, par rapport au domaine de l'animation sociale, en une perte d'énergie tant morales et psychiques que physiques (53).

Projet d'alphabétisation

Il existait déjà depuis quelques mois et indépendamment de Multi-Media, un projet d'alphabétisation dans la région de Huntingdon. Inspiré de la pédagogie dite de la conscientisation du brésilien maintenant exilé, Paulo Freine, ce projet d'alphabétisation s'appuyait sur un vécu aliéné dont on veut exploiter les latences éducatives (54).

Un document du Service de recherche et d'évaluation de Multi-Media (55) retrace jusqu'en décembre 1974 la chronologie des événements qui jalonnent l'existence du projet. Cette existence aura, cependant, été d'assez courte durée car au moment où le projet allait dépasser le stade expérimental, son responsable démissionna, entraînant, presque du même coup, la dissolution de l'équipe et l'effritement du projet.

Dans la mesure où le projet exista et s'attaqua au problème qui en était la raison d'être ou l'excuse, il ne comprit pas plus de 11 participants qui, devant les mois d'automne de 1973, acceptèrent de participer à la mise au point des moyens.

Au terme de cette expérimentation, on constata que quelques-uns pouvaient lire, non pas couramment mais avec difficulté. De plus, on s'est aperçu qu'il aurait mieux valu, au préalable, mettre au point les moyens spéciaux requis par la pédagogie de la conscientisation. Faute de temps, on serait tombé dans le piège de l'abstraction propre à la méthode traditionnelle alors que l'on prétendait pouvoir partir des mots et du langage utilisés par les participants. Aussi, a-t-on conclu qu'il ne s'était pas fait de conscientisation.

On n'en cru pas moins bon, après quelques considérations, de poursuivre l'expérience, ne fut-ce que pour l'occasion, offerte à Multi-Media, de mettre au point une stratégie éducative pour les milieux défavorisés. D'ailleurs, Multi-Media n'avait-il pas été créé dans le but exprès de servir les défavorisés dont l'analphabète représente un cas extrême? Ainsi donc Multi-Media allait-il peut-être trouver ici dans ce projet d'alphabétisation, le banc d'essai tant recherché pour sa pédagogie.

Fort de ces préoccupations de portée méthodologique, la Commission administrative adopta donc en juin 1974, dans le cadre de sa programma-

tion pour 1974-75, le projet d'Huntingdon auquel on accorda en octobre un budget de $8,200. En décembre 1974, 12 personnes étaient disposées à s'inscrire aux séances d'alphabétisation.

Les Projets-câble de Montréal

Les projets-câble passèrent sur les ondes à l'automne 1973 et à l'été 1974. Ces projets, en plus de coincider avec le projet de la série radio "Le Droit de savoir", en empruntèrent également la matière puisque deux des thèmes y furent repris, à savoir celui de l'alimentation et la santé et celui des nouvelles couches sociales.

A l'origine du projet, on retrouve toujours, chez Multi-Media, le désir de s'implanter dans les zones retenues d'intervention de l'Ile de Montréal. Mais pour le faire, il faut, soit susciter l'occasion ou la saisir lorsqu'elle se présente. Pour ce qui est des projets-câble, il ce sera agi de la deuxième partie de l'alternative.

En effet, c'est Multi-Media qui aura offert ses services au club de consommateurs "Le bon marché" de la Petite Bourgogne et du Plateau Mont-Royal dans le but d'éduquer leurs membres face aux problèmes de la consommation et, surtout, de les mettre en communication entre eux pour que, d'une part, ils développent un sens d'appartenance personnelle à leur club et, d'autre part, sentent la nécessité de se préparer à la tenue de l'assemblée générale où devaient être débattus les options et problèmes que posait l'avenir de la Coopérative (56).

Fidèle à son rôle de catalyseur ou d'entremetteur, Multi-Media a donc offert à des groupes d'intéressés, son service d'animation et d'aide technique pour leur permettre de répondre à des besoins qu'ils ont eux-mêmes identifiés et pour ensuite leur apporter leur propre solution.

Ainsi donc se seront constitués d'autres groupes de travail, qui au moyen du câble de télévision (9 NC) se sont seulement vu offrir de l'information mais qui, par le téléphone, ont surtout pu immédiatement faire part de leurs réactions à l'animateur transformé dès lors en une sorte de centrale téléphonique ou courroie de transmission ou encore facteur de démultiplication.

Multi-Media aura encore ici transformé les préoccupations et les problèmes d'un groupe en un programme éducatif dont on pourrait dire qu'il fut, dans ce projet-ci, à deux dimensions, à savoir l'éducation du consommateur et l'éducation corporative et également, l'apprentissage de la communication communautaire.

***

La description des projets spéciaux devrait se terminer ici. Il reste néanmoins deux ou trois projets qui mériteraient, au moins, une allusion passagère. Il s'agit, en effet, de l'Opération-Soleil et de l'Opération-28, en tant que moyen de sensibilisation au programme Multi-Media au moment où celui-ci cherchait à s'implanter dans la région de Montréal Rive-Nord, et du Projet-Sorel, en tant que moyen d'entr'aide.

Le Projet-Soleil (57)

Ce projet qui se réalisa au cours de l'été 1973 avait comme objectif principal d'intéresser le plus grand nombre possible de personnes à former de nouveaux groupes de travail. Mais pour

atteindre cet objectif, et c'est sous cet aspect que le projet mérite l'attention, on eut recours à des moyens dont quelques-uns ne manquaient pas d'imagination.

Il y eut du porte à porte pour, dans un premier temps, faire connaître Multi-Media et, dans un deuxième temps, tenter d'amener les personnes rencontrées à exprimer, à partir d'un questionnaire préparé, ce qu'ils pressentaient être leurs besoins éducatifs. On aurait ainsi rencontré près de 6000 personnes et rempli 1486 questionnaires au coût de $20,000. pour 10 enquêteurs.

On entreprit de visiter les principales localités de la région à bord d'une roulotte baptisée "La Guimbarde".

Les objectifs de cette tournée étaient:

1. de donner de l'information sur Multi-Media;
2. de recueillir de l'information sur les milieux visités;
3. de susciter la participation des gens à l'utilisation des media.

En tout, 1,500 personnes visitèrent La Guimbarde dont le tiers donnèrent leurs nom et adresse; bien que, à la même occasion, 1000 autres purent effectivement être rencontrées en dehors de la roulotte. Ainsi a-t-on espéré propager la bonne nouvelle de Multi-Media, car la visite d'une roulotte dans un petit village ne passe pas inaperçue et, du même coup, vaincre les résistances que le programme rencontraient. On peut donc dire que le premier objectif fut rencontré de façon satisfaisante.

Pour ce qui est du deuxième et troisième objectif, il appert qu'ils auraient été moins bien remplis surtout le troisième qui, dans les circonstances, s'est avéré être un mauvais choix. La roulotte aura, au moins, assuré la présence de Multi-Media dans le milieu.

L'opération rejoignit, estime-t-on, en tout et partout, à peu près 7,500 personnes et coûta environ $15,000.

La radio fut aussi utilisée. Il y eut, d'une part "Du soleil à l'ombre" qui fut une série de deux émissions hebdomadaires de 15 minutes chacune et diffusées pendant 8 semaines par les postes de St-Agathe, St-Jérôme et Joliette, et d'autre part,

au cours de juillet et août, 80 messages de 30 secondes et de 8 messages de 60 secondes.

L'écrit fut également mis à profit. Un journal particulier, Le Fallot, parut à 3 reprises avec des tirages de 2,500, 3,600 et 4,500 exemplaires au coût de $3,000. Ce journal, toutefois, parce qu'il avait pour but de susciter la participation, n'est pas sans analogie avec les journaux de nos collèges, puisque il était, en effet, composé à 50% par la clientèle de La Gimbarde.

Le journal se sera révélé, au terme de l'opération, l'instrument privilégié pour resserrer les liens entre les participants actuels et éveiller l'intérêt chez les participants éventuels.

A tous les moyens tout juste mentionnés, est venue s'ajouter une campagne de publicité qui utilisa tant les media d'information locaux et régionaux, tels la radio, les feuillets paroissiaux que les placards et dépliants de toutes sortes, les hauts-parleurs ambulants. L'art épistolaire fut même ressuscité pour inviter la population à visiter La Gimbarde.

On aura cependant conclu, au terme de ce battage publicitaire, que le contact direct avec la population était plus efficace que ne pouvaient l'être les moyens techniques et impersonnels.

On aura toutefois constaté, au terme de tout le battage publicitaire, que le contact direct avec la population l'emportait de beaucoup, quant à leur efficacité, sur les moyens techniques plus impersonnels parce qu'ils donnent à Multi-Media un visage. Ils réussissent mieux à assurer la présence de Multi-Media dans le milieu et à soutenir l'intérêt des participants et à le susciter chez les autres.

En tout et partout, il aura été prévu pour l'opération, un budget de $42,000. dont on pouvait justifier près de $39,000. à la fin de septembre 1973.

L'Opération 28

Ce projet se situe dans le sillage immédiat du projet "Opération-Soleil". Celui-ci, on se rappelle, fait partie de l'ensemble des projets

et activités de la première phase du programme Multi-Media, celle de l'implantation, dont l'objectif était de rejoindre, en vue de la formation éventuelle des groupes de travail, le plus grand nombre possible de personnes. L'Opération 28, pour sa part, aura eut pour but de capitaliser sur les résultats de l'Opération-Soleil et ainsi de préparer la voie à la deuxième phase, celle de la consolidation et, plus particulièrement, au projet court tri-régional.

A partir, donc des personnes dont les noms et adresses avaient déjà été retenus, on aura formé 28 groupes de travail autour d'autant de projets courts locaux dans autant de localités, d'où le nom donné au projet.

Ce qui fut donc tenté à titre de démonstration lors de l'Opération-Soleil, on aura voulu, avec les mêmes moyens, le réaliser effectivement dans le cadre de l'"Opération 28".

L'"Opération-Sorel"

Cette opération comme sous le lien commun de "On est tous dans le même bateau", s'inscrit parmi

ces projets de la phase dite d'implantation comme, d'ailleurs, presque tous ceux de cette période. A l'instar du projet COREM décrit plus haut, le Projet-Sorel, et s'inspirant en partie de l'idée de "réseaux du savoir" de Ilbich, avait pour objectif de trouver et de faire connaître des personnes ressources désireuses de faire profiter autrui de leur compétence et, également, de mettre en rapport des personnes, en l'occurrence des "pairs", qui partageraient les mêmes intérêts.

Ce projet se réalisa entre les mois de janvier et juin 1974. Au chapitre des moyens, la radio, comme à l'habitude, joua un rôle important puisqu'on diffusa quotidiennement une émission de 10 minutes durant toute la durée du projet. De plus, on passa, entre le 21 janvier et le 8 février, de brefs messages publicitaires, 75, et on présenta 2 émissions de lignes ouvertes de 1 heure chacune.

A part la radio, on retrouve un journal, des placards et des cocardes. Le tout fut réalisé pour la somme de $24,180.

Projets longs

Il était prévu que le programme Multi-Media se développerait en trois phases. La première fut consacrée à la réalisation des projets éducatifs conçus par les participants que soutenaient déjà dans leur effort l'animation et les media. La seconde correspond aux projets collectifs de courte durée qui, à l'aide de moyens techniques de diffusion de grande portée, étaient destinés aux vastes populations de chacune des trois régions d'implantation.

Les projets régionaux de longue durée inaugurent, eux, la phase III dite du développement du programme Multi-Media. Cet ensemble de projets dépasse cependant de beaucoup en envergure et en ambition tout ce qui avait été entrepris jusqu'alors au point où un journaliste aura même cru, à tort ou à raison, voir en eux la minute de vérité de Multi-Media, tant on suppose l'enjeu était grand. L'échelle de l'entreprise était, en effet, si vaste que son échec ou manque d'impact ne pouvait que mettre en danger l'existence de Multi-Media en tant, au moins qu'organisme fondé sur l'idéal de la participation.

Vu les difficultés inhérentes aux activités d'animation et à pouvoir rejoindre les clientèles-cibles, on en sera donc venu à la conclusion qu'un nouveau type de projet devait être lancé si on voulait, à brève échéance, assurer à Multi-Media de solides assises auprès du public. Avec les projets longs, Multi-Media dépasse l'approche parcellaire qui avait caractérisé jusqu'alors son approche au cours de la période de sensibilisation. Dorénavant, son intervention sera de caractère global,car l'heure était venue d'inviter par le moyen des grands media, le vaste auditoire des masses populaires à s'unir dans un réseau éducatif.

En fait, Multi-Media représente l'effort qui, avec le plus d'insistance, ait tenté d'exploiter à des fins de formation (par opposition à "information") les mass media. Le projet long pour sa part, exprime de la façon la plus systématique, la volonté de Multi-Media de mettre à la disposition des sous-scolarisés les moyens qui en feront les agents de "l'éclatement des mailles de dépendance" (58), dans lesquelles ils ont toujours été entortillés. D'ailleurs, le document clé est des plus explicite quant aux raisons qui justifiaient le projet long.

"Par ce projet long, Multi-Media poursuit sa recherche d'une réponse à apporter quant à la façon d'utiliser et de développer les "ressources informatives et éducatives du milieu", dans une optique d'éducation continue.

"A travers ce projet long, Multi-Media intègre la pédagogie d'études et de questionnement, du réseau régulier d'enseignement mais se place davantage dans l'axe de la pédagogie populaire. Dans la mesure en effet où, au niveau de grandes régions, on arrivera à utiliser des systèmes Multi-Media pour des thèmes, des contenus et des démarches éducatives élaborés à partir des problèmes, des préoccupations concrètes des gens, nous aurons fait progresser, de manière cohérente, l'utilisation des moyens technologiques et pédagogiques nouveaux et nous apporterons une contribution réelle à la solution des problèmes et de ces préoccupations.

"En définitive, ce projet bâti sur la base des acquis des groupes de travail et des projets courts connus antérieurement dans le Programme complète le modèle éducatif de Multi-Media. La jonction entre la structure de participation et la structure du personnel, une combinaison appropriée de media et de techniques d'animation, donnent plus d'ampleur à notre intervention. Il est à souhaiter que la mise à l'épreuve du projet long permettra de conclure que Multi-Media, en empruntant des pistes mal explorées jusqu'ici, pourra contribuer à développer une Cité Educative, porteuse de manières d'être et de vivre nouvelles (59)."

Que de documents ont pu inspirer les projets longs! A ce moment-ci (novembre 1975), M. Gérard Plante, de Multi-Media, est à faire l'histoire de Projet d'éducation populaire 1974, mieux connu sous son sigle de PEP '74. Le 27 octobre 1975, il achevait de rédiger le premier chapitre de L'histoire des projets longs 1974-75 qui traitait de la genèse ou de la "longue gestation du projet long tri-régional de Montréal: du 7 mars 1973 à la fin juin 1974". On en attend impatiemment la suite.

Il n'est cependant pas ici question de reprendre la narration faite par M. Plante à moins de mettre en évidence les éléments proprement novateurs ou tout au moins spécifiquement pédagogiques de ce type de projet.

L'idée des projets longs fut exposée pour la première fois devant la Commission administrative le 7 mars 1973, où elle reçut un accueil favorable et le lendemain, devant le Comité de coordination. Mais l'idée aura dû être remise sur le métier à plusieurs reprises avant d'être enfin approuvée le 10 avril 1974 par la Commission administrative à partir du document "Programme Multi-Media d'éducation populaire 1974: premier projet de longue durée de Multi-Media" (M-M 3207).

Si on a d'abord recherché avec les projets longs à pousser plus avant le développement de Multi-Media, il aura néanmoins fallu donner à cette préoccupation un contenu. Très tôt au cours de la réflexion sur l'idée de projet long, l'alphabétisation fonctionnelle a, pour un temps, servi de raison d'être ou de prétexte au projet long. Mais l'idée fut abandonnée surtout à cause des objections faites lors de la discussion du projet au niveau de la Commission administrative. Celle-ci, en effet, voulait éviter d'associer les projets longs de Multi-Media aux projets destinés au tiers-monde qui, le premier, consacra l'usage du concept d'alphabétisation fonctionnelle.

En fait, l'analphabète n'est pas, beaucoup s'en faut, partout le même.On n'est analphabète qu'en fonction des exigences d'intégration à propos de chaque société ou milieu: plus une société est complexe, plus longue sera la période d'apprentissage des savoirs fonctionnels. Guy Messier aura donc eu raison de vouloir conserver l'expression d'alphabétisation fonctionnelle car elle correspondait, selon lui, aux objectifs et préoccupations du programme Multi-Media dont la mesure était les conditions minimales d'adaptation des personnes au système social.

Si, sur le fond, Guy Messier a vu juste et su, quand même, conserver aux projets longs leur orientation initiale qui était de montrer aux gens à survi-

vre dans le monde d'aujourd'hui, on s'arrêta pour désigner la nature du projet à la notion, davantage démagogique, d'éducation populaire.

Un autre aspect révélateur du projet, du moins quant à la pédagogie de la participation défendue par Multi-Media, aura été, en dépit de l'ampleur du projet long, de continuer à faire appel à la structure de participation pour non seulement la détermination de ses contenus et objectifs mais, également, leur mise en forme en collaboration avec les techniciens et pédagogues.

Une vaste consultation fut donc entreprise au cours de l'hiver 1973-74 auprès des usagers pour choisir les thèmes du projet. On ne partit cependant pas de rien pour organiser cette consultation. On profita, en effet, de l'organisation du projet court en cours "Droit de savoir" pour connaître les préoccupations et intérêts de ce qui faisait partie de la structure de participation. Plus tard, en mai et juin 1974, et après plusieurs rencontres, on finit par arrêter les 5 thèmes du projet, à savoir: la consommation, l'agriculture, les conditions de vie, le monde du travail et la santé.

Mais, en fait, qu'est-ce que le projet long. Dans l'esprit de son concepteur PEP '74, puisque le projet

est ainsi baptisé, était une intervention éducative qui utilisait, en combinaison, la télévision, la radio, le document pédagogique et l'animation socio-pédagogique. Une telle intervention comportait les caractéristiques suivantes:

- une série d'occasions organisées de façon à déclencher et soutenir des activités de formation;
- il s'agit donc d'activités continues;
- des activités de ce type doivent véhiculer des contenus informatifs et explicatifs;
- elles doivent fournir des exemples d'alternatives de solutions possibles aux problèmes personnels et collectifs discutés, de manière à ce que les participants, seuls ou en groupe, puissent développer leurs capacités d'analyse et de synthèse;
- l'intervention doit être conçue de manière à intégrer les réactions de l'auditoire dans le cheminement éducatif lui-même;
- les objectifs et les contenus d'apprentissage de cette démarche auront d'abord été approuvés par les représentants des participants avant d'être traités par les équipes de production;
- c'est l'ensemble combiné des media utilisés incluant l'animation qui va permettre la réalisation des objectifs du projet (60).

Dans le document de Gérard Plante sur l'histoire du projet long (61), on retrouve les étapes de la mise en forme des structures d'opération du projet long.

1. Ce programme comportera trois sessions de six semaines chacune, échelonnées comme suit: (a) la première, du 7 octobre au 15 novembre 1974; (b) la deuxième, du 21 janvier au 7 mars 1975; (c) la troisième, du 12 mai au 20 juin 1975.

2. Au cours de chacune de ces sessions, la télévision présentera chaque jour, du lundi au vendredi, une émission d'une demi-heure; la radio diffusera elle aussi une demi-heure d'émission quotidienne. Une fois par deux semaines, la Gazette de Multi-Media publiera les documents pédagogiques correspondant aux émissions télévisées.

3. L'ORTQ produira les émissions de télévision et de radio. Les émissions de télé seront diffusées en priorité au canal 9 à l'intérieur de la programmation de Radio-Québec, puis au canal 10 pour la première session. Pour les deux autres sessions, les émissions seront

diffusées sur l'antenne UHF de Radio-Québec. Les émissions de radio seront diffusées par une station couvrant l'ensemble des trois régions de Montréal.

4. Les émissions fourniront aux groupes de travail (ceux qui existent déjà et ceux que les émissions feront surgir) la matière de leurs démarches éducatives.

5. Les thèmes traités dans les émissions et les documents pédagogiques seront: (a) la consommation; (b) l'agriculture; (c) les conditions de vie; (d) le monde du travail; (e) la santé. Chaque jour de la semaine aura son thème.

6. Les usagers de Multi-Media qui ont déjà pris la responsabilité de choisir les cinq thèmes énumérés ci-haut, participeront aussi à l'élaboration des contenus des émissions.

7. Le travail des animateurs sera axé de préférence sur les comités locaux, les comités sous-régionaux, les comités régionaux, plutôt que sur les groupes de travail.

8. Pour faire partie de groupes de travail et pour rec[illegible] les documents pédagogiques, les usag[illegible] s'inscrire au "Programme d'éducation populaire 74-75"...

9. Le Bureau de l'information et des relations publiques assurera la promotion du PEP 74-75 grâce à un programme de publicité...

10. L'équipe de recherche mènera des études sur l'impact du "Programme d'éducation populaire 74-75", en fonction des objectifs de Multi-Media.

11. Pour assurer la réalisation du "Programme d'éducation populaire 74-75", on mettra sur pied les structures suivantes: (a) Pour chacun des cinq thèmes, il y aura une <u>équipe de production,</u> comprenant un recherchiste, un rédacteur de documents écrits, un réalisateur de télé, un représentant de l'équipe radio, un animateur chargé de l'instrumentation des groupes de travail. Cette table de production élabore des objectifs d'apprentissage pour le thème qui le concerne. Ces propositions seront soumises au comités régionaux et à la table de concertation.

(b) Car, pour chacun des cinq thèmes, il y aura aussi une table de concertation regroupant l'équipe de production du thème concerné, six représentants des comités régionaux (2 par région) et trois animateurs désignés conjointement par les coordonnateurs régionaux et les comités régionaux. Cette table de concertation, partant des propositions de l'équipe de production, élabore des objectifs d'apprentissage pour les trois sessions et déblaie les contenus de la Ière session; puis elle recommande à la commission administrative cet ensemble d'objectifs et de contenus. Cette même table de concertation fait aussi l'évaluation du PEP 74-75, session par session. Comme on le voit, c'est ici que s'exerce l'influence des participants sur la réalisation du "Programme d'éducation populaire".

(c) Enfin, pour assurer la cohérence et la bonne coordination entre l'animation et la production dans l'ensemble du PEP 74-75, pour assurer l'équilibre entre les divers media, il y aura un comité opérationnel, composé des cinq chefs d'équipes de production, des trois coordonnateurs régionaux, d'un animateur responsable du projet, d'un représentant-cadre de l'ORTQ, d'un représentant-cadre du SGME, du coordonnateur général de Multi-Media (qui préside). Le comité opérationnel sera la che-

ville ouvrière du PEP et se réunira aussi souvent que nécessaire. Il fera rapport à la commission administrative.

(d) Au-dessus de ces organismes propres au PEP 74-75, la commission administrative où siègent en majorité les représentants des usagers de Multi-Media dirige tout le PEP 74-75.

Bien cependant qu'on ait cru diffuser une partie, au moins, des émissions télévisées sur les ondes de Radio-Québec, ce sera quand même le canal 10 de Télémétropole qui, apparemment pour des raisons de coût, se vit confier la production et la diffusion de la série entière. On ne reviendra à Radio-Québec que l'année suivante pour PEP '75.

Le PEP '74, à titre du projet le plus ambitieux de Multi-Media, fut soumis à de nombreuses évaluations. Celles-ci portent surtout sur la sacro-sainte cote d'écoute, le nombre des inscriptions et le nombre de groupes de travail nés à la suite de PEP '74.

Cotes d'écoute (62)

MMB Novembre 1974		Moyenne du lundi au vendredi
1. Approximativement:	178,200 personnes:	2 ans et plus
	138,400 adultes:	18 ans et plus

pour tout le territoire possible.

2. Pour la région métropolitaine de Montréal:

- personnes 2 ans et plus 4% = 112,000

  approximativement:

adultes:	18 ans et plus	4% =	80,000
	femmes	7% =	72,520
	hommes	1% =	9,580
	adolescents (12-17 ans)	1% =	3,340
	enfants (2-11 ans)	5% =	22,550

3. A l'intérieur de la région métropolitaine:

Approximativement: 66,200 personnes - 2 ans et plus (37%)
58,400 adultes - 18 ans et plus (42%)

4. Emissions du samedi: tout le territoire

Personnes:	2 ans et plus :	81,200
Adultes:	18 ans et plus :	55,600
Femmes:		39,000
Hommes:		16,600

Région métropolitaine:

Personnes:	2 ans et plus :	2%	56,000
Adultes:	18 ans et plus :	2%	39,880
Femmes:		2%	20,770
Hommes:		1%	10,360
Adolescents (12-17 ans)		3%	10,020
Enfants (2-11 ans)		2%	9,020

Les inscriptions (63)

A la fin de novembre 1974, 5390 personnes s'étaient inscrites à PEP '74. Elles se répartissaient comme suit:

Montréal:	2782	51.5%
Rive-Nord:	1283	23.8%
Rive-Sud:	1325	24.5%

La désintégration de ces statistiques nous révèle cependant un fait qui, néanmoins, ne cesse d'étonner. Alors, en effet, que le PEP visait prioritairement une clientèle dite défavorisée, on constate que la très grande majorité des inscrits ferait partie de la classe plus ou moins moyenne, c'est-à-dire de cette partie de la population que, déjà, le sort favorisait. La population cible ne constituerait, en effet, un bien maigre pourcentage puisque, d'après le sondage téléphonique, 16% seulement de l'auditoire comptait moins de 7 années de scolarité et que la moyenne était de 10.5 années.

Quant à la catégorie fourre-tout qui comprend les chômeurs et les assistés sociaux, elle ne comptait qu'un maigre 2%.

Au plan de l'animation, il y eut, mais dans la seule île de Montréal, 45 assemblées publiques qui

réunirent 434 personnes. De plus, 1361 personnes acceptaient de former des groupes de travail dont 16 étaient en marche à la fin de novembre et 22 en voie de formation à la fin de novembre. A la fin de janvier 1975, on comptait pour toute la région de Montréal, 49 groupes de travail comprenant 447 personnes dont 32 dans l'Ile de Montréal pour 296 personnes (64).

Les coûts

Le coût du PEP '74 s'est élevé à environ $318,739.89 et se répartit comme suit:

- Production et diffusion des émissions TV-S.G.M.E.	$223,078.31
- Sondage téléphonique - INCI	4,755.00
- Frais de déplacement des participants aux émissions de radio et TV	3,266.92
- Frais de séjour et de déplacement des membres des comités et tables de concertation (payé par la D.G.G.)	22,742.33
- Location de salles	3,372.10
- Frais de publicité à la TV à la radio et dans les journaux	61,525.23
	$318,739.89

A ce dernier total, il faudrait peut-être également ajouter les dépenses de La Gazette de même que les traitements et déplacements du personnel régulier du Programme Multi-Media qui ont participé au projet (65).

Faudrait-il, dès lors, reconnaître que les groupements d'éducation populaire avaient raison et admettre que l'approche adoptée par Multi-Media était bien loin de favoriser la promotion des couches populaires et de leur culture. A vouloir ainsi garder le contrôle des moyens et faire des politiques du ministère de l'Education, les balises de toutes les activités ne pouvaient, en effet, que mener à ces conséquences.

Qu'on se garde, toutefois, de conclure que l'approche préconisée par les regroupements populaires avait, elle, réussi. L'étude de Christophe Jencks, Perspectives on Inequality, démontrerait, en fait, plutôt le contraire.

***

On a cru au début que l'idée d'un projet long ne se réaliserait qu'à Montréal seulement. Mais sans doute parce qu'elles ne voulaient pas être laissées

pour compte, les organisations des régions éloignées obtinrent également le droit de réaliser chacune chez elle, un projet long. Au Saguenay Lac St-Jean, ce projet s'appela "Télé POP '75" et dans le Nord-Ouest, "Le Fond de l'affaire".

Télé POP '75 (Saguenay Lac St-Jean)

Le projet se divisait en 3 sessions de 6 semaines chacune. Chaque session était consacrée à l'étude d'un thème en particulier, soit:

1. l'économique
2. le social
3. l'éducatif

tout autant à la télévision à raison d'une émission par semaine pendant 18 semaines, que dans la Gazette de Multi-Media qui allait reproduire les documents pédagogiques d'accompagnement (66).

Les thèmes se subdivisaient en sous-thèmes:

Economique: publicité, protection du consommateur, agriculture, inflation, coopérative.

Social: chômage, aide sociale, les loisirs, la participation, la qualité dans la vie.

Educatif: Système scolaire, affaires publiques, leadership.

Le fond de l'affaire (Nord-Ouest)

Ce projet, d'une durée de 20 semaines, utilisa comme tous les autres projets du genre, la télévision et les lignes ouvertes de radio. On rédigea, en plus, 3 numéros spéciaux de La Gazette en guise de document d'accompagnement et de complément d'information. Les groupes de travail déjà constitués furent invités à se joindre aux travaux de ce projet qui, on l'espérait, allait susciter la formation d'autres groupes.

"Sortir de la dépendance" telle fut l'idée de base du projet, même qu'on pourrait en faire le leitmotiv, non seulement de tous les projets longs mais aussi de tout le programme Multi-Media. Dans le cadre de cette perspective générale, un certain nombre de situations de dépendance furent mises en évidence dans le but d'en connaître les causes et, de là, en rechercher les issues. Aussi, finalement, a-t-on espérer "favoriser l'élargissement du champ de conscience de la

population cible de Multi-Media" (67). De façon un peu plus concrète, on escomptait, au projet long du Nord-Ouest:

- permettre le partage du savoir acquis par les gens ou les groupes de la population cible;
- favoriser l'auto-formation et en illustrer le processus;
- mettre en lumière et faire l'autocritique des efforts collectifs des gens en vue du développement de leur milieu (68).

Les thèmes retenus pour le projet furent:

- la condition féminine;
- les accidents de travail;
- les liens entre la productions et la consommation;
- les administrations municipales;
- le développement qui mène au sous-développement de la région.

Les émissions de radio et de télévision furent produites par la compagnie Radio-Nord Inc, dans ses studios de CKRV. Pour une série de 20 émissions d'une demie heure chacune, Multi-Media aura prévu dépenser $50,376.

Les projets longs 1975-76

Pierre de touche du programme Multi-Media, l'idée des projets étaient déjà presque acquise pour l'année suivante. Il était, en effet, difficile de ne pas donner suite au PEP '74-75 sans, par le fait même, revenir sur un pari fondé sur les apports des media à l'éducation populaire d'autant plus qu'aucune décision concernant une politique globale d'éducation permanente ou continue n'était encore intervenue.

Les trois grandes régions d'implantation du programme Multi-Media ont donc encore mis sur pied pour 1975-76 et chacune pour elle-même, un projet long.

Les objectifs généraux de ces projets sont toujours de même nature puisqu'il est encore question de se prendre en main pour tenter de se soulever soi-même ou, comme l'expression américaine le veut "to lift oneself by his own boot straps". En 1976, l'accent y est toutefois davantage apocalytique, car le leitmotiv en est, du moins à Montréal, celui de la survie. Le thème unique se résume, en effet, à la question: "Comment survivre dans le monde d'aujourd'hui?" ou "qu'est-ce qu'il y a moyen de faire pour sortir du marasme dans lequel on peut avoir l'impression d'être impliqué" (69). Selon la conception que se sont faite de l'objectif ceux qui l'ont arrêtée, on croît pouvoir s'en approcher en suivant une triple voie, soit:

- en ayant une meilleure acceptation de soi-même et des autres;
- en sachant utiliser les services et participer aux organisations;
- en comprenant mieux notre société et en agissant sur elle.

Il s'agissait, en dernier ressort, de "devenir plus critique face aux dire et aux faire de chacun en vue de devenir davantage soi-même et devenir aussi plus actif, dans le monde d'aujourd'hui..." (70).

Mais l'idée de survivre dans le monde et de se prendre en main implique nécessairement les autres d'où une série de sous-thèmes conçus dans le but de représenter les rapports constitutifs de la personne même: "survivre dans le monde d'aujourd'hui, dit-on, implique une relation dynamique du moi... avec le conjoint, avec la famille, avec les services communautaires et enfin avec la société et ses changements" (71).

Les 4 sous-thèmes se partagent comme suit, les 39 heures d'émissions d'une heure à être diffusées sur les ondes de Radio-Québec: (72)

- "La vie à deux": 5 heures
- "La famille": 10 heures
- "Les biens et services: attitudes et comportements": 10 heures

- "La société et les changements": 14 heures

A partir de ces sous-thèmes, chaque émission traite d'un sujet en particulier dont voici la liste de ceux qui seront couverts jusqu'à la fin de janvier 1959 (73):

- 15 septembre: La fréquentation scolaire.
- 22 septembre: Travail, repos, détente, exercice.

  Ecoles, contenu pédagogique.
- 29 septembre: Saine alimentation.

  Ecole, contenu pédagogique.
- 6 octobre: Hygiène.

  Comité d'école, comité de parents.
- 13 octobre: Budget.
- 20 octobre: Répercussions de la vie de travailleurs dans le contexte familial.

  Historique de la famille.
- 27 octobre: Le travail.

  N'est pas chômeur qui veut.

  Le travail à temps partiel.
- 3 novembre: Le droit du travailleur.
- 10 novembre: Le syndicalisme, seul ou avec d'autres.

  La sécurité au travail.

- 17 novembre: La retraite.
- 24 novembre: La publicité.

  Crédit.
- Ier décembre: Remise en question des rôles féminins et masculins.

  Choix des enfants - contraception.
- 8 décembre: La famille et la loi.

  Le droit de l'enfant.

  Redéfinition du rôle des parents et des enfants.
- 15 décembre: L'autorité.
- 5 janvier: La santé physique, la maladie.

  Action prévention.
- 12 janvier: Dépistage des maladies.

  Les médicaments.
- 19 janvier: Organismes pour la santé mentale.

  Les services de santé physique.
- 26 janvier: Santé mentale.

  Le stress.

Il est encore un peu tôt pour se rendre compte de la réception que le public réserve cette année au PEP. Mais on peut facilement croire, et en dépit du fait que

tous les appareils de télévision ne sont pas en mesure de capter les ondes UHF, que l'émission sera très bien reçue (même que l'auteur de ces lignes la regarde parfois!) ne fut-ce qu'à cause de la vedette que l'anime, Lise Payette. Toutefois et à cause du passage de Télémétropole à Radio-Québec, il y a lieu d'être apprêhensif au sujet de la conservation de l'auditoire.

Mais bien au-delà du changement de diffuseur, il est intervenu un changement majeur quant à l'importance à accorder à la programmation de Multi-Media. D'acheteur de temps d'antenne à Télémétropole, Multi-Media voit, cette année, sa programmation devenir une partie intégrante de la programmation de Radio Québec. Ainsi, le PEP '75 pourra-t-il déborder la région métropolitaine pour être diffusé à Québec et, par l'entremise des câblodistributeurs associés à Radio-Québec, dans plusieurs autres régions du Québec.

Aux émissions de télévision, on a ajouté à PEP '75 une émission hebdomadaire de radio diffusée sur les ondes de CKVL-FM dans la nuit du vendredi à samedi entre minuit et six heures. C'est une émission de facture modeste. Elle ne compte, en effet, que sur un animateur qui invite les auditeurs à lui téléphoner et à engager la conversation à partir des sujets déjà traités dans La Gazette.

Ce passage à Radio-Québec aura également eu des répercussions sur le financement des émissions. Parce que les émissions de PEP font partie de la programmation de Radio-Québec, celui-ci en supporte tous les coûts indirects, soit 80% du coût total. Comme Multi-Media n'assume que 20% des coûts, c'est-à-dire les coûts directs, il n'aura été prévu au budget pour PEP '75 que $83,000.

Projet long du Nord-Ouest québécois 1975-75: "Le fond de l'affaire"

Ce projet long présentera à la télévision, 20 émissions qui, ensemble, traiteront de 4 grands thèmes:

- "Le citoyen à faible revenu": 10 émissions
- "Les foyers d'accueil": 3 émissions
- "Le système scolaire": 3 émissions
- Emissions sans thème pour faire un retour sur les autres émissions: 4 émissions.

Le projet long Saguenay Lac St-Jean 1975-76: "Apprendre avec Multi-Media"

L'objectif général de ce projet long est de "fournir à l'individu des occasions de prendre en charge ses responsabilités comme parent, comme citoyen et comme participant d'un organisme" (74).

Les thèmes à être traités au cours de cette série de 26 émissions hebdomadaires d'une demie heure, sont:

- Les lois sociales et leur application:
  - la loi 65
  - la loi 26
  - l'aide juridique
  - l'assurance-chômage
- Les organismes communautaires:
  - coopérative et groupements de citoyens
  - syndicats
- La psychologie de l'enfant.

Cette série est complétée par 72 messages de 90 secondes diffusés à raison de 3 messages par semaine sur les ondes de 5 stations de radio.

Ainsi s'achève le long chapitre sur les nombreux et divers projets de Multi-Media. Il resterait, cependant, à dresser une liste et décrire les projets qui n'ont pas trouvé preneurs non pas, certes, pour en projeter une image défavorable mais, bien au contraire, pour mieux en percevoir les ambitions et au-delà de l'immédiat des projets, mieux voir ou tout au moins pressentir les voies dans lesquelles on cherchait à s'engager.

Mais le temps presse et nous empêche de nous engager dans les ténèbres éclairantes de la voie négative.

VI

Les états financiers de la rentabilité de Multi-Media

Que représente Multi-Media en chiffres comptables? Parce que les chiffres ne valent que par les idées qui les inspirent et la volonté qui les sous-tend, on ne doit pas supposer en reproduisant ci-dessous quelques tableaux qu'on leur rende quelque hommage que ce soit. L'argent n'est qu'un moyen et lorsque l'on croit avoir trop dépensé, c'est que le coeur n'y est plus.

Par contre, dans un contexte de ressources illimitées, on ne peut se comporter comme si notre pari, somme toute limité, était un aveugle acte de foi. S'il est vrai qu'il n'y a pas d'oeuvre possible sans que ne soit érigé en absolu un quelconque travers, pareils excès nous sont interdits par les temps qui courent. En effet, on se doit, avant tout, d'être lucide et conscient de ses limites! Ainsi donc, les critères comptables sont-ils venus à avoir préséance et, du même coup, les idées au souffle court.

Mais Guy Messier a lui-même évoqué le spectre de l'efficacité comptable car, en dépit du caractère nécessaire dont Multi-Media semblait être investi, il n'était pas sans se douter que la vie même de l'idée qu'incarnait le programme pouvait en dépendre. Déjà,

à la veille de la mise en chantier du projet long, Guy Messier jugeait qu'il était impératif de "passer à de plus grands nombres", car, selon lui, "tant que Multi-Media n'atteindra pas, bon ou mal an, plus ou moins 100,000 personnes (...), il reste un programme difficile à justifier en termes administratifs... Autrement, l'utilisation des ressources informelles coûte plus cher que l'utilisation des ressources formelles!" (75). C'est d'ailleurs là un des arguments que l'on aura invoqué pour établir la nécessité du projet long car, jusque là, Multi-Media ne supportait pas, quant aux coûts encourus, la comparaison avec le système d'éducation formelle puisqu'un groupe de travail en coûtait trois fois plus qu'un étudiant régulier. Qu'en aurait-il donc coûté si les collaborateurs bénévoles, tels les personnes ressources des groupes de travail, avaient touché comme dans le système scolaire régulier, un salaire?

Il faut se rendre à l'évidence et reconnaître qu'il en coûtera toujours beaucoup plus pour rejoindre cette partie de la population que jamais rien n'a atteint. Multi-Media s'est aventuré en pays inconnu où les efforts planifiés et structurés aboutissent le plus souvent à bien peu de chose. Le problème auquel s'est attaqué Multi-Media est peut-être, en effet, réfractaire à la logique courante et doit, par conséquent, davantage dépendre pour une solution de l'improvisation propre à une oeuvre qui seule, elle est capable.

Il en aura, d'ailleurs toujours été ainsi chaque fois qu'un problème humain est perçu pour la première fois car, par le fait même, il remet en question, en le débordant de tous bords, nos habitudes reçues. Aussi, pareil problème ne peut-il être vraiment approfondi et reconnu qu'à la condition que certains payent de leur personne.

C'est à ce dernier principe que Multi-Media se rallie lorsque son coordonnateur général, Guy Messier, défend, non sans quelque contradiction, le bénévolat des personnes-ressources.

Qu'on cesse de se raconter des histoires! Pareille entreprise ne sera jamais rentable pas plus que ne peut l'être la maladie par rapport à la santé.

Programme Multi-Media
Etat comparatif du budget et des dépenses
1972-73

Catégorie de dépenses	Budget initial	Budget révisé	Dépenses	Solde
Traitements et salaires	904.0	907.9	813.7	94.2
Transport et communication	163.0	163.0	103.2	59.8
Service professionnel	548.0	548.0	166.1	381.9
Entretien et réparation	5.0	5.0	0.2	4.8
Loyers	43.0	43.0	17.8	25.2
Fournitures et approvisionnements	41.0	41.0	17.1	23.9
Matériel et équipement	17.0	17.0	15.3	1.7
Dépenses de transfert	35.0	35.0	--	35.0
Autres dépenses	56.0	56.0	0.1	55.9
TOTAL	1,812.0	1,815.9	1,133.5	682.4

A ces dépenses, on pourrait ajouter celles qui ont été défrayées par d'autres unités administratives du Ministère et, également, celles qui ont été reportées à l'exercice financier suivant de 1973-74.

- Payées par d autres unités administratives:	107,440.
- Reportées à l'année suivante:	14,970.
- Dépenses pour 1972-73:	1,133,477.05
TOTAL:	1,255,887.05

Programme Multi-Media
Exercice financier 1973-74

	Budget initial	Budget modifié	Dépenses	Périmé
Salaires	1,247.8	1,236.8	1,183.2	53.6
Communications	148.0	228.0	189.9	38.1
Services	700.0	603.0	502.6	100.4
Entretien	5.0	2.0	0.5	1.5
Loyers	22.0	51.0	40.2	10.8
Fournitures	20.0	45.0	33.4	11.6
Equipement	17.0	17.0	8.0	9.0
Autres dépenses	25.0	2.0	1.5	0.5
Transfert	35.0	35.0	--	35.0
TOTAL	2,219.8	2,219.8	1,959.3	260.5

Ce tableau montre que nous avons périmé $260,500.00 en 1973-74 comparativement à $682,400.00 en 1972-73.

Programme Multi-Media
Exercice financier 1974-75

	Budget initial	Budget modifié	Dépenses	Périm
Salaires	1,570.5	1,405.5	1,359.1	46.4
Communications	207.0	282.0	229.7	52.3
Service	654.6	654.6	525.5	129.1
Entretien	2.5	2.5	0.4	2.1
Loyers	10.0	100.0	22.7	77.3
Fournitures	70.0	70.0	26.9	43.1
Equipement	17.0	17.0	3.6	13.4
Autres dépenses	5.0	5.0	2.7	2.3
Transfert	35.0	35.0	--	35.0
TOTAL	2,571.6	2,571.6	2,170.6	401.0
Année 1973-74	2,219.8	2,219.8	1,959.6	260.2
Année 1972-73	1,812.0	1,815.9	1,133.5	682.4

Ce tableau montre que nous avons périmé environ $400,000.00 en 1974-75 comparativement à $260,000.00 en 1973-74.

Sommaire des dépenses du programme Multi-Media par régions pour l'exercice financier 74-75

Bureau Central	716,599.82
Ile de Montréal	391,755.51
Rive-Sud	270,108.93
Rive-Nord	285,603.08
Saguenay Lac-St-Jean	232,365.54
Nord-Ouest-Québécois	274,138.96
TOTAL	$2,170,571.84
Année 1973-74	$1,959,538.87

PEP '74-75

Le coût du Programme d'Education Populaire qui a débuté à l'automne 1974 s'est élevé à environ $318,739.89 durant l'exercice financier 1974-75. Ces frais sont les suivants:

- Production et diffusion des émissions TV - S.G.M.E.	223,078.31
- Sondages téléphoniques - INCI	4,755.00
- Frais de déplacement des participants aux émissions de radio et TV	3,266.92
- Frais de séjour et de déplacement des membres des comités - tables de concertation (payé par la D.G.G.)	22,742.33
- Location de salles	3,372.10
- Frais de publicité à la TV, radio et dans les journaux	61,525.23
	$318,739.89

Ce montant représente les frais qui étaient facilement identifiables. Il faudrait naturellement ajouter à ce montant une bonne partie des dépenses du journal La Gazette de même que des traitements et des frais de déplacement du personnel régulier du Programme qui ont participé au projet.

S.G.M.E.

Durant l'exercice financier 1974-75, un montant de $453,000.00 était réservé à Multi-Media dans les livres du S.G.M.E. Un total de $407,536.12 a été utilisé sur ce montant soit environ 90%. Voici le détail:

1. Production et diffusion de trois séries d'émissions radiophoniques et de trois projets courts prévus dans la programmation 1973-74 de Multi-Media.
(C.T. 75729 de $372,371.00 de novembre 1973).

- Honoraires	13,469.00	
- Traitements	30,243.64	
- Frais de voyage	5,386.06	
- Location autobus	1,662.00	
- CEGEP Maisonneuve	2,790.50	
- Lac Bouchette	1,013.46	
- Radio	62,699.34	117,264.00

2. Production et diffusion de 90 émissions TV au Canal 10 dans le cadre de PEP '74-75.
(C.T. 85043 de $260,220.00 d'octobre 1974).

- Télé-Métropole	162,260.00	
- Salaires plus frais voyage	40,056.31	166,316.31

3. Production et diffusion de 38 émissions TV au Saguenay Lac St-Jean et au Nord-Ouest dans le cadre de PEP '74-75.
(C.T. 86325 de $100,380.00 de décembre 1974)

- Radio-Nord Inc.	40,512.00	
- Salaires téléphonistes	16,250.00	56,762.00

4. Production du journal "La Gazette"

- Librairie Beauchemin	62,124.41	
- Jean-P. Urbain et A. Brochu	5,070.00	57,194.41
		$407,536.12

NOTES

1. Mieux connu sous la dénomination de Multi-Media mis pour la première fois en circulation par M. Guy Saint-Pierre, ministre de l'Education lors du discours de la rentrée scolaire de septembre 1970.

2. Guy Messier, TEVEC au Saguenay/Lac St-Jean: Relation de l'expérience, avril-juin 1971.

3. Comité d'implantation de la télévision éducative, Projet Multi-Media de formation pour le développement des ressources humaines, 17 juillet 1970, 2 t., T. I, annexe A, p. 84-85.

4. Lettre du 17 juin 1971 à Maurice Mercier.

5. Gérard Plante, La Coordination de Multi-Media avec la D.G.E.A.: chronologie de la question, Montréal: Multi-Media, 15 mars 1974.

6. Gérard Plante, "La Commission administrative a un an", 16 octobre 1972, p. 20-22.

7. "Rapport-synthèse des réunions d'information sur Multi-Media", p. 41.

8. Comité d'implantation..., Projet Multi-Media de formation..., T. I, p. 67.

9. Loc. cit.

10. Ibid., p. 68.

11. Multi-Media 1972: Programme pour le développement des ressources humaines du Québec, 29 juin 1972, p. 10.

12. Loc. cit.

13. Comité d'implantation, op. cit., p. 68-74, 77-80.

14. "Le projet Multi-Media de formation pour le développement des ressources humaines du Québec". Mémoire du ministre de l'Education au Conseil des ministres, 24 novembre 1970. Ce sont les mêmes objectifs que l'on retrouvera par la suite dans tous les documents de portée plus ou moins générale portant sur Multi-Media, qu'il s'agisse de "Multi-Media: du projet au programme" dans le Bulletin Officiel, 20 novembre 1971, de Multi-Media 1972, ou des rapports d'activités du ministère de l'Education.

15. "Les options fondamentales", 20 août 1971, p. 14.

16. Ibid., p. 17-18.

17. Ibid., p. 5-6 et section "diagnostic de la situation actuelle", p. 6-11

18. Ibid., p. 2-3.

19. Le "Projet éducatif" dans le programme Multi-Media: exposé critique, p. 26.

20. Ibid.

21. Multi-Media: un système branché sur le monde par Guy Messier, p. 54.

22. Ibid., p. 11.

23. Les principales orientations de Multi-Media..., p. 7.

24. Sur l'évaluation, voir l'Opération Départ (Montréal), livre V, p. 126-144.

25. Comité exécutif de la Commission administrative, L'animation à l'intérieur du programme Multi-Media, 17 décembre 1971, p. 2-3.

26. Les animateurs et les orientations de Multi-Media du 10 mai 1972, 6 juin 1972.

27. Guy Messier, Multi-Media: un système branché sur le monde, 27 novembre 1973, p. 8.

28. Ibid., p. 58.

29. Loc. cit.

30. Denis Fagnan, Gérard Plante, SORECOM, Etude de la participation dans le programme Multi-Media, Service de recherche et d'évaluation Multi-Media, 8 novembre 1974.

31. "Le point sur la recherche concernant les projets éducatifs d'été".

32. Comment ça va, Multi-Media...?, p. 24-26.

33. Répertoire des projets éducatifs dans Multi-Media. Ces répertoires apparaissent régulièrement depuis 1972.

34. Voir, sur l'animation, les remarques précédentes aux pages 41-43.

35. Titre complet: Les Media dans Multi-Media: chronologie, liste de documents, Multi-Media, Service de recherche et d'évaluation, juin 1975.

36. Note de service de Guy Messier au Comité exécutif, en date du 15 février ..73.

37. Equipe des media, "Les projets de la série radio: Nord-Ouest, Saguenay/Lac St-Jean, Montréal - Rive-Sud et Rive-Nord", le 7 septembre 1973.

38. Ibid.

39. Equipe radio 1974: "Rapports d'évaluation", 22 avril 1974.

40. Document de travail sur l'opération "Connaissances des ressources du milieu".

41. "Rapport sur l'Opération connaissances des ressources du milieu, généralement surnommé COREM, sauf au Nord-Ouest où elle s'est appelée VINREM".

42. On consultera l'étude de Gérard Plante, Les Media-outils dans Multi-Media: quelques vues rétrospectives et synthétiques, 21 novembre 1975 pour une vue d'ensemble des problèmes des media-outils.

43. "Notes concernant le projet court expérimental au Nord-Ouest québécois" (Note de service de Claude Coupal à Guy Messier en date du 21 août 1973), p. 1.

44. Denis Fagnan, Jacques Milot, Gérard Plante, Analyse de contenu de l'émission de télévision, Multi-Media: Service de recherche, octobre 1973, annexe A.

45. "Notes concernant le projet court expérimental...", p. 1.

46. Ibid., p. 2-3.

47. Equipe des media, "Les projets courts, Nord-Ouest, Saguenay/Lac St-Jean, Montréal - Rive-Nord, Rive Sud, au premier semestre 1973-74", le 6 septembre 1973.

48. R. Saucier, N. Stafford-Hurtubise, Rapport sur l'analyse de la perception des messages dans les projets courts, p. 43.

49. Gérard Plante, "Les media dans Multi-Media: chronologie, liste de documents" (Multi-Media: Service de recherche et d'évaluation, 16 juin 1975), p. 67.

50. Loc. cit.

51. "Documentation sur le "Projet Monde", 2 octobre 1973.

52. Comité de coordination du Projet Monde, "Rapport de la session d'évaluation du Projet Monde", 23 septembre 1974.

53. Ibid., p. 7.

54. Gérard Plante, "Le Point sur le projet d'alphabétisation de Huntingdon", Multi-Media: Service de recherche et d'évaluation, 18 décembre 1974, p. 9-14. Voir également, par le même auteur: "Le ici et maintenant" des défavorisés de Huntingdon", Multi-Media: Service de recherche et d'évaluation, 30 mai 1975, p. 20-22.

55. Ibid., p. 3-8.

56. Equipe Ile-de-Montréal, Proposition d'offre de service de 1717 au club des consommateurs "Que bon marché de la petite bourgogne", septembre 1977.

57. Equipe Ile-de-Montréal, "Opération-Soleil: Evaluation", septembre 1973.

58. "Programme Multi-Media d'éducation populaire '74", approuvé par la Commission administrative, le 10 avril 1974, p. 7.

59. Ibid., p. 7-8.

60. Ibid., p. 3.

61. Gérard Plante, L'histoire des projets longs 1974-75, (Multi-Media: Service de recherche et d'évaluation, octobre 1975), p. 25-28.

62. Denis Fagnan, "Les cotes d'écoute pour PEP '74", 14 janvier 1975 (Multi-Media 3914).

63. Diane Pinard, "Quelques faits concernant la clientèle inscrite à PEP '74" (Multi-Media: Service de recherche et d'évaluation, 12 février 1975).
On retrouve ces données légèrement différentes dans le document de Bernard Buisson, "Bilan quantitatif de l'Ile de Montréal: PEP '74", 5 décembre 1974.
Il y est également longuement fait état d'une critique tant de l'organisation en général que du rôle des animateurs dans les différents comités et assemblées publiques et de leur formation.

64. Emile Ollivier, "Groupes nés à l'occasion de PEP '74", 29 janvier 1975.

65. Programme Multi-Media: Etats financiers 1974-75, p. 77.

66. Voir La Gazette de Multi-Media, vol. 3, nos 8, 11, 14.

67. "Le projet long du Nord-Ouest-Québécois", 5 novembre 1974, p. 2.

68. Loc. cit.

69. Voir PEP Multi-Media: Digeste, (Montréal: Québec, Province, ministère de l'Éducation, août 1975), p. 7-8.

70. Ibid., p. 9-11.

71. "Proposition concernant l'objectif, le modèle pédagogique et le contenu thématique de PEP (Multi-Media)", document de travail, 5 juin 1975, p. 7.

72. PEP Multi-Media: Digeste, p. 13-21.

73. Ibid., p. 29-151.

74. Ibid., p. 289.

75. Guy Messier, "Mémoire à la Commission administrative et à la D.G.E.A. concernant le projet - mal nommé - d'alphabétisation fonctionnelle", 8 décembre 1973, p. 5.

Québec, le 24 novembre 1970

MEMOIRE DU MINISTRE DE L'EDUCATION
AU CONSEIL DES MINISTRES

OBJET. Le projet multi-média de formation pour le développement des ressources humaines du Québec

1. Les expériences et les recherches en éducation des adultes

1.1 Depuis plus de trois ans, le ministère de l'Education a réalisé des expériences diverses et conduit des recherches approfondies en vue de promouvoir le renouvellement de l'éducation des adultes et le développement de l'éducation permanente. Il faut noter en particulier l'expérience-pilote TEVEC, le projet SESAME, l'expérience TELESCRIPT et les opérations DEPART-PROVINCE et DEPART-MONTREAL.

1.2 Dans ces expériences et recherches, le ministère de l'éducation a investi des sommes relativement importantes et a réussi à préparer un certain nombre de personnes à travailler, selon de nouvelles voies, au développement de l'éducation permanente.

1.3 Par ailleurs, le ministère de l'Education a fait la synthèse et établi le bilan de ces multiples efforts et a, en particulier, mis sur pied un comité spécial de travail, le Comité d'implantation de la télévision éducative pour la formation des adultes, auquel la direction générale de la Planification, la direction générale de l'Education permanente, le service des moyens techniques d'enseignement et l'office de Radio-télédiffusion du Québec ont participé. Il ressort de

ce bilan que les expériences et les recherches qui ont été faites depuis quelques années en vue d'asseoir sur des bases éprouvées le développement de l'éducation permanente des adultes sont suffisamment concluantes et, conséquemment, ledit comité d'implantation propose, au terme de son mandat, un projet concret de formation des adultes qui tient compte de manière substantielle de tous les efforts des trois dernières années.

2. Les besoins et les moyens de formation des adultes

2.1 Il est évident pour tous les responsables de la formation des adultes que l'ensemble des citoyens doivent, de plus en plus, comprendre et apprendre à maîtriser les réalités économiques, socio-culturelles, scientifiques et politiques d'une société qui possède une technologie avancée et une organisation de plus en plus complexe et changeante. Les besoins de formation des adultes sont multiples - allant de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture jusqu'à la prise en main de leur propre vie - déjà identifiés et recensés dans une large mesure et se retrouvent dans l'ensemble des régions du Québec et dans presque tous les milieux.

2.2 Par ailleurs, les moyens et les méthodes de formation des adultes actuellement utilisés sont nettement insuffisants, compte tenu des besoins de la majeure partie de la population adulte et des impératifs du développement socio-économique du Québec. Leur extension, de façon massive et suivant les schèmes traditionnellement acceptés jusqu'à maintenant, nécessiterait en outre des déboursés très élevés que la communauté québécoise ne peut se permettre dans la conjoncture économique actuelle.

2.3 Cependant, les expériences de formation des adultes accomplies ces dernières années au Québec (et à l'étranger) à partir de nouveaux moyens et de nouvelles approches pédagogiques ont généralement produit des résultats prometteurs qui montrent les nouvelles orientations à adopter pour qu'une politique moderne de formation des adultes permette aux travailleurs de se recycler rapidement et efficacement tout en acquérant une

plus grande mobilité intellectuelle, une capacité élargie à se situer dans le monde et une aptitude réelle à participer au développement socio-économique de la collectivité québécoise. Il s'agit maintenant de faire que ces expériences globales, de même que celles plus restreintes menées de façon parfois incohérente dans diverses régions du Québec, soient situées dans un cadre organisationnel et fonctionnel qui leur assurera une plus grande efficacité et une rentabilité réelle au plan du développement socio-économique du Québec.

3. Le projet multi-média de formation pour le développement des ressources humaines du Québec

3.1 Les objectifs du projet multi-média sont les suivants:

a) permettre aux adultes de développer une meilleure compréhension d'eux-mêmes et de leur milieu et de participer ainsi plus pleinement au développement socio-économique de ce milieu;

b) permettre aux adultes de parvenir à une formation reliée à leurs besoins, à leurs modes de vie et à leurs capacités, compte tenu des besoins et des priorités de la société québécoise en général et de ceux du marché du travail en particulier;

c) favoriser chez les adultes, dans une optique d'éducation continue, une capacité à utiliser et à développer les ressources informatives et éducatives, actuelles et futures, du milieu;

d) faire progresser de manière cohérente, à des fins d'éducation des adultes, l'utilisation de moyens technologiques et pédagogiques nouveaux.

3.2 Ce projet présente, dans une combinaison qui est à la fois bien articulée et souple, l'utilisation des médias suivants:

a) comme médias absolument essentiels: la télévision en circuit ouvert, des documents d'accompagnement (généraux et spécialisés) et l'animation pédagogique;

b) comme média complémentaires: l'évaluation et la recherche, le "feedback" et la radio.

3.3 La volonté de tirer le meilleur parti possible des résultats désormais acquis dans le domaine de la formation des adultes, le désir de récupérer une large partie du personnel déjà formé dans le cadre des expériences faites au Québec et la nécessité d'unifier un certain nombre d'interventions gouvernementales en éducation des adultes nous amènent à considérer qu'une décision doit être prise dès maintenant concernant le projet multi-média de formation pour le développement des ressources humaines du Québec préparé par le Comité d'implantation.

4. RECOMMANDATIONS

En conséquence, le ministre de l'Education recommande:

4.1 QUE le principe de ce projet multi-média de formation pour le développement des ressources humaines du Québec soit retenu de façon explicite par le gouvernement;

4.2 QUE le ministre de l'Education soit autorisé à créer dès maintenant, sous la présidence d'un sous-ministre de l'Education, une commission administrative ayant pour mandat d'assumer formellement la responsabilité de l'orientation, de l'organisation et de l'administration du projet multi-média, tel que défini dans le rapport du Comité d'implantation, y compris:

a) l'engagement ou l'affectation du personnel requis;

b) les rajustements nécessaires dans les services éducatifs offerts aux adultes du Québec, de façon à ce que soit évité ou éliminé tout doublement des efforts et des dépenses;

c) les arrangements appropriés pour l'établissement d'un calendrier de production et de diffusion des émissions radiodiffusées et télévisées.

4.3 QUE, dans le cadre de modalités à préciser par un arrêté en conseil spécifique, cette commission administrative dispose d'une autonomie de gestion suffisante pour réaliser efficacement le mandat qui lui est confié.

4.4 QUE cette commission administrative soit rattachée à un service général qui, dans les meilleurs délais, fusionnera en un seul organisme les actuels services des moyens techniques de l'enseignement, le service des bibliothèques et le service des cours par correspondance et qui intégrera progressivement d'autres services oeuvrant dans le champ de la technologie en éducation. Ce nouveau service général, qui fera l'objet d'un arrêté en conseil au cours des prochaines semaines, aura comme fonctions principales:

a) l'application concrète, dans des projets et des programmes, des développements récents de la technologie en éducation;

b) la préparation des contenus pédagogiques des documents audio-visuels en conformité avec les politiques et les programmes d'enseignement du ministère et la participation étroite à la production de ce type de documents (émissions télévisées, bandes magnétiques, films, etc.);

c) la production des guides, manuels, fascicules et autres documents nécessaires à l'enseignement à tous les niveaux, de même que les documents d'accompagnement complémentaires aux productions audio-visuelles;

d) la réalisation des recherches et l'élaboration d'une documentation sur les moyens modernes de communication appliquée à l'éducation;

e) la participation à la formation des techniciens et des éducateurs utilisant ces moyens modernes de communication, en liaison avec les organismes responsables d'une telle formation;

f) la responsabilité de s'assurer que les enseignements diffusés par ces moyens modernes de communication le soient conformément aux programmes définis par les directions générales de l'enseignement et en collaboration avec le ministère des Communications.

Il va de soi que le ministère de l'Education mettra en place des mécanismes de coordination et de concertation pour que les activités de ce service général soient réalisées dans le cadre des objectifs généraux (planification globale) du ministère et avec le concours des directions générales responsables des niveaux d'enseignement.

4.5 QUE le ministre de l'Education soit autorisé, en puisant les ressources humaines et financières à même les disponibilités actuelles du ministère de l'Education, à mettre sur pied une équipe opérationnelle rattachée à la commission administrative et dont le mandat sera de procéder à l'implantation immédiate et concrète du projet, et en particulier,

a) à la mise en place des structures de travail requises pour le réaliser;

b) à l'élaboration d'un calendrier d'implantation du projet dans l'ensemble du Québec;

c) à l'élaboration des contenus de formation (de type général et spécialisé) qui seront proposés aux adultes.

4.6 QUE le ministre de l'Education soit autorisé à prendre ces mesures (4.2 à 4.5) pour que le projet entre en opération sur ondes sonores et visuelles au plus tard en septembre 1971.

4.7 QUE le ministre de l'Education, en conformité avec la décision de principe, soit autorisé à prévoir dans les prévisions budgétaires 1971/1972 du ministère de l'Education les sommes requises pour la première étape du développement du projet. Les implications financières à moyen terme (pour les quatre ou cinq prochaines années) nécessiteront des dépenses d'investissement et de fonctionnement qui atteindront progressivement 5 à 6 millions de dollars annuellement. Toutefois les dépenses pour la diffusion des émissions télévisées pourront être sensiblement réduites dans la mesure où un réseau de télédiffusion s'implantera dans l'ensemble du Québec au cours des prochaines années.

Guy Saint-Pierre

ANNEXE I

ARRÊTÉ EN CONSEIL
CHAMBRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

NUMÉRO 905 — 10 MARS 1971

PRÉSENT:
Le lieutenant-gouverneur en conseil

CONCERNANT la création d'une commission administrative pour le programme multi-media de formation pour le développement des ressources humaines du Québec.

ATTENDU QUE le Conseil exécutif, le 2 décembre 1970, a approuvé le mémoire du ministre de l'éducation proposant le " projet multi-media de formation pour le développement des ressources humaines du Québec ", étant compris que ce projet sera élaboré et mis en oeuvre en collaboration étroite avec le ministère des communications;

ATTENDU QUE le Conseil exécutif a alors autorisé le ministre de l'éducation à créer une commission administrative ayant globalement pour mandat d'assumer formellement la responsabilité de l'orientation, de l'organisation et de l'administration de ce projet multi-media de formation;

ATTENDU QU'il est absolument nécessaire que toutes les décisions se rapportant à l'orientation et à l'administration dudit projet soient prises rapidement, de façon efficace et avec le maximum de continuité et de cohérence avec ce qui se fait notamment en éducation des adultes au ministère de l'éducation, et vu le caractère complexe et novateur de ce projet ainsi que le nombre considérable des personnes influencées simultanément par son bon fonctionnement;

ATTENDU QUE l'analyse et l'évaluation de l'expérience-pilote de la télévision éducative du Québec (TEVEC) ont permis de dégager certaines conclusions concernant les modes de fonctionnement et d'administration adaptés au type de projet actuellement proposé;

ATTENDU QUE le ministre de l'éducation et le ministre des communications doivent prendre ensemble les décisions requises en vue de la réalisation du projet et en assumer effectivement la pleine responsabilité chacun dans le domaine de sa juridiction;

ATTENDU QUE des impératifs de rentabilité pédagogique aussi bien que d'efficacité administrative exigent que l'on tienne compte de façon aussi précise que possible des réalités et des ressources propres à chaque région administrative, en prévoyant des structures appropriées pour permettre la participation des inscrits et de la population au projet sur le plan régional;

[illegible] d'une part, une direction générale de l'éducation permanente [illegible] au sein du ministère de l'éducation, par l'arrêté en conseil numéro 599 du 31 mars 1966, et que le mandat de cette direction est d'élaborer les politiques générales d'éducation permanente au Québec, de planifier le développement des programmes découlant de ces politiques et d'en évaluer le rendement, et que d'autre part, ce projet multi-media contribue à développer un système d'éducation [illegible] et vise, dans cette perspective nouvelle, à donner suite [illegible] expériences réalisées au cours des dernières années au Québec en éducation des adultes;

..../2

[illegible] pour ces fins, il est nécessaire de créer un organisme [illegible] de mener à bien les buts ci-dessus proposés.

IL EST ORDONNÉ EN CONSÉQUENCE sur la proposition du ministre de l'éducation:

1o) [illegible] soit autorisé à créer, au sein du ministère de l'éducation, un organisme qui sera connu sous le nom de: " [illegible] du programme multi-média de formation pour le développement des ressources humaines du Québec ", dont le mandat [illegible] la responsabilité de l'orientation, de l'organisation et [illegible] du programme conformément aux politiques générales [illegible] de l'éducation et d'exercer notamment les [illegible]

a) [illegible] les orientations et [illegible] atteindre les objectifs [illegible] dans le mémoire [illegible] et approuvés en principe [illegible] par le conseil exécutif;

b) [illegible] recommander l'approbation [illegible] du ministère de l'éducation;

c) [illegible] de l'affectation du [illegible] la réalisation du programme [illegible] par les services compétents;

d) [illegible] tout genre de contrat ou d'entente [illegible] les protocoles généraux d'approbation [illegible] ententes se rapportant à l'échange [illegible] de services requis pour la réalisation [illegible] de faire approuver ces modèles [illegible] par le conseil de la trésorerie et le service des achats du gouvernement, selon le cas;

e) [illegible] tout protocole et tout autre type d'entente [illegible] les organismes impliqués directement dans la réalisation de ce programme concernant leur éventuelle participation aux opérations prévues;

f) [illegible] régional et provincial, des organismes [illegible] des milieux intéressés par la [illegible] et leur confier des responsabilités propres;

g) [illegible] de tout comité jugé utile pour [illegible] du programme;

[illegible] contrôle des [illegible]

2o) [illegible] (19) membres et [illegible]

a) [illegible] représentants du ministère [illegible]

[illegible] ministère

c) un fonctionnaire ou un représentant du ministère du travail et de la main-d'oeuvre;

d) un fonctionnaire ou représentant du ministère des affaires sociales;

e) deux (2) responsables de l'éducation permanente dans les commissions scolaires, nommés par le ministre de l'éducation, après consultation de l'assemblée de ces responsables;

f) quatre (4) représentants de la population visée par le programme, nommés par le ministre de l'éducation après consultation de l'Institut canadien d'éducation des adultes;

g) le coordonnateur général et le secrétaire général qui n'ont pas droit de vote;

3o) Que cette commission administrative soit autorisée à s'adjoindre des représentants ou des fonctionnaires appartenant à divers organismes gouvernementaux ou encore puisse réunir ces représentants ou fonctionnaires [illegible] autre comité nécessaire à la bonne marche du programme;

4o) Que le secrétaire général du programme agisse comme secrétaire de la commission administrative;

5o) Que le président de cette commission administrative soit nommé par le ministre de l'éducation et choisi parmi les représentants du ministère de l'éducation;

En l'absence du président à une réunion, les membres nomment un président d'assemblée;

En cas d'égalité des voix, le président, ou le président d'assemblée le cas échéant, a droit à un vote prépondérant;

6o) Que cette commission administrative se réunisse au moins une fois par mois, qu'elle [illegible] son siège habituellement à Québec; le quorum est fixé à trois (3);

7o) Que cette commission administrative soit autorisée à former un comité [illegible] choisis parmi les membres de la commission [illegible], composé de trois (3) représentants du ministère de l'éducation, de deux (2) représentants du ministère des communications, de deux (2) personnes choisies parmi les six (6) personnes [illegible] aux alinéas e) et f) du paragraphe 2o ci-dessus, du coordonnateur général et du secrétaire général du programme et que le président [illegible] soit nommé par le ministre de l'éducation [illegible] parmi les représentants du ministère de l'éducation;

[illegible]

d) [illegible] du comité de coordination du programme [illegible] mentionné;

e) [illegible] préalable des formalités [illegible] contrôle, tels que le Conseil [illegible] Commission de la fonction publique [illegible] des achats du gouvernement;

aa) autoriser les dépenses courantes et surveiller l'utilisation des fonds prévus aux fins du programme conformément aux dispositions du budget spécial approuvé pour chaque exercice financier;

bb) procéder à l'engagement ou à l'affectation du personnel requis pour la réalisation du programme, conformément au plan élaboré par la commission administrative et approuvé par les instances supérieures concernées;

cc) conclure tout contrat et toute entente se rapportant à l'échange de biens ou de services requis pour la réalisation du programme, en utilisant les modèles approuvés à ces fins;

c) travailler à la préparation des ordres du jour des réunions de la commission administrative et constituer avec la collaboration du comité de coordination les dossiers nécessaires à la bonne marche des délibérations;

d) définir et soumettre à l'approbation de la commission administrative les fonctions du comité de coordination;

e) mettre sur pied tout comité jugé utile pour la réalisation du programme;

f) faire rapport de ces activités à la commission administrative;

9) Que le comité exécutif se réunisse au moins deux (2) fois par mois, que le secrétaire général du programme agisse comme secrétaire dudit comité, le quorum est fixé à cinq (5), dont un représentant du ministère des communications;

10) Qu'au niveau même de la réalisation du programme soit constitué un comité de coordination composé du coordonnateur général, du secrétaire général et des coordonnateurs de chacun des secteurs du programme, ce comité devant assumer des responsabilités reliées à l'organisation concrète et au fonctionnement quotidien de l'ensemble des opérations du programme;

11) Que les sommes requises au paiement des dépenses occasionnées par la réalisation du programme multi-media soient payées à même l'article approprié des crédits accordés annuellement à ces fins par [illegible] du ministère de l'éducation;

12) [illegible] de l'éducation soit chargé de l'application du présent arrêté en conseil.

Le Greffier du Conseil exécutif

Julien Chouinard

ARRÊTÉ EN CONSEIL
CHAMBRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

NUMÉRO 298-74

PRÉSENT: Le lieutenant-gouverneur en conseil

30 JAN. 1974

CONCERNANT la "Commission administrative du programme multi-média" et certaines autres structures de fonctionnement du programme multi-média d'éducation des adultes.

ATTENDU QUE par suite de l'approbation du Conseil exécutif, le 2 décembre 1970, le ministère de l'éducation a mis sur pied, conformément à l'arrêté en conseil numéro 905 du 10 mars 1971, un programme spécial d'éducation des adultes connu sous le nom de multi-média;

ATTENDU QUE ce programme a permis d'expérimenter des mécanismes administratifs originaux impliquant la participation des usagers à la gestion d'un programme qui les concerne au premier chef, et ce, conformément au mémoire du ministre de l'éducation;

ATTENDU QUE le 14 juillet 1971 un comité interministériel de régie pédagogique (CIRP) a été institué par l'arrêté en conseil numéro 2516 pour coordonner les activités du ministère de l'éducation et du ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre dans le domaine de la formation professionnelle et que ce comité a précisé, dans un accord intervenu le 24 janvier 1972 entre les deux ministères concernés, les modalités de collaboration et de concertation qui doivent les régir;

ATTENDU QUE dans le cadre de la révision globale des politiques fédérale et provinciale de sécurité sociale, de sécurité du revenu et des services sociaux et des services connexes à l'emploi, un comité interministériel québécois (CIME) composé de représentants des ministères des affaires sociales, du Travail et de la Main-d'oeuvre, de l'éducation, des affaires intergouvernementales, du Conseil exécutif, de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ), du comité interministériel des Affaires économiques, a été institué pour élaborer une politique québécoise cohérente dans ces domaines très complexes;

CD22-74 10

ATTENDU QUE le Conseil du trésor (CT 67-157), sur recommandation du ministère de l'éducation, a adopté, le 18 octobre 1972, "le Plan d'organisation administrative supérieure du ministère de l'éducation", qui établissait, sous le nom de direction générale de l'éducation des adultes, une structure unifiée pour la gestion de tous les programmes d'éducation des adultes relevant du ministère de l'éducation, afin d'assurer le maximum de continuité et de cohérence dans les diverses actions entreprises dans ce secteur;

ATTENDU QU'il importe d'assurer la poursuite du programme multi-média dans le sens de ses orientations générales et de l'expérience acquise en renforçant la participation des usagers du programme multi-média d'éducation des adultes à son orientation, son organisation et son administration, en conformité avec les décisions administratives précédemment mentionnées;

IL EST ORDONNE EN CONSEQUENCE sur la proposition du ministre de l'éducation:

1o) QUE la "Commission administrative du programme multi-média de formation pour le développement des ressources humaines du Québec" soit remplacée, au sein du ministère de l'éducation, par un organisme désigné sous le nom de "Commission administrative du programme multi-média";

2o) QUE, sous réserve des seules limites imposées par le principe de la responsabilité ministérielle, des politiques et des procédures administratives du ministère de l'éducation, des responsabilités spécifiques dévolues à la Direction générale de l'éducation des adultes, la Commission exerce les fonctions suivantes:

2.1 favoriser le maintien et le progrès de la participation de la population au programme multi-média,

2.2 préciser et mettre à jour périodiquement les orientations générales du programme en fonction des besoins et des réactions des usagers et traduire ces orientations en objectifs, sous-objectifs, programmes et activités,

2.3 participer à l'élaboration des contenus des programmes et des activités de formation destinés aux usagers,

2.4 proposer les allocations des ressources humaines et financières en fonction des programmes et des activités approuvés,

2.5 faire rapport sur la conformité des programmes et des activités mis en oeuvre avec les objectifs et sous-objectifs visés;

P22-141

3o) QUE cette Commission compte au plus dix-neuf (19) membres et qu'elle soit composée de la façon suivante:

a) de représentants des usagers du programme multi-média;

b) de fonctionnaires ou de représentants du ministère des communications ou d'organismes rattachés à ce ministère;

c) de fonctionnaires du ministère de l'éducation et de responsables de l'éducation des adultes dans les organismes publics et privés voués à cette fin;

4o) QUE, sous réserve des délais nécessaires pour combler toute vacance, cette Commission soit composée en majorité de représentants des usagers mentionnés au sous-paragraphe a du paragraphe 3;

5o) QUE les membres de cette Commission soient nommés par le ministre de l'éducation:

a) sur recommandation des comités régionaux de participation du programme multi-media pour les membres mentionnés au sous-paragraphe a du paragraphe 3;

b) sur recommandation du ministère des communications pour les membres mentionnés au sous-paragraphe b du paragraphe 3;

c) sur recommandation des organismes concernés pour les responsables de l'éducation des adultes des organismes publics ou privés mentionnés au sous-paragraphe c du paragraphe 3;

6o) QUE la Commission soit autorisée à former les comités qu'elle jugera nécessaire à l'exercice de son mandat et à statuer sur toute matière requise pour sa régie interne;

7o) QUE le ministère de l'éducation fournisse à cette Commission les services de secrétariat nécessaires à son fonctionnement;

8o) QUE le président de cette Commission soit nommé par le ministre de l'éducation, sur recommandation de la Commission, pour un terme d'un an renouvelable et que, en l'absence du président à une réunion, les membres nomment un président d'assemblée;

9o) QUE cette Commission se réunisse au moins une fois par mois, le quorum étant fixé à la majorité des membres en fonction de la Commission dûment convoquée;

CP72 14 12

10o) QUE la Commission délègue deux de ses membres choisis parmi les personnes mentionnées au sous-paragraphe a du paragraphe 3 et un autre choisi parmi les personnes mentionnées au sous-paragraphe b du paragraphe 3 aux réunions du Comité de coordination constitué au sein du ministère de l'éducation et présidé par le coordonnateur du programme multi-média dont l'exécution est soumise au Plan d'organisation administrative supérieure du ministère de l'éducation;

11o) QUE le coordonnateur du programme multi-média assiste ex officio, avec voix délibérante seulement, aux réunions de la Commission;

12o) QUE les dispositions des arrêtés en conseil numéros 3671 du 27 octobre 1971 et 479-73 du 14 février 1973 concernant le paiement des allocations de présence, des frais de déplacement et de séjour des membres de la "Commission administrative du programme multi-média de formation pour le développement des ressources humaines du Québec" s'appliquent mutatis mutandis aux membres de la présente "Commission administrative du programme multi-média" nommés en vertu du présent arrêté en conseil lorsqu'ils siègent à la Commission elle-même, au Comité de coordination du programme ou aux autres comités qu'elle peut former en vertu du paragraphe 6;

13o) QUE les sommes requises au paiement des dépenses encourues pour la mise à exécution du présent arrêté en conseil soient prises à même l'article approprié des crédits accordés annuellement à ces fins, par la Législature, pour le ministère de l'éducation;

14o) QUE le présent arrêté en conseil remplace l'arrêté en conseil numéro 505 du 10 mars 1971;

15o) QUE le ministre de l'éducation soit chargé de l'application du présent arrêté en conseil;

16o) QUE le présent arrêté en conseil entre en vigueur le trentième jour suivant celui de son adoption.

Le Greffier du Conseil exécutif
Julien Chouinard

13

CP22-14